



Stratégie de la SADC en matière de Développement et de Compétitivité des PME 2025-2029



Droits d'auteur et reproduction

Les informations contenues dans cette publication peuvent être reproduites, utilisées et partagées, avec mention complète de l'éditeur, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Citation : Stratégie de développement et de compétitivité des PME de la SADC, Gaborone, Botswana, 2025.

Cette publication est disponible en version imprimée et en ligne sur le site web de la SADC et est publiée dans les langues officielles de la SADC : anglais, français et portugais.

SADC, 2025

TITRE : Stratégie de la SADC en matière de Développement et de Compétitivité des PME 2025-2029

ISBN: 978-99968-77-76-6



STRATÉGIE DE LA SADC EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE COMPÉTITIVITÉ DES PME

2025-2029

**Approuvée par le Sommet à Madagascar
le 17 Aout 2025**

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS	1
DÉFINITIONS DE TRAVAIL	2
AVANT-PROPOS DU SECRETAIRE EXECUTIF	3
REMERCIEMENTS	5
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	6
1. INTRODUCTION	10
1.1 Aperçu général et contexte	10
1.2 Typologie des PME au sein de la SADC	12
2. ANALYSE DE LA SITUATION	14
2.1 Les PME et l'emploi	14
2.2 Possibilités de développement des PME	15
2.3 Performance des PME à vocation exportatrice au sein de la SADC	15
2.4 Facteurs limitant les performances à l'exportation des PME dans la SADC ...	19
2.5 Politiques et pratiques pour le secteur des PME exportatrice dans la SADC .	21
3. LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À L'IDENTIFICATION DES PME PRIORITAIRES POUR UN SOUTIEN STRATÉGIQUE.....	24
4. PRINCIPES DIRECTEURS	25
5. PERTINENCE DE LA STRATÉGIE EN FAVEUR DES PME	26
6. LA STRATÉGIE	27
6.1 La philosophie directrice	27
6.2 Piliers, interventions et actions stratégiques	28
7. CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET COORDINATION	42
7.1 Dispositions institutionnelles et cadre de coordination	42
7.2 Plan de mise en œuvre	43
7.3 Suivi et Evaluation	43
7.4 Conditions préalables	45
8. MOBILISATION DE RESSOURCES	45
9. COMMUNICATION ET MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES	46
10. CONCLUSION	47
Annexe I – Plan de mise en œuvre sous format Excel	49
Annexe II – Possibilités d'exportation pour les PME dans la région de la SADC par État membre	137

ABRÉVIATIONS

ZLECAF	Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine
AFTA	Zone de libre-échange de l'ASEAN
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
AWESOME	Accélération de l'entrepreneuriat féminin dans les métropoles sud-africaines
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australie
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
UE	Union européenne
ZLE	Accord de libre-échange
ICG	Indice de compétitivité globale
PIB	Produit intérieur brut
Unité informatique (TIC)	Technologies de l'information et de la communication
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
CCI	Centre du commerce international
IUMP	Programme de mise à niveau et de modernisation de l'industrie
KII	Entretiens avec des informateurs clés
KPI	Indicateur clé de performance
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
ALENA	Accord de Libre-Échange Nord-Américain
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PAT	Technique d'analyse participative
PESTEL	Politique, économique, social, technologique, environnemental et légal
CER	Communautés économiques régionales
RISDP	Plan indicatif stratégique de développement régional
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe.
SMART	Spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et limité dans le temps
PME	Petites et moyennes entreprises
PMI	Petites et moyennes industries
SWOT	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
TDR	Termes de référence
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
WEF	Forum économique mondial
OMC	Organisation mondiale du commerce

DÉFINITIONS DE TRAVAIL

Cluster de PME	On entend par « cluster de PME » une concentration géographique de PME à vocation exportatrice œuvrant dans des secteurs connexes et facilitant la collaboration, le partage des connaissances et l'accès aux ressources pour des bénéfices mutuels.
PME dirigée par des femmes	Une PME à vocation exportatrice détenue, gérée ou dirigée par des femmes entrepreneurs et au sein de laquelle les femmes jouent un rôle important dans la prise de décision, les opérations et le succès global de celle-ci.
PME dirigée par des jeunes	Une PME à vocation exportatrice détenue, gérée ou dirigée par des jeunes entrepreneurs et principalement exploitée et guidée par des jeunes.
Chaîne de valeur régionale prioritaire	Une chaîne de valeur régionale prioritaire de la SADC fait référence à une filière spécifique qui a été identifiée et s'est vu accorder une importance stratégique dans la région de la SADC. Elle nécessite un effort coordonné pour développer et intégrer diverses étapes de production, de distribution et d'ajout de valeur dans différents pays de la région en vue de promouvoir la croissance économique, la compétitivité et l'intégration régionale.
Segment de la chaîne de valeur	Un segment de chaîne de valeur désigne une étape ou une composante spécifique de la chaîne de valeur dans une entreprise ou un secteur d'activité. Il représente une partie distincte du processus de production ou de distribution où la valeur est ajoutée au produit ou au service avant que celui-ci n'atteigne le consommateur final. Les segments de la chaîne de valeur comprennent l'approvisionnement en matières premières, la fabrication, la distribution, le marketing et la vente au détail. Chaque segment contribue à la création de valeur et à l'efficacité globales sur l'ensemble de la chaîne de valeur.
Compétitivité à l'exportation	La compétitivité à l'exportation est la capacité d'une PME à vendre des biens et des services avec succès sur les marchés internationaux. Elle est déterminée notamment par la qualité des produits, la rentabilité, l'innovation, l'accès aux marchés et la flexibilité par rapport à la demande mondiale et est facilitée par des mesures préférentielles tarifaires et non tarifaires prévues dans le cadre des accords commerciaux.
Opportunité commerciale	Une opportunité commerciale se réfère à une situation favorable et exploitable ou facilitée par des mesures préférentielles tarifaires et non tarifaires prévues dans le cadre de l'ALE de la SADC et/ou de la ZLECAF qui offre la possibilité à une entreprise de créer de la valeur, de générer des profits ou de réussir.
PME exportatrice	Une PME exportatrice se tourne essentiellement vers les marchés internationaux pour vendre ses produits ou services. Ces types de PME s'impliquent activement dans des activités d'exportation vers d'autres pays et cherchent à élargir leur portée au-delà de leur marché intérieur.
Efficacité productive	L'efficacité productive se produit lorsqu'une entreprise ou une économie produit des biens et des services au coût le plus bas possible, en utilisant la combinaison la plus efficace d'intrants (tels que la main-d'œuvre, le capital et la technologie). Dans un état d'efficacité productive, la production de plus d'un bien ou d'un service n'est possible qu'en réduisant la production d'un autre bien ou service ou en augmentant l'utilisation des ressources.

AVANT-PROPOS DU SECRETAIRE EXECUTIF

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont au cœur de l'économie de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Elles ne sont pas seulement des vecteurs de croissance, ils constituent également des piliers essentiels de l'emploi, d'innovation et d'inclusion. Dans notre Région, les petites et moyennes entreprises représentent plus de 90 % de l'ensemble des entreprises et fournissent des emplois à plus de 60 % de notre population. Leurs capacités d'adaptation et leur esprit entrepreneurial sont essentiels en vue de permettre de promouvoir l'industrialisation, d'approfondir le processus d'intégration régionale et de parvenir à une prospérité collective.



La stratégie et la feuille de route en matière d'industrialisation de la SADC 2015-2063 soulignent le rôle pivot que jouent les petites et moyennes entreprises dans la transformation industrielle. Elle incite les États membres à mettre en place des cadres politiques nationaux de soutien, accompagnés d'une approche régionale harmonisée. Dans ce contexte, j'ai l'honneur de présenter la Stratégie relative au développement et à la compétitivité des petites et moyennes entreprises de la SADC pour 2025-2029 et son Plan d'action, approuvés par le Sommet ordinaire des Chefs d'État et de gouvernement tenu à Antananarivo, Madagascar, en août 2025.

Cette stratégie et ce Plan d'action présentent ensemble une feuille de route complète visant à renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, à veiller à ce qu'elles franchissent les obstacles structurels et à les positionner pour tirer pleinement parti des opportunités offertes par la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), les chaînes de valeur régionales et les marchés mondiaux. En favorisant le commerce transfrontalier, en permettant des efforts en matière d'innovation et en encourageant une participation inclusive, la Stratégie répond aux aspirations de la Stratégie et de la Feuille de route en matière d'industrialisation de la SADC pour la période 2015-2063, de la Vision 2050 de la SADC et du Plan stratégique indicatifs de développement régional (RISDP) pour la période 2020-2030.

Au-delà d'un simple document d'orientation, la stratégie, de concert avec son Plan d'action, est un appel à l'action. Elle définit des mesures concrètes articulées dans cinq axes stratégiques : réforme des politiques et de la réglementation, entrepreneuriat et développement des compétences, technologie et infrastructures, accès aux marchés et accès au financement. Le Plan d'action traduit ces piliers en initiatives concrètes, en calendriers et en indicateurs de performance, veillant ainsi à une transition précise entre la politique et la mise en œuvre, avec des mécanismes de suivi et d'évaluation dans lesquels les parties prenantes sont impliquées.

Je tiens à saluer les efforts concertés déployés par les États membres, le secteur privé, les partenaires de développement et les experts techniques, dont les contributions ont permis de formuler la présente Stratégie et son Plan d'action. Leur engagement indique notre détermination commune à créer une économie régionale plus inclusive, plus résiliente et plus compétitive.

Pour la suite, j'exhorté tous nos partenaires à collaborer avec nous dans la mobilisation des ressources nécessaires à une mise en œuvre efficace. En accordant la priorité aux entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, nous parviendrons à stimuler l'innovation, à renforcer les chaînes de valeur et à créer des moyens de subsistance durables. Guidées par la Stratégie et son Plan d'action, les petites et moyennes entreprises deviendront un moteur clé de l'industrialisation de la SADC et le moteur de l'intégration et de la prospérité régionales.



H.E. Mr. Elias M. Magosi
Secrétaire exécutif
Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

REMERCIEMENTS

L'élaboration fructueuse de la Stratégie de la SADC en matière de développement et de compétitivité des petites et moyennes entreprises 2025-2029 et de son Plan d'action est le fruit d'un travail collaboratif. Il n'aurait pas été possible sans l'engagement, le soutien et l'expertise de nombreux partenaires qui ont apporté leur contribution à différentes étapes de cette importante mission.

Nous exprimons notre sincère gratitude à la Coopération allemande au développement (GIZ), par le biais du programme CESARE, pour son inestimable soutien technique et financier. Leur partenariat a joué un rôle déterminant dans l'élaboration du contenu et du processus de la présente stratégie. Nous remercions également le Conseil des entreprises de la SADC, dont l'engagement et les commentaires ont enrichi la stratégie et veillé à ce qu'il parle des réalités et des aspirations des entreprises dans toute notre Région.

Nous tenons à nous féliciter tout particulièrement de l'équipe de consultants dirigée par M. George Ndira, consultant principal, et M. William Mbuta, membre de l'équipe. Leur expertise, leur détermination et leur attention aux détails ont joué un rôle important dans la réalisation de la Stratégie.

Nous saluons également le leadership et les conseils apportés par le Secrétaire exécutif de la SADC, S.E. M. Elias Magosi, ainsi que le soutien indéfectible de Mme Angele Makombo, Secrétaire exécutive adjointe chargée des questions relatives à l'intégration régionale. Le processus a également été considérablement renforcé par les orientations fournies par M. Dhunraj Kassee, Directeur du développement industriel et du commerce, et par l'expertise technique du Dr Johansein Rutaihwa, Chargé de programme principal en matière d'industrialisation et de compétitivité.

Nous sommes tout aussi reconnaissants envers nos collègues du Secrétariat, à savoir Mme Lerato Moleko, responsable principale dans le but d'assurer le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, M. Alcides Monteiro, responsable principal du programme douanier, M. Cesario Benjamim, responsable principal du programme SQAM, Mme Evelyne Rakotomanana, responsable du programme industriel, et M. Farai Manhangwa, responsable du programme chaînes de valeur, pour leur précieuse contribution. Leur professionnalisme, leurs connaissances approfondies et leur détermination ont apporté à la stratégie une importante valorisation.

Enfin, nous tenons à nous remercier le personnel du Secrétariat de la SADC pour ses efforts inlassables et son engagement sans faille. Les efforts déployés en amont et leur soutien indéfectible ont été essentiels, et ont permis de veiller à la réussite de cet important cadre régional, qui constituera une base solide sur laquelle s'appuieront les efforts visant à renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises et à permettre de développer le secteur industriel dans la région de la SADC.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La stratégie de développement et de compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) est un outil de réponse politique développé en tant qu'approche intégrée pour le développement des PME. Elle met l'accent sur l'augmentation de leur taux de survie grâce à des programmes de renforcement des capacités, à l'accès à l'information, au financement, à un environnement fiscal favorable et à l'aide à l'accès aux technologies modernes. Cette stratégie vise à tirer parti des possibilités offertes par la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et de leur pleine intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Bien que la région dispose d'immenses ressources naturelles et d'une population jeune et en pleine expansion, les États membres sont confrontés à un problème permanent et croissant de chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes qui représentent une part importante de la main-d'œuvre. Les données sur les taux de chômage en Afrique, par pays, révèlent que 40 % des 13 pays ayant les taux de chômage les plus élevés sont des États membres de la SADC. En revanche, la même région de la SADC représente 46 % des 13 pays africains ayant le PIB par habitant le plus élevé, l'Afrique du Sud étant en tête du groupe avec un PIB par habitant de 7 055 USD, le Botswana avec 6 805 USD, la Namibie avec 4 866 USD et l'Eswatini avec 3 978 USD. Ces résultats en matière de développement, où des taux de chômage élevés coexistent avec un revenu élevé par habitant, témoignent de la faiblesse structurelle des économies de la SADC. Cela est dû en partie à la prédominance des secteurs extractifs dans les économies ainsi qu'au rôle limité que joue le secteur dominant (les PME) dans la création d'emplois et en matière de capacité d'absorption.

Le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2020-2030, la Vision 2050 de la SADC et la La Stratégie et la Feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (SISR) 2015-2063 ont identifié le secteur des PME comme facteur clef de croissance et de développement économiques durables. Cela confirme également les données disponibles selon lesquelles, dans l'économie de la SADC, les PME contribuent à plus de 60 % de l'emploi total et représentent plus de 90 % des établissements commerciaux.

Avec la mise en place de la ZLECAF, la SADC s'intéresse de plus en plus à l'exploitation des avantages qu'offre la croissance inclusive ainsi qu'à la création des possibilités d'emploi de haute qualité grâce à un meilleur accès des PME au marché du continent africain dans son ensemble. Le marché africain des importations en provenance de l'extérieur du continent représente une valeur annuelle moyenne de plus de 550 milliards de dollars ; le recours aux conditions préférentielles prévues par la ZLECAF devrait permettre aux PME exportatrices de la SADC d'exporter à moindre coût et d'accroître ainsi leur compétitivité par rapport à ces importations.

Un panorama des performances du secteur des PME dans la région de la SADC révèle que sa contribution économique est nettement plus faible. Bien que la taille et les caractéristiques des PME varient selon les pays et les régions, les données commerciales relatives à l'UE montrent que les PME de cette région sont responsables d'environ 34 % des exportations totales de l'UE, ou 58 % si l'on inclut les exportations indirectes des PME, alors que celles de la région de la SADC s'élèvent à 12 %. Ce résultat est même inférieur à celui de la région de l'ASEAN, où les exportations des PME représentent environ 29,9 % de l'ensemble des exportations. Cela prouve que le secteur des exportations des PME de la SADC doit être renforcé. Il devrait se développer si l'accès au marché africain est rendu préférentiel, tout en augmentant la capacité de production et la productivité des PME du secteur.

De nombreux défis limitent le potentiel des PME à soutenir efficacement la concurrence et à tirer parti des opportunités présentées par la ZLECAF. Il s'agit principalement de défis politiques qui se manifestent aux niveaux macroéconomique, sectoriel, régional et continental. Au niveau micro (interne), les limites des compétences et des connaissances en matière de gestion sont tout à fait évidentes, tout comme le manque de préparation à l'exportation, le non-respect des normes de qualité, les capacités de marketing et de vente inadéquates, la gestion inefficace de la chaîne d'approvisionnement, l'accès limité au financement des exportations et la faiblesse des structures organisationnelles, autant de facteurs qui affaiblissent leurs performances à l'exportation. Ces faiblesses internes sont aggravées par des défis macro et régionaux tels qu'une faible collaboration, des infrastructures inadéquates, des options de financement limitées, des réglementations complexes, une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, des liens faibles avec le marché et un soutien institutionnel insuffisant.

Ce plan stratégique pour la compétitivité des PME repose sur cinq piliers stratégiques issus d'une analyse approfondie des défis et des consultations avec les principales parties prenantes:



Pilier I : Environnement politique, juridique et réglementaire;



Pilier II Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences;



Pilier III Transfert de technologie, développement de clusters et infrastructure de soutien aux PME;



Pilier IV accès au marché;



Pilier V Accès au financement.

Les cinq piliers s'articulent autour de 14 interventions stratégiques sur base desquelles 52 domaines d'action ont été identifiés. Un éventail de 398 activités (projets) a été identifié sur base des domaines d'action en tant que collectif pour la mise en œuvre efficace de la stratégie. Le coût moyen de chaque projet étant de 114 000 dollars, un total de 45,3 millions de dollars est nécessaire pour la mise en œuvre de la stratégie.

En contrepartie de ces dépenses, on s'attend à une possibilité supplémentaire d'accroissement des exportations du secteur des PME d'une valeur d'environ 4,5 milliards de dollars par an d'ici 2029.

Les cadres de coordination de la mise en œuvre recommandés pour soutenir l'exécution efficace des activités susmentionnées sont les suivants:

Le Groupe de travail ministériel actuel de la SADC sur l'intégration régionale (MTF):

Le Conseil des ministres de la SADC assurera le contrôle politique de la mise en œuvre de la stratégie par l'intermédiaire du Groupe de travail ministériel sur l'intégration régionale (MTF).

- Le MTF assurera le contrôle et l'orientation politiques du développement des PME dans la région de la SADC.
- Il suit et reçoit des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie pour le développement et la compétitivité des petites et moyennes entreprises,
- Il sera informé des progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre de politiques favorables aux PME au sein des États membres sur la base des processus d'examen de l'indice de la politique en faveur des PME.

Le groupe de travail sur les PME dans le cadre du forum sur le développement industriel sera composé des représentants des États membres et du secteur privé. Il examine et présente un rapport à la structure de la SADC des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie pour le développement et la compétitivité des petites entreprises.

Le Secrétariat de la SADC: Il sera le principal coordinateur de la mise en œuvre de la stratégie et rendra compte des progrès accomplis à la structure de la SADC.

La stratégie souligne la nécessité de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation bien structurés pour atteindre les objectifs stratégiques. Si l'on présume que la stratégie sera lancée en janvier 2025, une évaluation à mi-parcours sera prévue pour 2027 afin d'évaluer les progrès de la mise en œuvre et d'en tirer des enseignements qui seront pris en compte dans la planification de la phase finale de mise en œuvre de la stratégie (2027-2029). Cette évaluation comprendra les activités menées au niveau du Secrétariat et des États membres, ainsi que la mesure dans laquelle les résultats ont été atteints dans le cadre des cinq piliers stratégiques. Sur la base de l'indice de la politique en faveur des PME, un examen sera effectué pour évaluer les développements de la politique en faveur des PME dans les États membres et leur convergence avec les meilleures pratiques.

La mise en œuvre de la stratégie sera financée par divers mécanismes à différents niveaux de mise en œuvre:

- Niveau national - intégration des activités dans le cadre des cycles de budgétisation nationaux
- Niveau de la SADC - processus de budgétisation du Secrétariat
- Cofinancement entre le secteur public et le secteur privé
- Dispositions de financement des projets prises par des partenaires au développement.

1.1 Aperçu général et contexte

Les États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) aspirent à devenir une région pleinement intégrée et compétitive à l'échelle mondiale, caractérisée par la prospérité économique et l'élévation du niveau de vie, tout en réduisant la pauvreté. Conformément à ces aspirations, le mandat tel qu'il énoncé dans le Traité de la SADC est de promouvoir un progrès social et économique durable parmi les États membres. Cet objectif doit être atteint par le biais d'une autonomie et d'une intégration concertées afin de maximiser l'utilisation productive des ressources de la région dans divers secteurs de développement.

Avec une population de plus de 360 millions d'habitants vivant dans ses 16 États membres, cette région possède d'abondantes ressources minérales telles que le pétrole, le cuivre, l'or, le platine et le diamant, y compris les terres rares, faisant l'objet d'une forte demande à l'échelle mondiale et facilitant ainsi la voie vers une croissance rapide. Consciente de ces opportunités, la SADC a adopté une approche tournée vers l'extérieur, mettant l'accent sur l'intégration régionale par le biais du développement du commerce, de la facilitation des investissements et de l'utilisation responsable des ressources. L'organisation a franchi des étapes importantes en matière de gestion douanière, de facilitation des transports, de commerce, de financement de projets, de développement institutionnel, de coopération technique et de renforcement des capacités, poursuivant ainsi son objectif d'intégration économique dans la région.

Avec l'adoption de la Stratégie et de la Feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (SISR) 2015-2063, toute la programmation régionale en faveur du développement social et économique a dû servir les intérêts de l'industrialisation. Malgré les avantages qu'offrent tous les programmes soutenant l'industrialisation, la Stratégie reconnaît l'importance du secteur des petites et moyennes entreprises (PME) dans la promotion de l'industrialisation dans la région. Cette stratégie de développement et compétitivité des PME est donc formulée conformément à la section 3.8 de la Stratégie et de la Feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (SISR) 2015-2063, qui stipule que tous les États membres doivent mettre en place un cadre politique intégré, complété par une stratégie régionale intégrée pour le développement des PME, qui permettra de recentrer les activités et de les orienter vers l'objectif plus large de l'industrialisation et de la transformation. Selon la SISR 2015-2063, cette stratégie devrait comprendre les éléments suivants :

- Une politique claire axée sur la graduation et la sophistication accrue des PME ainsi que sur leur intégration dans l'économie générale.
- La lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'accès au crédit, au capital, à la terre et à d'autres moyens d'émancipation économique, comme le prévoient le Protocole et la politique de la SADC en matière de genre.
- Un programme délibéré de développement et de mise à niveau des capacités : formation à l'esprit d'entreprise et aux compétences techniques, incubation et encouragement de l'innovation chez les jeunes, mise à niveau technologique, voyages d'étude et perfectionnement des compétences dans des domaines aussi importants que la comptabilité, le marketing et la gestion. Le programme formalisé devrait établir des niveaux d'accréditation qui pourraient permettre la mobilité des petites entreprises dans les pays de la SADC.
- Une politique de passation de marchés accordant la priorité aux PME locales, en particulier celles détenues par des femmes et des jeunes, sans compromettre la qualité.

- Des mesures visant à favoriser les liens entre les grandes entreprises et les PME, notamment en matière de fourniture de biens et de services.
- Des mécanismes de financement répondant mieux aux besoins des PME et à l'échelle de leurs opérations et allant au-delà des prêts à court terme des banques commerciales ou de la microfinance pour fournir des financements à moyen et à long terme.
- Des mécanismes de soutien aux entreprises devant soutenir en particulier les nouvelles PME mieux préparées sur le plan technologique et dotées d'un potentiel d'exportation grâce à des informations opportunes sur les opportunités de marché à l'intérieur du pays et à l'étranger.
- La simplification du cadre fiscal et réglementaire et l'adaptation des mesures spécifiques d'incitation au développement et à la croissance des PME.
- La création d'une base de données sur la taille et la structure du secteur des PME, y compris la production, la gamme de produits, l'emploi et les exportations, ainsi que la mise en place d'un observatoire de la compétitivité pour le développement des PME, comme le prévoit le programme de mise à niveau et de modernisation de l'industrie (IUMP).

La stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME (SMEDCS) a été formulée pour renforcer le processus d'industrialisation de la région grâce à l'agilité et à l'innovation des PME, qui favorisent le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits. Les PME se spécialisent souvent dans des marchés de niche et élargissent ainsi l'offre du secteur industriel. Jouent le rôle de fournisseurs diversifiés et réduisent de la sorte les risques affectant la chaîne d'approvisionnement. En outre, en créant des emplois et en contribuant à la croissance économique, les PME stimulent la demande de biens de consommation industriels. Leur nature concurrentielle encourage les grandes entreprises à améliorer leurs produits et leurs services. La résilience des PME en période de ralentissement économique contribue à stabiliser le secteur industriel, et leur inclusivité favorise la diversité économique et le développement local.



Intégration régionale pour la prospérité économique

1.2 Typologie des PME au sein de la SADC

Le terme « PME » s'est imposé dans le monde entier comme l'expression d'une entreprise commerciale relativement petite en termes de main-d'œuvre, d'actifs et de recettes annuelles par rapport aux grandes sociétés. La taille spécifique qui qualifie une entreprise de PME varie selon les pays et les organisations internationales de développement. Par exemple, la Banque mondiale définit une PME comme une entreprise dont l'effectif ne dépasse pas 300 personnes et dont le chiffre d'affaires, tout comme la valeur de ses actifs, n'excède pas 15 millions de dollars américains. En revanche, d'autres organisations utilisent des critères différents, comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Illustration des définitions des PME selon différents organismes de développement

Institution	Maximum # of Employees	Maximum Size of Turnover (US\$)	Maximum Size of Assets (US\$)
World Bank	300	15,000,000	15,000,000
Multi-Lateral Investment Fund	100	3,000,000	None
Inter-American Development Bank	100	3,000,000	None
African Development Bank	50	None	None
Asian Development Bank	No official Definition. Only use Definitions as per member state.		
United Nations Development Programme	200	None	None

Fonte: Brookings Global Economy and Development

Lors de l'élaboration de la stratégie pour les PME, il est admis qu'il n'existe que quelques définitions uniques et universellement reconnues du terme « PME ».

Dans la région de la SADC, les principaux critères de définition des PME par ses membres sont le nombre d'employés, les ventes et les actifs. Le tableau ci-dessous présente la définition des PME dans les États membres de la SADC en fonction du nombre d'employés.

Tableau 2 : Définitions des MPME selon les pays en fonction du nombre d'employés

État membre	Année	Micro	Petite	Moyen
Angola	2016 USD	1-9	10-19	>19
Botswana	2016 USD	1-4	5-19	20-99
RD Congo	2019 USD	1-10	11-50	51-200
Eswatini	2018 USD	0-10	11-20	21-60
Lesotho	2016 USD	1-2	3-9	10-49
Madagascar	2005 USD	1-3	4-15	16-100
Malawi	2019 USD	1-4	5-20	21-99
Mozambique	2015 USD		1-9	10-99
Namibie	2016 USD	1-10	11-30	31-100
Afrique du Sud	2019 USD	0-10	11-50	51- 250
Tanzanie	2012 USD	1-4	5-49	50-99
Zambie	2014 USD	<10	11-50	51-100
Zimbabwe	2018 USD	1-9	10-40	41-75

Source : Étude sur le rôle de la numérisation dans le renforcement des capacités des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) en Afrique australe pour tirer parti de la ZCLCA, CEA de l'ONU.

Au sein de la région de la SADC, les États membres ont différentes définitions et diverses préférences quant à l'utilisation de ce terme (Rapport UNECA, 2019). À titre d'exemple, l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie utilisent plus fréquemment le terme « petites, moyennes et microentreprises » (PMME). Dans d'autres États membres, notamment en Tanzanie, au Lesotho et en Zambie, le terme fréquemment utilisé est celui de micro PME (MPME). Pourtant, dans d'autres pays où le terme PME est utilisé, il est souvent compris comme incluant les micro-entreprises.

Une autre perspective sur la catégorisation et les acronymes associés au secteur des petites entreprises est celle des petites et moyennes industries, auxquelles s'applique l'acronyme PME. Au sens large, le terme PME s'applique principalement aux entreprises actives dans des segments de fabrication ou de transformation des chaînes de valeur et des services connexes. Les PME sont en particulier des entreprises qui participent à l'industrialisation dans la région de la SADC en ce sens qu'elles se concentrent sur les marchés régionaux, en transformant les matières premières disponibles localement et en créant des liens dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Dans le même ordre d'idées, les micro-entreprises, regroupées sous le terme de MPME ou de PMME, constituent également une catégorie unique, largement informelle, mais qui représente la plus grande part des établissements d'entreprises. Leur formalisation peut créer une réserve stable d'entreprises à la productivité plus élevée qui contribue à la création d'un écosystème de chaînes d'approvisionnement compétitives dans la SADC.

Dans le cadre de cette stratégie, le terme PME représente toutes les typologies, y compris les PME, les PMME, les MPME et les micro-entreprises, et les définitions utilisées dans les États membres sont reconnues. La SADC a besoin d'une approche commune des politiques de promotion des PME pour garantir que les soutiens politiques sont adaptés aux entreprises qui contribuent aux objectifs du bloc et que les progrès sont évalués pour en mesurer l'impact.

2 ANALYSE DE LA SITUATION

2.1 Les PME et l'emploi

Les États membres de la SADC sont confrontés à un problème constant et croissant de chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes qui représentent une part importante de la main-d'œuvre. Les données sur les taux de chômage en Afrique par pays révèlent qu'en 2022, 40 % des 13 pays ayant enregistré les taux de chômage les plus élevés étaient des États membres de la SADC. L'Afrique du Sud était en tête de liste avec un taux de 28,84 %, suivie du Botswana avec 23,62 %, de l'Eswatini avec 22,64 %, de la Namibie avec 19,99 % et du Lesotho avec 16,75 % (O'Neil, 2024)

Contrairement à ces données sur l'emploi, il convient de noter que la région de la SADC représente à elle seule 46% des 13 pays africains ayant le PIB par habitant le plus élevé, l'Afrique du Sud étant en tête du groupe avec un PIB par habitant de 7 055 dollars, suivie par le Botswana avec 6 805 USD, la Namibie avec 4 866 USD et l'Eswatini avec 3 978 USD.

Les résultats de développement pour lesquels des taux de chômage élevés coexistent avec un revenu par habitant élevé traduisent une faiblesse structurelle des économies de la SADC. En partie, la prédominance des secteurs extractifs dans les économies est largement perçue comme l'un des facteurs contributifs, en raison de la tendance du secteur à générer des revenus ou des résultats exceptionnellement élevés pour un apport de main-d'œuvre modeste. À ces limites s'ajoute la domination des grandes entreprises dans l'économie, avec une forte concentration du pouvoir économique, qui tend à entraîner une baisse des niveaux d'emploi dans l'ensemble de l'économie. Ceci est l'avis de Ayyagari, Beck, T., and Demirguc-Kunt, A. . (2003), qui affirment que les PME sont généralement plus intensives en main-d'œuvre que les grandes entreprises et qu'elles dépendent des ressources humaines pour diverses tâches. Par conséquent, en raison de leur forte intensité de main-d'œuvre, une caractéristique qui leur permet de contribuer à une plus grande création d'emplois, les PME, en particulier dans des secteurs tels que le commerce de détail, les services et la fabrication artisanale, peuvent devenir une option viable pour l'escalade de la création d'emplois.

Les États membres de la SADC reconnaissent les diverses implications sociales et économiques associées aux niveaux élevés de chômage et d'inégalité des revenus résultant de la faible participation des PME aux économies. Dans le cadre du RISDP 2020-2030 de la Vision 2050 et de la Stratégie et de la Feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (SISR) 2015-2063, la SADC a identifié le secteur des PME comme un moteur essentiel de la croissance économique, du développement et de l'emploi durables. À cela s'ajoutent les caractéristiques intrinsèques de vitalité du secteur, qui favorisent la croissance économique inclusive, l'innovation et la création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes qui ne bénéficient actuellement que d'avantages limités en matière d'intégration sociale et économique au sein de la région de la SADC.

2.2 Possibilités de développement des PME

La région de la SADC recèle un potentiel important pour le développement des PME. Du côté de la demande, les opportunités sont évidentes grâce à la croissance économique notable des pays membres, alimentée en grande partie par des facteurs de production et des biens de consommation importés au cours des dernières années, créant ainsi un environnement favorable aux PME pour prospérer sur des marchés en expansion. Outre l'expansion continue, 80 % du commerce de la SADC est constitué d'importations en provenance de l'extérieur de la région. Ces opportunités dans la SADC et dans le reste de l'Afrique peuvent être concrétisées par la mise en œuvre des diverses mesures d'accès au marché de la ZLECAF, telles que la réduction et l'élimination progressives des droits de douane sur 90 % des marchandises échangées entre les pays africains, ce qui permettra de renforcer la compétitivité des produits des PME en réduisant les coûts d'exportation. En outre, la ZLECAF favorise l'intégration économique régionale, permettant aux PME de bénéficier du développement de la chaîne d'approvisionnement et de la chaîne de valeur. Les possibilités offertes par le commerce des services et les investissements permettent aux PME d'offrir des services spécialisés au-delà des frontières et d'attirer les investissements étrangers. La rationalisation des procédures douanières et la réduction des barrières non tarifaires simplifient les processus d'exportation, et la ZLECAF facilite la mise en réseau et les partenariats entre les PME, en encourageant la collaboration, les coentreprises et la croissance mutuelle. Les opportunités de marché sont encore élargies avec une population jeune dans toutes les nations de la SADC, ce qui contribue à la croissance d'une base de consommateurs potentiels pour les PME.

Outre ces opportunités du côté de la demande, la région est riche en ressources naturelles, notamment dans les secteurs de l'exploitation minière, de l'agriculture et des énergies renouvelables, ce qui offre aux PME de vastes perspectives. Par ailleurs, la disponibilité croissante de la technologie numérique et de la connectivité mobile a ouvert la voie au commerce électronique et aux PME axées sur la technologie. Finalement, le rôle primordial que joue l'agriculture dans de nombreux pays de la SADC offre un terrain fertile aux PME actives dans l'agro-industrie, la transformation des aliments et les exportations, ce qui améliore davantage le paysage du développement des PME dans la région. (Les détails des possibilités d'exportation des PME pour chaque État membre à l'Annexe II ci-jointe).

2.3 Performance des PME à vocation exportatrice au sein de la SADC

L'évaluation des performances des PME dans la région de la SADC est une étape essentielle vers l'élaboration d'une stratégie, car elle fournit le cadre permettant de concevoir des interventions nécessaires pour atténuer les faiblesses tout en renforçant les capacités requises pour exploiter les opportunités qui se présentent. En ce qui concerne la gamme de produits, un examen approfondi des documents relatifs à la politique et à la promotion des exportations des États membres indique que les PME participent activement aux exportations. Tous les pays de la région possèdent au moins 15 des principaux produits exportés par les PME. Parmi les exemples de produits faisant l'objet d'exportation par les PME des pays de la SADC, on peut citer les fruits de mer et les matériaux de construction en provenance de l'Angola, les diamants (sous forme taillée et polie) et les produits bovins du Botswana, la vanille et les clous de girofle des Comores, les produits textiles et les vêtements, le bois de construction et le bois d'œuvre de la RDC, les produits textiles et l'habillement, et les produits agricoles tels que le sucre, les fruits et les fleurs coupées, tous d'Eswatini, les

chaussures, la laine et le mohair du Lesotho, la vanille, les épices, le café et les huiles essentielles de Madagascar, les noix de macadamia, le tabac, le sucre, le thé et le café du Malawi, les produits textiles et l'habillement, les produits TIC, les services financiers et commerciaux de Maurice, et les noix de cajou ainsi que les produits de la mer du Mozambique (voir l'annexe pour détails pays par pays). En termes de produits, plus de 100 types différents d'exportations sont générés par les PME de la SADC, l'Afrique du Sud se spécialisant dans les produits intermédiaires des chaînes de valeur.

En ce qui concerne le volume et la valeur des échanges, la contribution des PME aux exportations totales est estimée à environ 12 % en moyenne. Bien que les données ne soient pas disponibles pour les autres CER, telles que le COMESA et la CEDEAO, on s'attend à ce que la situation ne varie pas beaucoup en raison de similitudes dans la structure économique. Par rapport aux PME de l'UE, dont la contribution aux exportations totales est de 34 %, la SADC accuse un retard considérable. La performance de la région est encore pire si l'on tient compte des exportations indirectes vers l'UE, ce qui donne un chiffre de 58 %. Dans le cas de la région de l'ASEAN, les exportations des PME représentent environ 29,9 % de toutes les exportations de la région.

Outre la gamme de produits et la contribution aux exportations totales, l'autre indicateur de la compétitivité des PME est la pénétration du marché ou la part du secteur dans les importations africaines par rapport aux importations en provenance d'autres régions, en particulier hors d'Afrique. En raison de l'absence de données concrètes sur les PME, des chiffres globaux représentant tous les secteurs sont utilisés à des fins d'inférence. Alors que la taille de la part de marché sur le marché global représente le niveau de compétitivité sur ce marché particulier, les données commerciales relatives au marché africain montrent que l'UE occupe la position la plus dominante, suivie par la Grande Chine. La région de la SADC occupe la troisième place, légèrement au-dessus de l'ALENA et de l'ASEAN. Comme le montre la figure 1, la part des PME dans les exportations totales est représentée par région, tandis que la figure 2 illustre la répartition des parts de marché en Afrique par source d'importation. Ces deux cas reflètent la faible performance commerciale de la SADC dans le contexte des PME, par rapport aux régions les plus performantes.

Figure 1 : Part des PME dans les exportations totales

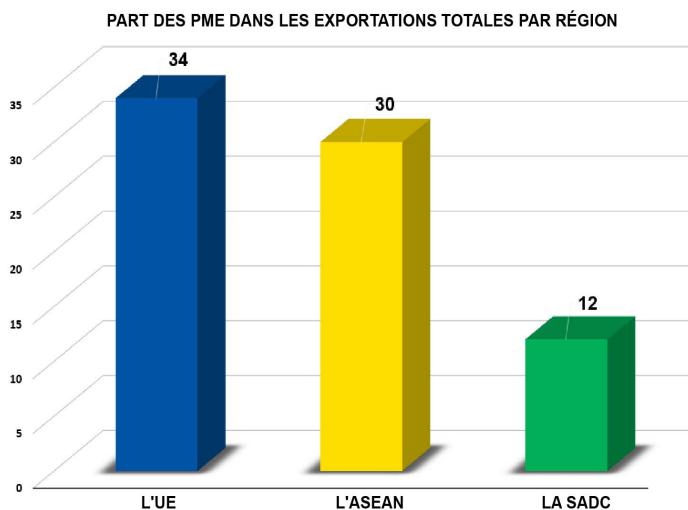
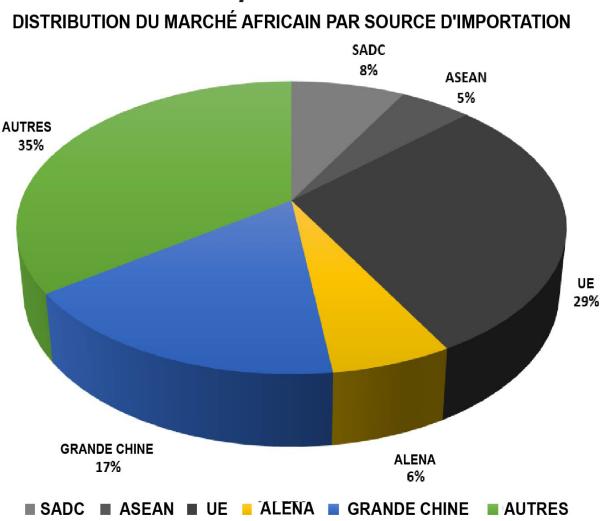


Figure 2 : Marché africain par pénétration des importations



Source : Calculs basés sur la moyenne annuelle des données commerciales du Centre du commerce international (CCI) pour 2018 - 2022 (2023)

De la même façon, une analyse du commerce intrarégional révèle que les niveaux d'échanges commerciaux sont plus élevés dans l'UE et l'ASEAN que dans la SADC. Les échanges intrarégionaux dans l'UE et l'ASEAN représentent respectivement 66,9 % et 30,6 %, tandis que ceux de la SADC n'atteignent que 20 %. La participation des PME au commerce intrarégional est la plus élevée dans l'UE (51 %), suivie par l'ASEAN (29,9 %), tandis que dans la SADC, le commerce intrarégional des PME ne représente que 12 %.

Ces résultats confirment que le secteur des PME orientées vers l'exportation dans la SADC en est encore à ses débuts et qu'il a besoin d'une plus grande compétitivité en termes de portée, de capacité de production et de productivité pour exceller dans l'exportation vers d'autres pays africains, même avec un accès tarifaire préférentiel au marché continental. Les résultats en matière de performances à l'exportation mettent également en évidence de nombreuses contraintes qui ont entravé la création de nouvelles PME et la croissance des PME existantes. Par conséquent, la stratégie vise à renforcer les capacités des PME à vocation exportatrice afin d'augmenter la part des PME dans les exportations totales grâce à l'amélioration de la productivité, de la qualité et de la diversification.

2.3.1 Performance des PME de la SADC dans le cadre de l'approche des clusters industriels

Les clusters industriels sont devenues des outils politiques importants utilisés principalement en Europe, en Amérique et en Asie pour promouvoir un soutien ciblé aux PME et améliorer leur compétitivité à l'exportation. Cette opinion est partagée par l'Organisation mondiale du commerce, dans sa publication intitulée Levelling the Trading Field for SMEs "SMEs in international trade: stylised facts" https://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/wtr16-2_e.pdf qui donne l'exemple de l'Union européenne au sein de laquelle les clusters industriels représentent près de 25 % de l'emploi total de l'UE, la politique des clusters étant utilisée pour encourager l'innovation et la transformation du tissu industriel, faciliter le renforcement des capacités des entreprises et favoriser la coopération internationale et interrégionale ainsi que la création de synergies. Dans les pays de l'ASEAN, les clusters ont émergé principalement grâce au soutien proactif du gouvernement, qui a servi à la fois de catalyseur et d'agent chargé de définir les priorités nationales et d'élaborer une vision pour l'avenir des clusters.

En Thaïlande, le gouvernement a mis en place un programme visant à promouvoir les Super Clusters dans des régions désignées, en combinant des incitations fiscales et non fiscales pour attirer les investissements directs étrangers qui favorisent l'établissement de liens avec les PME locales. Au sein de l'UE et dans de nombreux autres pays asiatiques en développement, des efforts délibérés sont déployés pour promouvoir et utiliser les clusters comme instrument politique en vue de soutenir la compétitivité des PME, contrairement à de nombreux pays africains où les clusters émergent spontanément et se concentrent uniquement sur les marchés nationaux.

Toutefois, malgré les faiblesses générales des PME en tant que secteur dans la région de la SADC, une tendance émergente démontre que les PME opérant dans le cadre des clusters dans des enclaves d'exportation dirigées par des multinationales ou dans le cadre d'accords commerciaux préférentiels tels que l'AGOA ont enregistré de meilleures performances en matière de compétitivité. L'exemple de la petite exploitation agricole de Magabbo à Mazabuka en Zambie, illustré dans l'encadré 2 ci-dessous, montre que le groupe d'agriculteurs a vu la valeur de ses exportations augmenter considérablement, passant de 47 millions de dollars américains à plus de 220 millions de dollars américains en moins de six ans (2005 - 2011).

L'impact positif des clusters sur les performances des PME a également été corroboré par les observations des parties prenantes, qui ont attribué les facteurs bénéfiques suivants au développement des clusters:

- **Amélioration de la compétitivité:** les clusters industriels ont créé un environnement dans lequel les PME peuvent accéder à des ressources, des connaissances et des compétences partagées.
- **Accès aux marchés:** l'appartenance à un cluster a facilité l'accès à des marchés nationaux et internationaux plus importants.
- **Développement des compétences:** les clusters ont souvent encouragé le développement de compétences spécialisées et de programmes de formation de la main-d'œuvre.
- **Innovation et recherche:** les clusters industriels ont également favorisé l'innovation en encourageant les activités de recherche et de développement, les avancées technologiques et le partage des connaissances.
- **Intégration de la chaîne d'approvisionnement:** les grandes entreprises de ces clusters ont souvent servi d'entreprises d'ancre, stimulant la demande d'intrants et de services de la part des PME.
- **Économies d'échelle:** la collaboration au sein des clusters a également permis de réaliser des économies d'échelle. Dans la plupart des cas, les PME ont négocié collectivement de meilleures conditions avec les fournisseurs, ce qui leur a permis d'obtenir des remises sur les achats groupés.
- **Défense des politiques:** les clusters industriels ont souvent été en mesure de s'engager dans des efforts de défense des politiques afin de relever les défis réglementaires et spécifiques à l'industrie.

« Encadré 2 : Les petits producteurs et les moyens de subsistance : le cas de la petite exploitation agricole de Magobbo dans le district de Mazabuka (Zambie) ».

Ce succès est dû à l'intégration de plus de 3 500 agriculteurs (PME) organisés dans un certain nombre de programmes d'aide aux petits planteurs et, ce faisant, à l'accès à 18 000 hectares supplémentaires de canne à sucre, en plus des 10 000 hectares initiaux qui appartenaient à la société sucrière. L'accord prévoyait que l'ensemble du financement en faveur de la mise en valeur des terres, y compris les routes, les systèmes d'irrigation pour chaque ferme participante, le labourage, la récolte et la gestion globale serait assuré et pris en charge par l'entreprise, y compris le marketing. Ce modèle de cluster et d'affaires visait à maintenir la productivité et la qualité de la canne à sucre en tant que produit destiné à l'approvisionnement de l'entreprise. Les propriétaires de PME n'étaient autorisés à financer que moins de 5 % des coûts opérationnels totaux et ceux-ci étaient attribués au temps de gestion des propriétaires.

Selon un rapport d'évaluation du programme, les revenus agricoles annuels des petits exploitants sont passés d'un minimum de 480 euros provenant de la culture de terres sèches de subsistance au cours de la période précédant le début de la culture de la canne à sucre à 9 000 euros après que le programme

ait atteint son plein fonctionnement grâce à la culture de la canne à sucre sur une superficie moyenne de cinq hectares cultivés en canne à sucre. Une enquête menée auprès des personnes interrogées sur le montant des revenus que leur ménage a tiré de leur participation à la culture de la canne à sucre au cours de la dernière campagne montre que le revenu moyen tiré de la division des recettes au cours de la période 2012-2013 pour les ménages qui ont participé aux accords de culture de la canne à sucre était de 2 999 USD. Il s'agit d'une somme considérable par rapport aux revenus moyens des zones rurales environnantes, qui se situent entre 400 et 600 dollars par an.

Cette réussite au niveau microéconomique s'est également traduite par une augmentation du volume des exportations qui, dans le cas de la Zambie, a été très importante puisque la valeur des exportations est passée de 47 millions de dollars américains à plus de 220 millions de dollars américains en moins de six ans (2005-2011). <https://www.tandfonline.com/doi/full/>

2.4 Facteurs limitant les performances à l'exportation des PME dans la SADC

Les PME de la SADC doivent encore atteindre des niveaux de performance susceptibles d'avoir un impact significatif sur la croissance et d'accélérer l'expansion des exportations. Il convient de noter que les performances observées des entreprises reflètent les facteurs de l'environnement de l'entreprise, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du contrôle de l'entreprise. En d'autres termes, l'échec ou le succès d'entreprises telles que les PME est déterminé par des facteurs internes et externes, ces derniers se manifestant aux niveaux méso, macro, régional, voire mondial.

Dans leur ouvrage intitulée « Survival of the Fittest? Entrepreneurial Human Capital and the Persistence of Underperforming Firms » (1997), Gimeno, J., Folta, T. B., Cooper, A. C., & Woo, C. Y. postulent que les contraintes initiales à la compétitivité des PME proviennent de l'individualité même de l'entrepreneur. En raison de leur création en solo et de leur structure de propriété, la réputation de la plupart des PME reflète la personnalité, l'expertise ou la marque personnelle du propriétaire ou du fondateur. Cela pourrait se traduire par des performances élevées des PME, mais seulement si les capacités de gestion et d'entreprise sont renforcées.

Cependant, dans la SADC, où plus de 80 % des entrepreneurs n'ont pas les connaissances et les talents en affaires ou en finance, un nombre assez élevé de PME (95 %) se replient non seulement dans les cinq années suivant la formation, mais aussi celles qui survivent ont du mal à survivre (Southern Africa Trust Fellow, 2018). Pour les PME à vocation exportatrice, les limites des capacités du promoteur se manifestent soit par une résistance, soit par une simple incapacité à rechercher une expertise ou des conseils extérieurs, par crainte d'une perte de contrôle.

Cette réticence ou cette incapacité à demander de l'aide a considérablement empêché les PME d'accéder à des ressources et à des conseils précieux qui pourraient atténuer les risques d'échec. En l'absence d'un cadre politique favorable aux PME et de fournisseurs privés de services aux entreprises, ces PME ont dû endurer ce qui suit :

- Expérience et connaissances limitées en matière de commerce international, notamment en ce qui concerne les réglementations complexes en matière d'exportation, la compréhension des marchés étrangers et la gestion des différences culturelles.
 - Une connaissance et une compréhension limitées des accords commerciaux et des droits de douane se traduisant par des coûts d'exportation plus élevés et des occasions manquées de bénéficier d'accords commerciaux préférentiels.
 - L'insuffisance des études de marché et des informations menant à une mauvaise sélection des marchés, à des stratégies médiocres en matière de tarification et à l'incapacité d'identifier les opportunités d'exportation potentielles.
 - Une gestion financière déficiente, y compris une budgétisation inadéquate, une gestion déficiente des flux de trésorerie et un manque d'accès au financement, entravant ainsi la capacité des PME à investir dans des activités d'exportation.
 - Des compétences limitées en matière de mise en réseau et d'établissement de relations, ce qui empêche les propriétaires de PME d'établir des partenariats utiles avec des distributeurs, des agents ou d'autres entreprises sur les marchés étrangers.
 - La réticence à adopter de nouvelles technologies et des pratiques innovantes entrave la compétitivité des PME sur le marché mondial.
 - L'incapacité à respecter les normes de qualité internationales et l'absence de systèmes de contrôle de la qualité et de certifications ont entraîné le rejet des produits sur les marchés étrangers.
 - Les limites concernant la gestion et le maintien des employés qualifiés, ce qui affecte la capacité de production et la qualité des produits.
 - Certains propriétaires ont été réticents à prendre des risques et à s'aventurer sur des marchés inconnus ou à investir dans des activités de promotion des exportations.
 - La plupart des PME ont de faibles compétences en matière de développement technologique, de stratégie de marketing, d'accès à l'information et de négociations, ce qui a conduit à des conditions défavorables dans les contrats d'exportation, affectant ainsi la rentabilité du commerce international.
 - La résistance au développement et à la diversification des produits parmi les PME a conduit certaines d'entre elles à dépendre excessivement d'un seul marché ou d'un seul produit, les exposant ainsi aux vulnérabilités face aux fluctuations du marché et aux changements de la demande.
 - L'absence de brevets pour les produits et les innovations des PME par rapport aux grandes industries.

Lorsque les PME ont tenté de se regrouper en cluster pour surmonter les difficultés liées aux approches en solo en ce qui concerne la production et les exportations des PME, elles connaissent, à l'instar des PME individuelles, de faibles performances à l'exportation en termes de capacité, de faiblesse des liens, de productivité, de qualité et de diversité des produits, ainsi que de prix non compétitifs.

Plusieurs domaines susceptibles d'être améliorés dans l'environnement des entreprises ont compromis la position des PME en matière de production et d'exportation du point de vue de la concurrence. Parmi les éléments clés, citons l'insuffisance des infrastructures, en particulier des transports, de la logistique et des communications, qui a entraîné une augmentation des coûts et des inefficacités entravant l'accès des PME aux marchés internationaux. Parmi les autres éléments, citons l'accès limité au financement, qui a restreint la capacité des PME à investir dans des activités liées à l'exportation et à développer leurs activités, les obstacles bureaucratiques liés aux documents d'exportation et aux procédures d'autorisation ayant constitué des barrières au commerce international, le manque de services spécialisés de soutien à l'exportation et les politiques commerciales incertaines qui ont encore freiné la croissance des PME, le faible niveau de formation des compétences qui a limité le développement des produits, des informations inadéquates sur le marché, une faible protection de la propriété intellectuelle, des procédures douanières inefficaces et des clusters exportateurs limités, autant de facteurs qui entravent les capacités d'exportation des PME.

Dans l'ensemble, la faiblesse de l'environnement des affaires est confirmée par le fait que 70 % des États membres de la SADC figurent parmi les 50 % de pays les moins bien classés en matière de facilité de faire des affaires (Banque mondiale (2020)). Cela est encore renforcé par le fait que seuls quatre (4) pays de la SADC (Maurice, Afrique du Sud, Seychelles et Botswana) ont figuré parmi le 100 premières économies les plus compétitives selon le rapport 2019 de l'indice de compétitivité mondiale (GCI).

Toutefois, les pays de la SADC s'efforcent de remédier à ces déficiences au niveau des entreprises et du secteur des PME, mais la plupart d'entre eux doivent encore combler des lacunes importantes. Un cadre politique régional favorable serait nécessaire pour renforcer les efforts des États membres en vue de relever les défis existants

2.5 Politiques et pratiques pour le secteur des PME exportatrice dans la SADC

La qualité de l'environnement des entreprises est fonction de la force et de l'efficacité des politiques en place et des capacités institutionnelles. La clarté et la cohérence des éléments de la politique, l'efficacité de la gouvernance et des dispositions institutionnelles, ainsi que l'adéquation des ressources pour la mise en œuvre de la politique, permettent de mesurer l'efficacité de la politique.

Un examen des politiques de soutien aux PME dans la région de la SADC révèle que tous les États membres ont exprimé leur engagement envers le secteur, bien que de manière différente. Si certains disposent d'un cadre politique entièrement développé et dédié au secteur des PME, d'autres n'ont pas encore été aussi explicites. Le soutien aux PME s'est traduit par des lignes directrices, des programmes, des stratégies, des plans, des déclarations politiques, des cadres politiques, des manuels, des déclarations, des initiatives, des directives, des accords, des livres blancs, des règlements et parfois des déclarations d'intention.

Voici un résumé des éléments de soutien que les États membres de la SADC se sont engagés à fournir :

- **accès au financement ;**
- **incitations fiscales ;**
- **formation et renforcement des capacités ;**
- **accès au marché et promotion des exportations ;**
- **soutien à la recherche et au développement (R&D) ;**
- **accès aux ressources ;**
- **adoption des technologies ;**
- **soutien à la diversité et à l'inclusion**
- **incitations à des fins de viabilité environnementale ;**
- **accès aux marchés publics ;**
- **soutien à la mise en réseau et à la collaboration ; et**
- **soutien à la propriété intellectuelle (PI)**

Dans la pratique, les engagements pris pour soutenir le secteur des PME dans presque tous les pays sont restés au niveau rudimentaire, sans qu'aucune des mesures d'incitation n'ait été mise en œuvre. Les parties prenantes ont attribué la faiblesse de la mise en œuvre à l'absence de mécanismes solides permettant de mettre en œuvre les différents éléments de la politique de manière coordonnée. Une mise en œuvre réussie nécessite une coordination à plusieurs niveaux, notamment au niveau des gouvernements centraux et locaux, des entités nationales et régionales, des collaborations entre le gouvernement et le secteur privé, et des différents ministères et agences. En outre, il faut davantage de preuves de l'existence de mécanismes structurés de suivi et d'évaluation des progrès et des réalisations des politiques et des stratégies en faveur des PME dans la plupart des États membres de la SADC.

L'absence de mécanisme de retour d'information implique que les décideurs politiques, le secteur privé et les autres parties prenantes concernées ont besoin de mieux comprendre les performances des programmes en faveur du développement des PME, ce qui limite les possibilités d'amélioration. du Sud, qui disposent de fonds dédiés au développement des PME. Ces défis liés à la politique contribuent à la faible performance des PME de la SADC, en particulier des firmes à vocation exportatrice.



Il est également évident que dans la plupart des États membres de la SADC, le financement des programmes est limité au soutien des donateurs, à l'exception de quelques pays, comme l'Afrique.

En revanche, l'examen de la stratégie relative à la promotion des PME à vocation exportatrice de l'UE montre qu'il existe un cadre complet et clairement défini englobant tous les aspects pertinents des impératifs politiques pour le développement des PME. L'Union européenne possède l'un des meilleurs exemples de structures institutionnelles et de gouvernance pour ce qui concerne le soutien au développement des PME, avec une définition claire et des instruments juridiques qui facilitent l'application des décisions de la Commission sur les PME. La Commission européenne a adopté le Small Business Act 34 (SBA) comme cadre politique visant à stimuler la croissance et la compétitivité des PME. En plus de soutenir le développement des clusters, la loi a rationalisé les réglementations, réduisant ainsi la charge administrative. Elle a également amélioré l'accès des PME au financement et rendu le marché unique plus accessible.

Dans la région de l'ASEAN, un comité de coordination des micro, petites et moyennes entreprises (ACCMSME) a été créé en tant qu'organe responsable du renforcement de la participation des MPME à l'intégration de l'ASEAN et de l'approfondissement et de l'élargissement de leur contribution à la croissance économique de l'ASEAN. La région gère également le portail d'accès à l'ASEAN, une passerelle virtuelle unique d'informations commerciales permettant aux entreprises internationales d'élargir leur marché au sein de l'ASEAN et au-delà.

L'OCDE reconnaît également que de nombreuses politiques (génériques, conditions-cadres et mesures ciblées) impliquent souvent des ministères et des agences au niveau central et sous-régional, ce qui peut avoir un impact sur la compétitivité des PME et de l'esprit d'entreprise. L'OCDE a mis au point une boîte à outils test PME afin d'aider les États membres à mettre en œuvre des politiques efficaces, efficientes et cohérentes en faveur des PME afin d'exploiter pleinement le potentiel des PME et des entrepreneurs. De même, l'Indice des politiques en faveur des PME de l'OCDE offre un outil analytique qui permet aux pays de cartographier les politiques et les programmes relatifs aux PME et d'évaluer leur alignement sur les meilleures pratiques internationales.

3 LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À L'IDENTIFICATION DES PME PRIORITAIRES POUR UN SOUTIEN STRATÉGIQUE

La stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME vise à optimiser l'exploitation des possibilités offertes par le marché africain qui représente plusieurs milliards de dollars. Il cherche à le faire en découvrant et en soutenant des PME en phase de démarrage dans des lignes de produits présentant un avantage comparatif caché pour la production destinée au marché de l'exportation et en soutenant l'expansion de la capacité de production des PME existantes présentant un avantage comparatif avéré pour le marché africain.



En outre, la stratégie vise à transformer et à améliorer les PME dont la compétitivité à l'exportation reposait jusqu'à présent sur l'avantage comparatif en une compétitivité ancrée dans l'avantage compétitif. Il est essentiel de soutenir la transition d'une part importante des PME vers les segments intermédiaires et en aval des chaînes de valeur des produits de base, caractérisés par une plus grande valeur ajoutée et une plus grande propension à la création d'emplois. Par conséquent, la stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME vise à promouvoir les « gagnants actuels » et « ceux qui ont un potentiel gagnant à l'avenir, une fois qu'ils ont été soutenus ». À cet égard, la stratégie prendra en considération les facteurs suivants pour identifier et classer par ordre de priorité les PME à soutenir :

- Les PME productrices, transformatrices et fournisseuses de matières premières et d'intrants intermédiaires, de pièces, d'emballages, de services et de produits finis susceptibles d'être demandés en Afrique ;
- Les PME participant déjà en tant qu'exportatrices directes aux marchés de la SADC, de la Tripartite, de la ZLECAF et aux marchés mondiaux.
- Les PME qui jouent un rôle de catalyseur dans la croissance et l'expansion des clusters exportateurs
- Les PME ayant une tendance naturelle à attirer la participation des femmes et des jeunes
- Les PME ayant une tendance naturelle à établir des liens avec les multinationales exportatrices et les grandes entreprises.
- Les PME ayant une forte propension à attirer les investissements directs étrangers.
- Les PME dont la compétitivité repose sur la facilitation des échanges, les services logistiques et le commerce électronique.

L'accélération de l'entrée sur le marché des exportations des PME de la SADC sera réalisée grâce à un soutien sélectif basé sur les attributs susmentionnés.

4 PRINCIPES DIRECTEURS

Ces principes directeurs encouragent l'idée selon laquelle les PME peuvent jouer un rôle central dans l'intégration économique de la SADC et du reste de l'Afrique dans le cadre de la ZLECAF lorsqu'elles sont soutenues par des approches coopératives et mutuellement bénéfiques. Ils visent à créer un environnement plus inclusif et équitable dans lequel les PME peuvent prospérer et contribuer au succès global des marchés intégrés. Par conséquent, lors de la mise en œuvre de cette stratégie, les États membres de la SADC, conformément à la philosophie énoncée à l'article 4 du Traité de la SADC, coopèrent de bonne foi et veillent à ce que toutes les interventions, actions et programmes découlant de la stratégie soient guidés par les principes suivants et leur donnent effet :

- **Accès équitable au marché** : promouvoir un accès juste et équitable au marché dans la région de la SADC et dans le reste de l'Afrique dans le cadre de la ZLECAF pour toutes les PME, indépendamment de leurs tailles, de leurs localisations, de leurs secteurs ou de leurs propriétaires.
- **Le commerce inclusif** : veiller à ce que les politiques et les accords d'intégration économique permettent aux PME de participer activement au commerce et aux investissements transfrontaliers et d'en tirer profit.
- **Participation des PME à la politique** : l'implication des PME dans l'élaboration des politiques et des accords d'intégration économique garantit la prise en compte de leurs besoins et de leurs points de vue spécifiques.
- **Croissance mutuelle** : donner la priorité à la croissance et à la prospérité mutuelles des PME et de l'économie dans son ensemble, en reconnaissant que les PME jouent un rôle essentiel dans le processus d'intégration économique de la SADC.
- **Entreprises coopératives** : Encourager les PME à s'engager dans des entreprises coopératives, des partenariats et des alliances afin de renforcer leur position concurrentielle sur les marchés intégrés de la SADC et du reste de l'Afrique dans le cadre de la ZLECAF.
- **Inclusion de la dimension genre** : Prendre des mesures délibérées pour s'assurer que toutes les actions et tous les programmes émanent de la stratégie d'intégration de la participation des femmes et des jeunes.
- **Changement/réforme des structures économiques** : adopter une approche claire pour corriger les déséquilibres structurels économiques hérités du passé au sein du bloc régional par le biais d'accords gagnant-gagnant.

5 PERTINENCE DE LA STRATÉGIE EN FAVEUR DES PME

La SADC, tant au niveau régional qu'au niveau des États membres, doit encore élaborer un cadre politique efficace pour soutenir la croissance et le développement du secteur des PME, en particulier celles qui se tournent vers les exportations. Les avantages découlant de l'intégration régionale n'ont pas profité au secteur. Il en résulte un secteur des PME fragmenté qui contribue le moins à l'économie régionale. La lacune que la stratégie régionale de la SADC pour les PME à vocation exportatrice vise à combler est la nécessité d'un cadre coordonné à l'échelle de la région pour aider ces PME à tirer parti des possibilités offertes par la SADC et la ZLECAF. L'objectif consiste à harmoniser les efforts, à réaliser des économies d'échelle et à offrir des mécanismes de soutien aux PME et aux stratégies nationales individuelles qui peuvent avoir besoin d'aide pour atteindre indépendamment le résultat voulu. En encourageant la coopération régionale, la stratégie peut aider les PME à libérer leur potentiel d'exportation, à étendre leur portée commerciale et à contribuer à la croissance économique et à l'intégration de la région de la SADC au sein du continent africain. C'est pourquoi, lors de l'élaboration de la présente stratégie, les éléments suivants constituent quelques-unes des raisons impérieuses spécifiques :



- Coordination régionale** : l'absence de stratégies nationales et régionales des PME en matière d'exportation a entraîné une fragmentation et un manque de synergie dans les efforts déployés par les PME pour accéder aux marchés régionaux et internationaux. Cette stratégie fournit un cadre permettant d'harmoniser les approches et de favoriser la coordination entre les États membres, en veillant à ce que les PME puissent bénéficier collectivement des opportunités offertes par la ZLECAF.
- Économies d'échelle** : la ZLECAF offre un vaste marché de plus de 1,3 milliard de personnes. Pour tirer parti de ce marché, les PME doivent opérer à une échelle qui n'est peut-être pas réalisable au niveau national. Compte tenu de son orientation régionale, cette stratégie permettra aux PME de mettre en commun leurs ressources, de partager les meilleures pratiques et de relever ensemble les défis, ce qui renforcera leur compétitivité sur le marché continental.
- Réduction l'asymétrie de l'information** : les PME de la SADC ont souvent besoin d'accéder à des informations essentielles sur le marché, à des cadres réglementaires et à des processus de facilitation du commerce, ce qui a entravé leurs efforts d'exportation. Cette stratégie comblera ce déficit d'information en centralisant les informations sur les marchés, les orientations

réglementaires et les ressources de soutien à la facilitation des échanges, les rendant ainsi plus accessibles aux PME de la région.

- **Défense des politiques** : en l'absence de politiques nationales et régionales d'exportation en faveur des PME, celles-ci ont besoin d'aide pour influencer l'élaboration des politiques permettant de mieux répondre à leurs besoins. Cette stratégie servira de plateforme qui permettra aux PME de plaider collectivement en faveur de politiques de soutien, de réductions tarifaires et de réformes réglementaires propices aux entreprises exportatrices.
- **Renforcement de la collaboration** : cette stratégie encouragera la collaboration et le partage d'informations entre les États membres, favorisant un sentiment de soutien mutuel et d'objectifs partagés dans la promotion des exportations des PME. Cette coopération débouchera sur des partenariats plus solides et des initiatives collectives au profit des PME.
- **Construction d'une identité régionale** : une stratégie unifiée de la SADC contribuera à créer une identité régionale pour les PME, en mettant l'accent sur la force et le potentiel collectifs des entreprises de la région. Cela peut améliorer la visibilité et la crédibilité des PME de la SADC sur les marchés internationaux.

6 LA STRATÉGIE

6.1 La philosophie directrice

La vision

Un secteur des PME compétitif au niveau mondial et axé sur l'innovation, générant des revenus élevés et des emplois pour tous.

But stratégique

Favoriser un écosystème de PME dynamique et compétitif à l'échelle mondiale, en leur donnant les moyens de prospérer, d'innover et de saisir les opportunités qui se présentent sur le marché africain et au-delà.

L'objectif de compétitivité des PME devrait contribuer à la réalisation des grands objectifs de la stratégie d'industrialisation de la SADC, à savoir

- Doubler la part de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) dans le PIB pour atteindre 30 % à l'horizon 2030 et 40 % à l'horizon 2050, y compris la part des services liés à l'industrie.
- Faire passer les exportations de produits manufacturés de moins de 20 % à au moins 50 % des exportations totales d'ici 2030.
- Augmenter la part de l'emploi industriel à 40 % de l'emploi total d'ici 2030.

Résultats attendus :

- **Accès aux marchés internationaux** : augmentation de l'engagement des PME dans le commerce transfrontalier et les activités commerciales internationales.
 - **Création d'emplois** : augmentation d'emplois créés ou maintenus par les PME à vocation exportatrice dans tous les secteurs.
 - **Propriété des femmes et des jeunes** : augmentation du nombre de PME exportatrices détenues par des femmes et des jeunes.
 - **Ventes à l'exportation** : augmentation des exportations générées par les PME à vocation exportatrice.
 - **Part de marché** : augmentation de la contribution des PME au PIB par activité ou secteur.
 - **Nombre de PME** : augmentation du nombre de PME exportatrices enregistrées au sein d'une juridiction ou d'une industrie spécifique.

6.2 Piliers, interventions et actions stratégiques

Pour assurer une transformation réussie du secteur des PME à vocation exportatrice, il est tenu compte des cinq conditions qui doivent être remplies pour que la vision et l'impact envisagé sur le développement se concrétisent. Les piliers stratégiques sont les suivants :



Pilier I : Environnement politique, juridique et réglementaire,



Pilier II : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences,



Pilier III : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME.



Pilier IV: Accès au marché



Pilier V: Accès au financement.

Pour faciliter la compréhension et la visualisation par les parties prenantes, les piliers sont présentés sous la forme d'un cadre de résultats, décrivant les résultats souhaités pour chaque intervention.

Tableau 3 : Une illustration des transformations attendues des piliers

#	Piliers stratégiques	Résultats
1.	Environnement politique, juridique et réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> ● Rationalisation de la coordination et de la cohérence des politiques à tous les niveaux de gouvernement, tant national que régional ● Réforme de l'environnement juridique et réglementaire pour faciliter la création de nouvelles entreprises et la croissance des entreprises, ● L'intérêt et la participation des PME sont encouragés dans toutes les politiques, réglementations et prises de décision.
2.	Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences,	<ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration de la formation à l'entrepreneuriat ciblant les PME dirigées par les jeunes et les femmes ● Intégration de l'éducation à l'esprit d'entrepreneuriat dans les systèmes éducatifs et les stratégies nationales de développement. ● Amélioration des compétences, des connaissances et de l'expertise dans le cadre de PME, en particulier chez les femmes et les jeunes
3.	Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement des liens avec les PME et de la collaboration avec les universités et les centres de recherche et du développement ● Promotion des clusters de PME dans les chaînes de valeur prioritaires et amélioration de l'environnement opérationnel ● Promotion du transfert de technologie et des programmes d'innovation ciblant les PME
4.	Accès au marché	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduction des obstacles à l'accès au marché pour les PME (au niveau régional, continental et mondial) ● Renforcement de la capacité d'exportation des PME ● Régimes adaptés aux PME pour un meilleur accès au marché Promu
5.	Accès au financement	<ul style="list-style-type: none"> ● Meilleure disponibilité des informations financières ● Renforcement de la capacité des institutions à fournir des financements aux PME ● Renforcement des connaissances financières des PME ● Augmentation des instruments de financement destinés aux PME

Le cadre de résultats est complété par le détail du cadre logique qui décrit comment les piliers, les interventions et les actions se traduisent par les résultats souhaités tels qu'ils sont présentés dans le cadre.

Pilier I : Environnement politique, juridique et réglementaire

Justification :

Un cadre politique et réglementaire solide est essentiel pour favoriser la croissance d'entreprises compétitives et résilientes. Une coordination efficace entre les différents ministères, les agences, le secteur privé et les organisations à but non lucratif est nécessaire compte tenu de la diversité des parties prenantes impliquées dans le secteur des PME. Les politiques doivent être adaptées aux besoins des PME, faire l'objet d'un suivi continu et être exemptes de directives contradictoires. Les cadres réglementaires devraient tenir compte des caractéristiques uniques des PME et reconnaître leurs ressources limitées et leurs exigences de conformité gérables. Il est essentiel de donner la priorité aux dispositions favorables aux PME en appliquant le principe « penser aux petits d'abord » dans la législation. Les cadres politiques nationaux et régionaux devraient établir des mécanismes de coordination et d'alignement entre les pays et les institutions afin de réduire les obstacles au commerce et de faciliter les activités transfrontalières des PME en matière de commerce et d'investissement.

Intervention stratégique 1

Faciliter l'harmonisation des stratégies nationales de promotion des PME avec les protocoles et les cadres politiques de la SADC.

Justification :

L'harmonisation des stratégies nationales, des cadres juridiques et des institutions pour converger vers les protocoles régionaux et les objectifs de la politique d'industrialisation favorise un environnement commercial compétitif et équitable pour les PME à vocation exportatrice, ce qui leur permet de tirer parti de la ZLECAF. Cela engendre une stabilité et une prévisibilité des politiques, créant ainsi un environnement propice au commerce transfrontalier. Les PME peuvent tirer parti d'un accès élargi aux marchés, renforcer leur compétitivité, attirer les investissements et contribuer à la croissance et à l'intégration régionales.

Actions :

- Élaborer des stratégies et des réglementations nationales spécifiques aux PME, alignées sur la stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME de la SADC et sur d'autres cadres régionaux.
 - Élaborer/réviser un cadre juridique et réglementaire efficace pour les PME à vocation exportatrice
 - Mettre en place des dispositifs institutionnels régionaux pour coordonner la mise en œuvre des politiques et des programmes nationaux et régionaux concernant les PME à vocation exportatrice.
 - Développer un système régional centralisé de gestion de l'information sur les PME, avec des données pertinentes accessibles aux utilisateurs autorisés.

Intervention stratégique 2

Développer un système centralisé d'information et de gestion des données sur les PME pour une gestion efficace des stratégies et un suivi des performances des PME.

Justification :

Le renforcement des systèmes d'information pour les PME à vocation exportatrice est essentiel pour l'élaboration de politiques, la prise de décisions et le suivi fondés sur des données probantes. Des données complètes sur les activités d'exportation des PME et les tendances du marché permettent de cibler le soutien et l'allocation des ressources. Un système d'information solide favorise un environnement propice à la prospérité des PME dans le commerce international, contribuant ainsi à la croissance économique et à la création d'emplois.

Actions :

- Développer un système régional centralisé de gestion de l'information sur les PME, avec des données pertinentes accessibles aux utilisateurs autorisés.

Le Pilier II Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Justification :

Un capital humain solide est essentiel à la création et au développement des entreprises. Investir dans le développement des compétences, des connaissances et des capacités des salariés permet de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée, de favoriser l'esprit d'entreprise, de renforcer la compétitivité, d'attirer et de retenir les meilleurs talents, de permettre l'adaptation au changement et de promouvoir l'innovation et la résolution de problèmes. Ces facteurs déterminent la croissance, le succès et la durabilité des entreprises dans l'environnement commercial dynamique d'aujourd'hui.

Intervention stratégique 1

Renforcer les compétences en matière d'entrepreneuriat et de compétences techniques et managériales.

Justification :

Le renforcement des compétences en matière d'entrepreneuriat, de développement de produits, de production, de techniques, de finances et de gestion est essentiel pour soutenir les PME à vocation exportatrice dans le contexte de la zone de libre-échange continentale africaine. En améliorant ces compétences, les PME peuvent identifier efficacement les opportunités de marché, développer des produits compétitifs, optimiser les processus de production et gérer efficacement leurs opérations. Ce qui leur permettra de tirer parti des avantages qu'offre la ZLECAF en accédant à des marchés régionaux plus importants, en élargissant leur clientèle et en stimulant la croissance et le développement économiques.

Actions :

- Introduire des cours/programmes d'entrepreneuriat et de développement d'entreprise et d'éducation financière à tous les stades de l'éducation.
- Faciliter et promouvoir les programmes de création d'entreprises dans l'ensemble de la SADC.
- Offrir une assistance technique et un soutien aux PME en ce qui concerne le développement de produits compétitifs et prêts à l'exportation.
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation aux compétences techniques.
- Proposer des initiatives de renforcement des capacités pour développer les compétences en matière de gestion et de leadership.
- Créer d'un centre à guichet unique de la SADC pour le développement des PME.

Intervention stratégique 2

Renforcer les partenariats d'affaires transfrontaliers et la fourniture de services de développement des entreprises

Certains États membres de la SADC ont réussi à faciliter l'enregistrement des entreprises et les services de conseil, mais des progrès sont encore nécessaires dans d'autres. Les services tels que le redressement d'entreprise, les fusions et les acquisitions sont rares pour les PME. Il existe des associations de PME, mais elles sont confrontées à des problèmes de durabilité et de capacité. Le conseil des entreprises de la SADC traite des questions liées à la politique, mais des mécanismes plus spécialisés sont nécessaires pour la mise en réseau transfrontalière, l'échange d'informations, le financement et les partenariats de collaboration. Un centre régional de facilitation des affaires à guichet unique peut stimuler les partenariats transfrontaliers et améliorer les perspectives d'intégration régionale.

Actions :

- Créer d'un centre à guichet unique de la SADC pour le développement des PME.
- Élaborer un système régional de certification de la qualité pour les prestataires de services de développement des entreprises.
- Élaborer et tenir à jour un registre en ligne des prestataires de services de développement des entreprises certifiés et largement répartis dans la SADC,
- Publier le bulletin d'information sur les PME de la SADC.

Le Pilier III « Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux SME

Justification :

Soutenir la modernisation technologique, favoriser le transfert de technologies et promouvoir les liens entre les PME exportatrices et les universités et organismes de recherche, c'est favoriser la croissance économique à long terme et renforcer la compétitivité internationale. L'augmentation de la productivité des PME/PMI crée des opportunités de liens et d'intégration dans le réseau des sociétés multinationales et des chaînes de valeur mondiales.

Le soutien à la mise à niveau technologique, au transfert de technologie et à l'établissement de liens entre les PME et le monde universitaire stimule la croissance économique et la compétitivité. Les PME productives peuvent s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales et collaborer au sein de clusters industriels pour favoriser l'innovation. Il est essentiel d'encourager la recherche et le développement (R&D), le transfert de technologies et la commercialisation avec les universités et le secteur privé. Les pouvoirs publics, les universités et les PME doivent collaborer pour créer un écosystème compétitif. La coordination des efforts en matière de R&D et le renforcement des synergies entre les centres de R&D, les universités et les entreprises peuvent conduire à une commercialisation réussie de la recherche. Un secteur des PME compétitif favorise la collaboration en matière de R&D, facilite la commercialisation de la recherche et encourage l'innovation.

Intervention stratégique 1

Favoriser le développement de clusters industriels qui encouragent l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance.

Actions :

- Soutenir le développement et la promotion de clusters industriels qui favorisent l'innovation des PME dans les chaînes de valeur prioritaires et faciliter les liens avec les universités et les organisations de recherche et de technologie (RTO) afin d'accélérer la commercialisation des innovations conformément au plan directeur et aux lignes directrices des clusters industriels régionaux de la SADC.
- Faciliter l'établissement de liens entre les PME régionales axées sur la chaîne de valeur et les sociétés multinationales, les entreprises des zones économiques spéciales (ZES) et des zones franches d'exportation (ZFE) ainsi que les marchés publics afin de favoriser l'accès aux marchés, le transfert de technologies et les meilleures pratiques. Les programmes de liens devraient supprimer les obstacles à l'accès à ces marchés et renforcer les capacités des PME à répondre aux exigences de la chaîne d'approvisionnement, notamment en matière de durabilité, de qualité et de rapidité de livraison.
- Soutenir la création ou le renforcement des capacités des organisations de recherche et de technologie (RTO) existants, des pôles d'innovation et des liens avec les PME. Le renforcement des capacités comprendra des missions d'apprentissage sur les meilleures pratiques dans la région de la SADC, le soutien à la mise en réseau et aux plateformes régionales pour les RTO et les PME innovantes, le pilotage de programmes de commercialisation des technologies, le soutien à la formation en matière de droits à la propriété intellectuelle et la promotion des liens avec les plateformes de connaissances mondiales.

- Mettre en place des programmes de financement, des bourses et des subventions spécifiquement destinés à soutenir les activités de R&D des PME à vocation exportatrice . Il peut s'agir du financement d'études de faisabilité, du développement de produits, de l'amélioration des processus et de l'adoption de technologies. Simplifier les processus de demande et d'approbation pour l'accès aux fonds de R&D.
- Soutenir la création ou le renforcement de centres d'excellence et de spécialisation afin de promouvoir l'innovation, le transfert et la diffusion technologiques pour les chaînes de valeur régionales prioritaires identifiées (en vue de promouvoir le développement de startups et soutenir la modernisation des PME dans les régions).
- Renforcer la capacité des PME en matière de protection des droits de propriété intellectuelle (DPI) : Élaborer et mettre en œuvre des programmes de mentorat pour les PME en matière de DPI. Simplifier et harmoniser les procédures de dépôt des demandes d'enregistrement de propriété intellectuelle.

Intervention stratégique 2

Promouvoir la diffusion d'informations sur la technologie et l'innovation auprès des PME

La plupart des pays de la SADC mettent en œuvre divers programmes de soutien à l'innovation, y compris le financement de l'innovation. Cependant, les informations sur ces programmes ne sont souvent pas accessibles aux PME. Il est nécessaire de promouvoir une approche plus structurée de la diffusion d'informations sur les programmes de soutien à l'innovation et à la technologie pour les PME afin d'en élargir la portée et l'impact.

Actions :

- Renforcer/établir des plateformes de partage des technologies, de l'innovation et des connaissances (telles que l'USSD, les centres d'assistance téléphonique et les médias sociaux) sous l'égide du Conseil des entreprises de la SADC, afin de faciliter le partage des connaissances, des meilleures pratiques et des exemples de réussite dans le domaine de la technologie parmi les PME à vocation exportatrice. Ces plateformes peuvent permettre aux PME d'accéder à des informations pertinentes, d'entrer en contact avec des experts et de s'inspirer d'études de cas réussies dans leur secteur d'activité.
- Faciliter la participation des PME aux réseaux d'innovation et aux collaborations internationales Encourager les PME à s'engager dans des partenariats mondiaux de R&D, des coentreprises et des initiatives de transfert de technologie. Aider les PME à assister à des conférences internationales, à des foires commerciales et à des événements axés sur la technologie afin de les exposer aux tendances et aux progrès mondiaux.
- Faciliter la mise en place de programmes de formation et de renforcement des capacités afin d'améliorer les capacités technologiques des PME.
- Organiser l'exposition annuelle sur l'innovation des PME de la SADC au niveau régional afin

de promouvoir et de stimuler l'innovation dans la région de la SADC, de reconnaître et de récompenser les PME innovantes, d'encourager le partage d'expériences et d'utiliser cette plateforme pour attirer les investisseurs providentiels. Les lauréats seront soutenus/encouragés au moyen des récompenses financières, des parrainages, des liens avec le marché et du renforcement des capacités.

Intervention stratégique 3

Mise en place d'une infrastructure favorable au développement des PME dans les clusters industriels et les chaînes de valeur régionales associées.

Les PME de la région SADC ne se trouvent pas uniquement dans les zones urbaines et périurbaines. On les retrouve également dans les zones rurales, souvent non connectées aux infrastructures de base telles que les systèmes de transport bien planifié, les services énergétiques modernes, l'approvisionnement en eau, les TIC et les locaux commerciaux. Cette situation limite la capacité des PME à rivaliser avec leurs homologues ayant accès à ces services et freine leur intégration dans les chaînes de valeur régionales, continentales et mondiales. Il est essentiel de fournir des infrastructures favorables, en particulier aux PME ayant des liens avec les marchés régionaux, continentaux et mondiaux, ainsi qu'aux PME opérant dans les zones rurales. Cela permettra d'améliorer l'intégration de la chaîne de valeur et d'établir une chaîne d'approvisionnement compétitive.

Actions :

- Soutenir le développement des TIC et de l'infrastructure numérique dans les clusters de PME identifiés et les chaînes de valeur associées.
- Faciliter et soutenir le développement de parcs de PME, d'espaces de travail et de bâtiments d'usine dans des zones/localités ayant le potentiel de catalyser les chaînes de valeur régionales.
- Soutenir la fourniture de services d'approvisionnement en énergie abordable, fiable et verte aux PME et aux chaînes de valeur associées.
- Faciliter la mise en place de transports multimodaux reliant les PME aux plateformes commerciales et logistiques et aux marchés régionaux.

Le Pilier IV « Accès au marché

Justification :

ML'amélioration de l'accès des PME aux marchés est cruciale pour stimuler la croissance économique et la compétitivité régionales. Des difficultés telles que le manque d'informations, de contacts et de sensibilisation entravent leur participation aux chaînes de valeur régionales, continentales et mondiales. Il est essentiel de renforcer leur accès aux marchés régionaux, continentaux et mondiaux. Des études montrent que les PME exportatrices se développent plus rapidement, accèdent à des bases de consommateurs plus larges et saisissent de nouvelles opportunités. Un meilleur accès favorise le commerce transfrontalier, l'innovation et la productivité, facilite le partage des connaissances et le transfert de technologies, et permet aux PME de contribuer au développement durable, à la création d'emplois et à l'intégration régionale. Les plateformes d'information et les programmes de renforcement des capacités peuvent considérablement améliorer l'accès des PME aux marchés.

Intervention stratégique 1

Renforcer l'accès des PME au marché continental et mondial

Justification :

Le renforcement de l'accès des PME au marché continental est essentiel pour trois raisons : élargir leur base de consommateurs, tirer parti des avantages qu'offre la ZLECAF et favoriser l'intégration régionale grâce au développement de la chaîne d'approvisionnement et à l'établissement de liens. Il permet aux PME d'accéder à un vaste marché, de bénéficier d'une réduction des barrières commerciales et de favoriser le commerce transfrontalier, le partage des connaissances et l'innovation. En fin de compte, le fait de permettre aux PME d'accéder au marché continental contribue au développement durable, à la création d'emplois et à la prospérité économique générale.

Actions :

- Soutenir la rationalisation des mesures de facilitation des échanges en s'attaquant aux barrières non tarifaires telles que la lourdeur des procédures d'octroi de licences d'importation et d'exportation et l'introduction de quotas d'importation : faciliter la rationalisation des mesures de facilitation des échanges dans la région de la SADC afin d'accélérer les procédures douanières, de réduire les barrières commerciales et d'améliorer l'efficacité de la logistique. Simplifier les exigences en matière de documentation et les procédures de dédouanement afin de faciliter le commerce transfrontalier pour les PME à vocation exportatrice. Investir dans des infrastructures commerciales modernes et des plateformes numériques pour des opérations commerciales efficaces.
- Développer des systèmes préférentiels de la SADC pour promouvoir l'accès des PME aux marchés publics. Développer et promouvoir le pacte « Acheter auprès des PME de la SADC », un outil destiné à faciliter l'accès aux marchés publics et à l'étendre progressivement aux opérateurs du secteur privé.
- Soutenir les efforts d'entrée sur le marché et d'internationalisation des PME : faciliter l'accès aux liens web et aux portails, tels que le commerce électronique, sur les services de soutien disponibles dans la région de la SADC et au-delà. Soutenir les PME à vocation exportatrice en les aidant à surmonter les difficultés liées à l'entrée sur de nouveaux marchés, par le biais de séminaires et de formations. Offrir des conseils sur les stratégies d'entrée sur le marché, les canaux de distribution, les réglementations locales et la protection de la propriété intellectuelle. Faciliter les relations avec les agents locaux, les distributeurs et les partenaires commerciaux afin d'améliorer l'accès au marché et la présence locale.
- Améliorer l'accès au marché pour les PME dans les accords commerciaux : Plaider en faveur de politiques favorables et d'accords bilatéraux qui améliorent l'accès au marché pour les PME à vocation exportatrice. Les États membres de la SADC doivent veiller à ce que l'ALE ou l'accord de la ZLECAF et les accords commerciaux bilatéraux comportent des dispositions spécifiques aux PME et des programmes de travail visant à renforcer le potentiel du secteur en matière de commerce et d'investissement. Les dispositions visant à améliorer l'accès des PME aux marchés devraient inclure les règles d'origine, les DPI, les marchés publics, la main-d'œuvre et l'investissement, les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les exigences de qualité. Plaider en faveur d'un régime commercial simplifié soutenant la rationalisation des processus et des procédures pour les PME et les réglementations dans le cadre de la ZLECAF.

- Promouvoir le développement de produits axés sur le marché, les programmes régionaux et nationaux de promotion de la marque et les programmes conjoints de promotion de la marque parmi les PME des chaînes de valeur prioritaires et des clusters industriels afin d'accroître la valeur de leurs exportations. Soutenir les PME à vocation exportatrice en développant des produits et des services qui répondent aux exigences des marchés cibles. Faciliter l'accès au soutien au développement de produits, aux ressources en matière de recherche et de développement et aux réseaux d'innovation. Encourager les PME à adapter leurs offres aux besoins et préférences spécifiques du marché par la personnalisation des produits, l'optimisation de l'emballage et l'innovation continue.

Intervention stratégique 2

Mettre en place un système d'informations complètes sur les marchés d'exportation, des liens et des partenariats

Les services complets de soutien aux marchés d'exportation doivent être améliorés pour les PME au-delà de la fourniture d'informations générales via une page web, notamment en ce qui concerne le respect des règles d'origine, les opportunités et les procédures de certification. Les informations fournies par le gouvernement sur la ZLECAF ou d'autres initiatives d'intégration régionale se limitent généralement au texte de l'accord et ne sont pas adaptées aux besoins spécifiques des PME. Les PME ont besoin d'informations détaillées et complètes, notamment sur les possibilités d'investissement et de partenariat et sur les tendances du marché dans les chaînes de valeur régionales prioritaires.

Actions :

- Faciliter la mise en place ou le renforcement de l'Observatoire des exportations et des investissements aux niveaux régional et national, en fournissant des services de mise en correspondance des exportations et des investissements, en particulier des connaissances sur la ZLECAF. Au niveau de la SADC, l'Observatoire régional qui doit être mis en place fournira des services de soutien spécifiques à la ZLECAF.
- Promouvoir les partenariats avec les multinationales/grandes entreprises et les événements B2B afin d'accroître l'accès au marché et les opportunités d'investissement sur les marchés régionaux, continentaux et mondiaux.
- Soutenir la participation des PME aux salons professionnels régionaux, continentaux et internationaux qui attirent les acheteurs et les professionnels du secteur.
- Renforcer la mise en réseau des entreprises et la collaboration : Favoriser la mise en réseau et la collaboration entre les PME exportatrices dans la région de la SADC. Faciliter la création de clusters industriels, d'associations d'entreprises et de plateformes de mise en réseau qui permettent aux PME d'échanger des connaissances, de partager des expériences et d'explorer les possibilités de collaboration. Promouvoir les initiatives de marketing commun, les accords de sous-traitance et les partenariats entre PME.

Intervention stratégique 3

Renforcer les capacités et l'expérience des PME en matière d'exportation

Justification :

Le renforcement des capacités et de l'expérience des PME en matière d'exportation est crucial pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il offre aux PME la possibilité d'élargir leur marché, de diversifier leur clientèle et de réduire leur dépendance à l'égard des marchés nationaux. Deuxièmement, l'exportation expose les PME à des marchés plus vastes où la demande est plus forte, ce qui favorise la croissance potentielle du chiffre d'affaires et la rentabilité. Troisièmement, l'engagement dans le commerce international favorise l'innovation, l'efficacité et l'amélioration de la productivité, car les PME s'efforcent d'être compétitives au niveau mondial. Enfin, l'expérience acquise grâce à l'exportation permet aux PME d'acquérir des compétences et des connaissances précieuses pour de futures expansions de marché, garantissant ainsi un succès à long terme sur le marché mondial.

Actions :

- Promouvoir l'adoption de normes internationales, de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et le respect des exigences en matière d'exportation, en soutenant l'harmonisation des normes, l'évaluation de la conformité et les réglementations techniques. Fournir aux PME à vocation exportatrice des conseils leur permettant de se conformer aux normes internationales. Offrir une assistance en matière d'obtention de certifications par rapport aux normes internationales afin de s'assurer que les produits et services répondent aux normes nécessaires à l'exportation. Renforcer les institutions responsables de la normalisation et de l'évaluation de la conformité.
- Promouvoir l'adoption de plateformes de commerce électronique et de solutions commerciales numériques parmi les PME à vocation exportatrice. Fournir une formation et un soutien pour aider les PME à tirer parti des outils numériques facilitant l'accès au marché, les ventes en ligne et les transactions transfrontalières. Faciliter les partenariats avec les plateformes de commerce électronique et les marchés numériques afin d'améliorer la visibilité et la portée des PME.
- Renforcer la mise en réseau et la collaboration entre les PME orientées vers l'exportation dans la région de la SADC. Faciliter la création de clusters industriels, d'associations d'entreprises et de plateformes de mise en réseau qui permettent aux PME d'échanger des connaissances, de partager des expériences et d'explorer les possibilités de collaboration. Promouvoir les initiatives de marketing commun, les accords de sous-traitance et les partenariats entre PME.
- Soutenir la création ou le renforcement des associations de PME exportatrices. Fournir aux associations des connaissances sur les exigences en matière d'exportation.
- Lancer les prix des PME exportatrices de la SADC en vue de récompenser les PME exportatrices les plus remarquables. Les événements et les prix sensibilisent à l'importance des PME dans la région de la SADC, libérant ainsi le potentiel de partenariats commerciaux.

Intervention stratégique 4

Simplifier les procédures et les réglementations transfrontalières en matière d'exportation

Les PME ont souvent besoin de plus de ressources et les procédures transfrontalières complexes peuvent représenter une charge disproportionnée pour elles. La rationalisation de ces processus réduit les charges administratives, ce qui permet aux PME de se concentrer sur leurs activités principales, d'innover et de devenir plus compétitives sur le marché régional. Par conséquent, la rationalisation et la simplification des procédures et réglementations transfrontalières pour les PME de la SADC est un impératif stratégique visant à favoriser le développement économique, l'intégration régionale et l'inclusion dans la région de l'Afrique australe, à l'échelle continentale et mondiale.

Actions :

- Rationaliser/améliorer les mesures de facilitation des échanges transfrontaliers.
- Simplifier les exigences en matière de documentation et les procédures de dédouanement.
- Investir dans des infrastructures commerciales modernes et des plateformes numériques pour faciliter efficacement les opérations de facilitation des échanges.
- Soutenir la gestion coordonnée des frontières, y compris les postes frontaliers à guichet unique.

Pilier V : Accès au financement

Justification :

Conformément à la stratégie de la SADC sur l'inclusion financière et l'accès des PME au financement, améliorer l'accès au financement approprié pour les PME à tous les stades du développement de l'entreprise dans la région. Cela est essentiel pour concrétiser les avantages qu'offre la ZLECAF, favoriser l'innovation, la création d'emplois et la croissance économique tout en stimulant le développement et l'intégration au niveau régional.

Des facteurs tels que les réglementations et les capacités techniques et financières limitées contribuent au faible accès au financement.

Il est essentiel d'élargir les instruments de financement et de créer des mécanismes permettant une distribution efficace aux PME, en particulier aux femmes et aux jeunes entrepreneurs dans les zones reculées. Le développement de l'écosystème financier, y compris les plateformes numériques, facilitera l'accès aux produits financiers adaptés aux PME. Le financement à long terme peut répondre à des besoins spécifiques, tandis que le financement du commerce profite aux entreprises exportatrices.

Intervention stratégique 1

Renforcement des écosystèmes et des infrastructures de financement pour la fourniture de produits appropriés aux PME

Actions :

- Promouvoir des réformes politiques et réglementaires dans les systèmes financiers afin de créer un environnement favorable pour les prêts aux PME. Ces réformes devraient inclure la réservation ou l'attribution d'un pourcentage du crédit en faveur des PME, réduisant ainsi le coût du financement pour les PME, en particulier pour les femmes et les jeunes entrepreneurs. Faciliter l'accès en simplifiant les procédures, en réduisant les exigences en matière de documentation et en encourageant les initiatives d'inclusion financière. Cela élargit les possibilités des PME d'obtenir des prêts, des facilités de crédit et d'autres services financiers.
- Fournir une assistance technique aux États membres et renforcer leur capacité à développer des infrastructures mobiles et numériques en vue de permettre le financement mobile et numérique.
- Renforcer la capacité des institutions financières à fournir des financements aux PME. Il s'agit notamment de collaborer avec les prestataires de services de développement des entreprises afin de comprendre les besoins financiers des PME et de mieux apprécier le marché des PME et les possibilités d'investissement disponibles. Soutenir le développement d'instruments non financiers, tels que le crédit-bail, l'assurance et l'entreposage pour les PME/I, et l'évaluation alternative du risque de crédit à l'usage des institutions financières ; établir/renforcer les bureaux de référence du crédit.
- Élaborer des cadres politiques et réglementaires visant à promouvoir des mécanismes de financement innovants : Promouvoir et développer des mécanismes de financement innovants spécifiquement adaptés aux PME à vocation exportatrice. Il s'agit notamment de fonds de capital-risque, de réseaux d'investisseurs providentiels, de plateformes de prêts numériques, de Fintechs, de plateformes de crowdfunding et de facilités de financement du commerce répondant aux besoins spécifiques des PME.
- Établir/promouvoir la mise en réseau ou la mise en place d'institutions financières et non financières aux niveaux national et régional pour faciliter le partage d'expérience, l'apprentissage et l'échange d'informations et de meilleures pratiques en matière de prêts aux PME,
- Mécanismes de garantie de crédit : Mettre en place ou renforcer mécanismes de garantie de crédit qui fournissent des garanties ou un soutien à l'atténuation des risques aux PME qui cherchent à obtenir des prêts ou des crédits. Cela encourage les institutions financières à accorder des crédits aux PME qui ont besoin de plus de garanties ou d'expérience avérée.

Intervention stratégique 2

Développer la culture financière, la préparation aux investissements et l'information financière pour les PME

Plusieurs pays de la région de la SADC ont mis en place ou sont en train de mettre en place des initiatives d'éducation financière, mais ils n'identifient généralement pas les PME comme un groupe clé, en particulier les PME exportatrices. Les stratégies d'éducation financière peuvent tirer parti des connaissances du secteur privé pour définir les priorités et adapter les politiques aux besoins du marché local. S'engager davantage dans l'éducation financière avec les entrepreneurs peut leur permettre de prendre des décisions financières plus rentables tout au long de leur cycle de croissance. L'accès des PME au financement nécessite des systèmes et des mécanismes permettant de fournir des informations aux entreprises. Les PME peuvent tirer parti des avantages comparatifs existant dans les États membres de la SADC pour optimiser l'accès à divers produits financiers.

Actions :

- Développer un portail d'information intégré sur les produits financiers à l'intention des PME aux niveaux national et régional. Une enquête ou un inventaire des produits financiers disponibles adaptés aux besoins des PME dans les États membres de la SADC devrait être entrepris, et un portail en ligne devrait être développé pour faciliter le partage de l'information. La capacité des associations de PME devrait être renforcée pour leur permettre de disséminer et d'offrir des services de conseil sur la disponibilité des produits financiers.
- Examiner les besoins des PME en matière d'éducation financière et proposer des programmes ciblés d'éducation financière et de renforcement des capacités pour les PME afin d'améliorer leurs connaissances financières, leurs compétences en matière de gestion et leur compréhension des options de financement disponibles. Cela leur permet de prendre des décisions financières en connaissance de cause et de gérer efficacement leurs finances
- Favoriser les partenariats entre les gouvernements, les entités du secteur privé et les organisations de développement afin de mettre en place des programmes et des initiatives de financement pour les PME exportatrices. Les efforts de collaboration peuvent permettre de mettre en commun les ressources, l'expertise et les réseaux afin d'améliorer l'accès au financement.
- Mettre en place des programmes de mentorat et de mise en réseau qui mettent en relation les PME avec des professionnels chevronnés du secteur financier, des investisseurs et des experts du secteur. Ces plateformes fournissent des orientations, des conseils et des opportunités d'investissement potentielles afin d'améliorer l'accès des PME au financement.

7 CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET COORDINATION

7.1 Dispositions institutionnelles et cadre de coordination

Un mécanisme efficace de coordination institutionnelle est essentiel tant au niveau de la SADC que dans les États membres pour garantir que la compétitivité des PME se voit accorder la priorité dans les programmes de développement régionaux et nationaux. Un mécanisme efficace de surveillance et de communication d'informations sur la mise en œuvre permettra de garantir que des mesures appropriées soient prises sans délai en vue de maintenir le cap dans la mise en œuvre. Pour assurer une bonne exécution de la stratégie, un cadre institutionnel solide doit être mis en place et aura pour but d'atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer la coordination, la rationalisation et l'harmonisation des différents cadres politiques régionaux et nationaux qui ont un impact sur la compétitivité des PME et le commerce transfrontalier afin de créer un milieu d'affaires compétitif et de soutenir la formalisation, la croissance et la mise à niveau technologique des PME.
- Élaborer des lignes directrices sur les priorités et l'affectation appropriée des ressources en faveur du développement des PME dans la région ;
- Attribuer les tâches, les responsabilités et la responsabilité de la mise en œuvre des programmes et des activités de développement des PME à l'échelle régionale.

Cadres institutionnels proposés pour la coordination :

1. **Le Groupe de travail ministériel actuel de la SADC sur l'intégration régionale (MTF)** : Le Conseil des ministres de la SADC assurera le contrôle politique de la mise en œuvre de la stratégie par l'intermédiaire du Groupe de travail ministériel sur l'intégration régionale (MTF).

Le MTF assurera le contrôle et l'orientation politiques du développement des PME dans la région de la SADC.

Il suivra et recevra une mise à jour des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME.

Il sera informé des progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre de politiques favorables aux PME au sein des États membres sur la base des processus d'examen de l'indice de la politique en faveur des PME.

2. **Le groupe de travail sur les PME dans le cadre du forum sur le développement industriel sera composé de représentants des États membres et du secteur privé.** Il délibérera sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME et rendra compte aux structures de la SADC.

3. **Le Secrétariat de la SADC sera le principal coordinateur de la mise en œuvre de la stratégie et rendra compte des progrès réalisés à la structure de la SADC.** Le Secrétariat sera le fer de lance de la coordination de toutes les activités liées aux PME et soutiendra la coordination de la mise en œuvre de la stratégie.

- 4. Le Conseil des entreprises de la SADC sera un partenaire de mise en œuvre essentiel du Secrétariat de la SADC et sera le champion de la mise en œuvre d'actions et d'activités alignées sur les services de développement des entreprises. Le Conseil des entreprises de la SADC sera en charge de la sensibilisation, fera entendre la voix du secteur des PME et veillera à ce que les politiques régionales s'alignent sur les besoins des PME. Le Conseil des entreprises de la SADC créera une unité PME pour renforcer la coordination et la collaboration avec le Secrétariat de la SADC sur la mise en œuvre de la stratégie favorisant les PME.**

7.2 Plan de mise en œuvre

Voir l'annexe I

7.3 Suivi et Evaluation

Le Cadre de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports (MERF) pour la stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME sera développé afin de fournir une approche systématique et structurée pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage sur base de la mise en œuvre et de son impact sur la réalisation de l'intégration régionale. Le Cadre décrira les principaux indicateurs de performance au niveau des produits et des résultats, les méthodes de collecte des données, les sources de données et la fréquence des rapports au niveau du Secrétariat et des États membres. Les informations générées par le MERF renseigneront les décideurs sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des interventions proposées dans le cadre de la stratégie et des révisions opportunes, le cas échéant.

Le MERF comprendra les évaluations suivantes :

- **L'évaluation à mi-parcours** sera réalisée après deux ans et demi de mise en œuvre de la stratégie afin d'évaluer le succès général des structures de conception et de mise en œuvre de la stratégie et de formuler des recommandations visant à améliorer les produits et les résultats de la stratégie.
- **L'évaluation ex post** sera effectuée à la fin des cinq années sur la base d'éléments clés tels que la pertinence, l'efficience, l'efficacité, la durabilité et l'impact. Les résultats de l'évaluation ex-post seront utilisés pour la révision ou la conception d'une nouvelle stratégie, en tenant compte de l'évolution de l'environnement, des priorités et des dispositions institutionnelles.

Une enquête de référence produira des données qui permettront de définir les objectifs, de fournir une base pour le suivi et l'établissement de rapports continus et d'éclairer les évaluations à mi-parcours et ex post. Les indicateurs ci-dessous seront utilisés pour suivre la mise en œuvre de la stratégie et pourront être révisés lors de l'élaboration du MERF.

Tableau 4 : Cadre d'indicateurs permettant de faire le suivi de l'amélioration de la compétitivité des PME

Piliers stratégiques		Indicateur de base (2025)
1	Cadres politiques, juridiques et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre et croissance des PME enregistrées ● Nombre de lois et règlements affectant les PME identifiés et réformés ● Nombre de dispositions de la stratégie transposées dans le droit national par les États membres ● Nombre d'instruments négociés au niveau de la ZLECAF en faveur des PME
2	Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> ● Pourcentage de PME détenues par des femmes et des jeunes ● Nombre de femmes et de jeunes formés à l'entreprenariat et à la gestion d'entreprise ● Nombre d'institutions proposant des programmes d'entrepreneuriat destinés aux PME
3	Transfert de technologie, innovation et initiatives de développement des clusters	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de PME ayant adopté les technologies numériques et le commerce électronique pour leurs activités commerciales. ● Nombre de clusters de PME constitués et reliés à des fournisseurs de technologies ● Nombre de DPI enregistrés par les PME ● Nombre et croissance des PME en phase de démarrage
4	Accès au marché	<ul style="list-style-type: none"> ● Part de la valeur ou du volume des exportations des PME vers la SADC et la ZLECAF par rapport au total ● Pourcentage de PME exportatrices ● Diversification des produits d'exportation des PME ● Pourcentage de femmes et de jeunes exportateurs ● Nombre de PME accédant aux marchés publics régionaux
5	Accès au financement	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume des crédits accordés aux PME par les banques et les institutions financières non bancaires ● Pourcentage de crédits accordés aux PME détenues par des femmes et des jeunes ● Instruments financiers innovants disponibles pour les PME

7.4 Conditions préalables

Plusieurs conditions préalables dépassent le cadre de cette stratégie et doivent être réunies pour que sa mise en œuvre soit couronnée de succès.

Environnement macro-économique sain - La stratégie part du principe que la région de la SADC garantira un environnement macro-économique stable et sain pour atteindre les objectifs de la stratégie.

Stabilité politique - La compétitivité des PME ne peut être atteinte dans un environnement de tensions politiques accrues. On suppose que les États membres de la SADC et les structures de gouvernance régionales donneront la priorité à la stabilité politique afin de garantir des processus de mise en œuvre harmonieux et ininterrompus

Infrastructure principale - Le succès de la stratégie dépend également de la disponibilité d'une infrastructure principale essentielle dans et entre les États membres de la SADC et le continent

Volonté politique : La stratégie part du principe qu'il y aura un engagement visant à mettre en œuvre les politiques, lois ou programmes spécifiques recommandés dans la stratégie.

8 MOBILISATION DE RESSOURCES

Un financement durable est essentiel pour atteindre les objectifs de la stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME de la SADC. Par conséquent, un effort constant à tous les niveaux est nécessaire pour mobiliser les ressources adéquates afin d'atteindre les résultats. Toutes les parties prenantes, y compris les États membres de la SADC, le Secrétariat de la SADC, les organismes représentant les milieux d'affaires de la SADC, les partenaires de développement et les institutions financières, doivent jouer un rôle clé dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des activités envisagées dans le Plan d'action.

D'une manière générale, les modalités de financement suivantes sont proposées à différents niveaux :

Niveau régional (SADC)

1. Intégrer les coûts de coordination de la stratégie dans le budget du Secrétariat de la SADC ;
2. Créer un guichet PME au sein du Fonds de développement de la SADC ;
3. Établir des accords de cofinancement avec des associations du secteur privé (Conseil des entreprises de la SADC)
4. Mobiliser les partenaires de développement et les institutions financières

Niveau national

1. Allocation des ressources à partir du budget national.
2. Financement par le biais de partenariats public-privé
3. Mobiliser les partenaires de développement et les institutions financières

9 COMMUNICATION ET MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Un plan de communication complet sera élaboré en vue de guider les interactions et les engagements avec les parties prenantes internes et externes et de promouvoir la visibilité. Le plan identifiera les messages clés, les canaux de communication, les mécanismes d'engagement et de retour d'information afin d'assurer l'alignement, le soutien et la compréhension de la stratégie parmi les parties prenantes.

Le plan utilisera divers canaux de communication pour atteindre efficacement les différentes parties prenantes. Cela peut inclure ce qui suit :

- 1. Des plates-formes en ligne** : utiliser les plates-formes existantes telles que le site web, les comptes de médias sociaux et les bulletins électroniques de la SADC pour diffuser des informations, des mises à jour et des exemples de réussite.
 - 2. Des documents imprimés** : préparer des brochures, des fiches d'information et des rapports à distribuer lors d'événements, de réunions et de conférences.
 - 3. Ateliers et séances de formation** : organiser des ateliers, des séminaires et des séances de formation pour impliquer les parties prenantes et fournir directement des informations détaillées sur la stratégie.

Le plan de communication fournira un mécanisme pour avoir régulièrement des mises à jour et des rapports d'avancement afin de tenir les parties prenantes informées des progrès et des réalisations en matière de stratégie. Il mettra en évidence les principales étapes, les réussites et les leçons apprises. Des formations seront organisées afin d'assurer que toutes les parties prenantes sont bien informées sur la stratégie.

10 CONCLUSION

La région de la SADC reconnaît l'importance du rôle que jouent les PME dans le développement économique et social en vue de la réalisation du RISDP 2020-2030 et de la Vision 2050 de la SADC. La stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME de la SADC est une initiative particulièrement opportune qui prévoit des interventions sur mesure pour relever les défis propres aux PME et les mettre en position de tirer parti des opportunités industrielles et commerciales dans le cadre des chaînes de valeur régionales, continentales et mondiales. La Stratégie est fondée sur la reconnaissance du fait que la compétitivité des PME exige l'établissement d'un environnement réglementaire et politique sain, le développement efficace des compétences, l'efficacité des systèmes/services financiers, l'accès à la technologie par le biais de clusters industriels, et des stratégies appropriées en matière de promotion de l'accès aux marchés et, bien sûr, tous ces facteurs devraient être adaptés aux besoins des PME. Un mécanisme de coordination institutionnelle efficace est essentiel au niveau national et au niveau de la SADC pour faciliter la mise en œuvre, le suivi, la communication et la visibilité. La mise en œuvre réussie de cette stratégie a permis de définir des conditions préalables qui exigent un engagement et des efforts concertés de la part de toutes les parties prenantes.

RÉFÉRENCES

Ayyagari M., Beck T., and Demirguc-Kunt A. (2003). "Small and Medium Enterprises Across the Globe: A New Database." Received from:

<https://citeseerx.ist.psu.edu/document?repid=rep1&type=pdf&doi=ec84979534aa47033543c88f2956e9f9e137c888>

Communauté de développement d'Afrique australe (1992) Treaty of the Southern African Development Community. Disponible à l'adresse [<https://www.sadc.int/sadc-treaty>]

Communauté de développement d'Afrique australe (2015) La Stratégie d'industrialisation de la SADC et sa feuille de route 2015-2063. Disponible en anglais à l'adresse [<https://www.sadc.int/document/sadc-industrialisation-strategy-and-roadmap-english>]

Communauté de développement d'Afrique australe (2009) SADC Industrial Upgrading and Modernisation Programme. Disponible à l'adresse [<https://www.sadc.int/search/node?keys=IUMP>]

Communauté de développement d'Afrique australe (Année). Plan stratégique indicatif de développement régional (RIDSP) de la SADC 2020-2030 ; Disponible à l'adresse [<https://www.sadc.int/search/node?keys=RISDP+2020+2030>]

Commission économique des Nations unies pour l'Afrique : (2019) The Economic Report on Africa: Fiscal Policy for Financing Sustainable Development in Africa, 2019. UNECA. Disponible à l'adresse [<https://www.uneca.org/economic-report-africa-2019>]

Organisation mondiale du commerce. (2016) World Trade Report 2016: SMEs in International Trade: Stylized Facts. Disponible à l'adresse [<https://www.uneca.org/economic-report-africa-2019>]

Southern Africa Trust Fellow (2018). A Study on the Experiences and Challenges of Women in the SADC Region – The Case of Cross-Border Trade and Agricultural Sectors: January – February 2018

Organisation mondiale du commerce. (2016) World Trade Report 2016: SMEs in International Trade: Stylized Facts. Disponible à l'adresse [<https://www.uneca.org/economic-report-africa-2019>]

World Trade Organisation (2016) Levelling the Trading Field for SMEs "SMEs in international trade: stylised facts". Disponible à l'adresse : https://www.wto.org/booksp_e/wtr16-2_e

O'Neil, A. (2024) Unemployment rate in the South Africa 2022. (Disponible à l'adresse : <https://www.statista.com/statistics/370516/unemployment-rate-in-south-africa/>)

O'Neil, A. (2024) Unemployment rate in the Namibia 2022. (Disponible à l'adresse : <https://www.statista.com/statistics/808804/unemployment-rate-in-namibia/>)

O'Neil, A. (2024) Unemployment rate in the Botswana 2022. (Disponible à l'adresse :

<https://www.statista.com/statistics/407807/unemployment-rate-in-botswana/>

Plan de mise en œuvre de la stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME de la SADC

(2025 – 2029)

Introduction

Le plan de mise en œuvre de la stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME de la SADC est une feuille de route complète conçue pour traduire la vision stratégique en actions concrètes en vue de favoriser la croissance et la compétitivité des PME dans la région de la SADC. Le plan vise à répondre aux principales contraintes qui entravent le développement des PME dans la région, en particulier celles qui se concentrent sur les exportations.

Le plan vise essentiellement à surmonter des difficultés telles que l'accès limité au financement, les capacités technologiques inadéquates et les liens insuffisants avec le marché. Il vise également à s'attaquer aux obstacles réglementaires, au manque de développement des compétences et aux possibilités limitées de mise en réseau des PME, en particulier celles dirigées par des jeunes et des femmes entrepreneurs

Le plan s'articule autour de cinq piliers clés. Parmi ceux-ci figurent :

- Environnement politique, juridique et réglementaire,
- Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences ,
- Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME,
- Accès au marché, et
- Accès au financement.

Sur la base de ces piliers, le plan prévoit des interventions stratégiques à mettre en œuvre par le biais de diverses actions. Ces interventions visent à améliorer les performances globales des PME, en leur donnant les moyens qui leur permettent de tirer parti des possibilités offertes par la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et de s'engager activement sur les marchés régionaux et mondiaux.

Pilier I

Environnement politique, juridique et réglementaire



Pilier 1 : Environnement politique, juridique et réglementaire

Intervention stratégique 1.0 : Faciliter l'harmonisation des stratégies nationales de promotion des PME avec les protocoles et les cadres politiques de la SADC.

1.1 Élaborer des stratégies nationales pour les PME alignées sur la stratégie en matière de développement et de compétitivité des PME de la SADC et sur d'autres cadres régionaux.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
1.1.1	Réaliser un examen et une analyse complets des politiques nationales, des cadres juridiques et des structures institutionnelles existants afin d'identifier les domaines qui nécessitent une réorientation, un alignement et une convergence en vue de soutenir les PME à vocation exportatrice.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓			
1.1.2	Promouvoir l'adoption de l'indice de politique en faveur des PME pour les États membres de la SADC afin de servir d'outil d'analyse comparative du cadre directif pour le développement compétitif du secteur des PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	70,000		✓	✓	✓	
1.1.3	Fournir des programmes de renforcement des capacités afin de doter les organismes publics, les institutions et les acteurs du secteur privé concernés des connaissances et des compétences nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies harmonisées.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000		✓	✓	✓	
1.1.4	Programmes de sensibilisation et de vulgarisation : En collaboration avec les États membres, mener des programmes de sensibilisation et de vulgarisation pour informer les PME des avantages et des possibilités offerts par le cadre politique régional.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000		✓	✓	✓	
1.1.5	Examen et mises à jour : Mettre en place des mécanismes de révision et de mise à jour régulières du cadre politique afin de s'adapter à l'évolution des conditions économiques et aux nouvelles tendances en matière d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000		✓	✓	✓	
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				570,000				\$570,000

Pilier 1 : Environnement politique, juridique et réglementaire

Intervention stratégique 1.0 : Faciliter l'harmonisation des stratégies nationales de promotion des PME avec les protocoles et les cadres politiques de la SADC.

1.2 Élaborer/réviser un cadre juridique et réglementaire efficace pour les PME à vocation exportatrice

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
1.2.1	Impliquer les PME, les associations industrielles, les organismes publics, les universités et les autres parties prenantes dans l'élaboration du cadre réglementaire afin d'assurer que celui-ci reflète les divers besoins et perspectives du secteur de l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓			
1.2.2	Élaborer des programmes de renforcement des capacités afin de doter les agences et institutions gouvernementales concernées des connaissances et des compétences nécessaires à une mise en œuvre efficace de la réglementation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000				✓	
1.2.3	Faciliter l'harmonisation des réglementations et des procédures liées à l'exportation dans les pays membres afin de réduire les obstacles bureaucratiques et d'améliorer la facilité de faire des affaires pour les PME exportatrices.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000				✓	
1.2.4	Mener des programmes de sensibilisation et de vulgarisation pour informer les PME des avantages et des possibilités offerts par le cadre réglementaire régional.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000				✓	✓
1.2.5	Mettre en place un mécanisme régulier d'évaluation par les pairs et des mécanismes de mise à jour du cadre réglementaire pour pouvoir s'adapter à l'évolution des conditions économiques et aux nouvelles tendances en matière d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	30,000					✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			290,000	\$290,000				

Pilier 1 : Environnement politique, juridique et réglementaire

Intervention stratégique 1.0 : Faciliter l'harmonisation des stratégies nationales de promotion des PME avec les protocoles et les cadres politiques de la SADC.

1.3 orientée vers l'exportation

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE					
				2025	2026	2027	2028	2029	
1.3.1	Créer/renforcer un mécanisme national de coordination chargé de superviser la mise en œuvre des politiques et programmes des PME à vocation exportatrice.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓	
1.3.2	Créer des groupes de travail régionaux, se réunissant chaque année avec des représentants des États membres, des organisations du secteur privé et de la société civile, afin de faciliter la collaboration et la coordination.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓		
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				100,000	\$100,000				

Pilier 1 : Environnement politique, juridique et réglementaire

Intervention stratégique 2.0 : Développer un système centralisé d'information et de gestion des données sur les PME pour une gestion efficace des stratégies et un suivi des performances des PME

1.4 Développer un système régional centralisé de gestion de l'information sur les PME, avec des données pertinentes accessibles aux utilisateurs autorisés

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
1.4.1	Élaborer une structure et une conception de base de données normalisées qui recueillent des informations pertinentes sur les PME à vocation exportatrice, notamment des indicateurs de performance clés, des données sectorielles et des informations démographiques. Ce programme sera revu régulièrement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	30,000		✓			
1.4.2	Mettre en place des mécanismes de collecte de données auprès des États membres, des agences de promotion des exportations, des organismes commerciaux et d'autres institutions concernées afin de garantir l'exhaustivité et la précision des informations.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000		✓	✓	✓	
1.4.3	Mettre en œuvre des protocoles de partage de données qui favorisent la transparence et la coopération entre les États membres, en garantissant l'échange d'informations en temps utile et en toute sécurité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	
1.4.4	Organiser deux fois par an des programmes de renforcement des capacités pour les parties prenantes concernées en matière de collecte, de gestion et d'utilisation des données, afin d'améliorer leur capacité à contribuer efficacement à la base de données régionale.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	
1.4.5	Mettre en œuvre des mesures d'assurance de la qualité des données pour valider et vérifier l'exactitude et la fiabilité des informations collectées.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			330,000					\$330,000

Pilier 1 : Environnement politique, juridique et réglementaire

Intervention stratégique 2.0 : Développer un système centralisé d'information et de gestion des données sur les PME pour une gestion efficace des stratégies et un suivi des performances des PME

1.4 Développer un système régional centralisé de gestion de l'information sur les PME, avec des données pertinentes accessibles aux utilisateurs autorisés

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
1.4.6	Assurer la conformité avec les réglementations en matière de confidentialité et de protection des données afin de sauvegarder les informations sensibles tout en facilitant le partage des données.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	20,000		✓			
1.4.7	Mettre en place un référentiel ou une plateforme centralisée (en nuage) où les données peuvent être stockées et consultées en toute sécurité par les utilisateurs autorisés.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000		✓	✓	✓	
1.4.8	Développer des outils analytiques et des mécanismes d'établissement de rapports que le Secrétariat mettra en œuvre pour traiter et interpréter les données, afin de fournir des informations précieuses aux décideurs politiques et aux parties prenantes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	
1.4.9	Créer des tableaux de bord de suivi des performances qui offrent des mises à jour en temps réel des indicateurs clés pour les PME à vocation exportatrice et le secteur.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000		✓	✓	✓	
1.4.10	Utiliser la base de données pour mener des exercices d'analyse comparative avec les États membres et identifier les meilleures pratiques, afin de permettre le partage des connaissances et les interventions ciblées,	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				300,000				\$630,000
BUDGET INDICATIF TOTAL POUR LE PILIER 1								\$1,590,000

Pilier II

Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences



Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 3.0 : Renforcer les compétences en matière d'entrepreneuriat et de compétences techniques et managériales.

2.1 Introduire des cours/programmes d'entrepreneuriat et de développement d'entreprise et d'éducation financière à tous les stades de l'éducation

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.1.1	Introduire des cours sur l'esprit d'entreprise et le développement des entreprises dans les programmes d'enseignement primaire, secondaire et supérieur afin d'inculquer l'esprit d'entreprise dès le plus jeune âge.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.1.2	Organiser des programmes de sensibilisation dans les écoles, les universités et les collèges afin d'initier les étudiants à l'esprit d'entreprise et aux avantages de la création d'une entreprise.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.1.3	Organiser des concours sur les plans d'activités au niveau de l'école, de l'université et du collège afin d'encourager les étudiants à développer des idées commerciales innovantes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.1.4	Créer des clubs et des sociétés d'entrepreneurs dans les établissements d'enseignement afin d'offrir une plateforme de mise en réseau et de partage d'idées.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.1.5	Promouvoir les possibilités d'apprentissage par l'expérience, telles que les stages et les apprentissages, pour permettre aux étudiants d'acquérir des compétences pratiques en matière d'entrepreneuriat.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.1.6	Faciliter les programmes de mentorat qui mettent les étudiants en contact avec des entrepreneurs prospères et des professionnels du secteur afin de les guider et de les inspirer.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			610,000					\$610,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 3.0 : Renforcer les compétences en matière d'entrepreneuriat et de compétences techniques et managériales.

2.1 Introduire des cours/programmes d'entrepreneuriat et de développement d'entreprise et d'éducation financière à tous les stades de l'éducation

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.1.7	Créer des centres d'excellence pour la formation et le développement de l'esprit d'entreprise dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.1.8	Créer des incubateurs d'entreprises sur les campus pour aider les étudiants à développer et à tester leurs idées commerciales.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.1.9	Encourager les universités et les établissements d'enseignement supérieur à mener des recherches sur l'esprit d'entreprise et le développement des PME afin d'éclairer les politiques et les programmes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.1.10	Organiser des concours régionaux d'entrepreneuriat réunissant des étudiants et des start-ups de différents pays de la SADC afin d'encourager la collaboration transfrontalière.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.1.11	Reconnaître les réalisations entrepreneuriales exceptionnelles par des prix et des mesures d'incitation afin de motiver et d'inspirer les étudiants.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				380,000	\$380,000			
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					\$1,010,000			

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 3.0 : Renforcer les compétences en matière d'entrepreneuriat et de compétences techniques et managériales.

2.2 Faciliter et promouvoir les programmes de création d'entreprises dans l'ensemble de la SADC

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.2.1	Lancer un appel à propositions ciblé sur les entrepreneurs potentiels ayant de bonnes idées commerciales dans les secteurs à fort potentiel de croissance,	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
2.2.2	Fournir des programmes ciblés de développement de l'esprit d'entreprise aux entrepreneurs potentiels et existants, en se concentrant sur les PME. Ces programmes doivent couvrir les études de marché, la planification des activités et les réglementations en matière d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
2.2.3	Établir des partenariats avec des centres de connaissances, des universités et des instituts de recherche pour permettre aux entrepreneurs d'accéder à des informations et à des recherches précieuses pour les entreprises axées sur l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
2.2.4	Fournir des formations spécialisées et des programmes de mentorat qui permettent aux jeunes et aux femmes entrepreneurs d'acquérir les connaissances, les compétences et l'état d'esprit nécessaires leur permettant de réussir dans des entreprises du secteur exportateur.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				200,000				\$200,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 3.0 : Renforcer les compétences en matière d'entrepreneuriat et de compétences techniques et managériales.

2.2 Faciliter et promouvoir les programmes de création d'entreprises dans l'ensemble de la SADC

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.2.5	Des incitations fiscales appropriées pour attirer les start-ups potentielles, telles que des allègements fiscaux, des subventions et des aides pour les PME du secteur exportateur.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.2.6	Établir et soutenir des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises qui se concentrent sur les PME du secteur exportateur. Pour accélérer leur croissance et leur entrée sur le marché, fournir aux PME un accès au BUDGET (USD), aux installations et au mentorat.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.2.7	Reconnaître et récompenser les jeunes entreprises exportatrices performantes afin de motiver et d'inspirer d'autres entrepreneurs.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
				150,000	\$150,000			
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					\$350,000			

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 3.0 : Renforcer les compétences en matière d'entrepreneuriat et de compétences techniques et managériales.

2.3 Offrir une assistance technique et un soutien aux PME en ce qui concerne le développement de produits compétitifs et prêts à l'exportation.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.3.1	Mettre en place des programmes d'assistance technique qui mettent en relation les PME avec des experts et des chercheurs de centres de recherche et d'universités pour guider le développement des produits.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.3.2	Organiser des ateliers et des sessions de formation sur la conception de produits et l'innovation afin d'améliorer la capacité des PME à créer des produits compétitifs et prêts à l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.3.3	Offrir aux PME un soutien en matière d'études de marché afin de leur permettre d'identifier les opportunités d'exportation, de comprendre les préférences des clients et d'évaluer la demande du marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.3.4	Guider la mise en œuvre de mesures de contrôle de la qualité afin de garantir que les produits répondent aux normes internationales et respectent les exigences en matière d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.3.5	Faciliter l'accès aux installations d'essai des produits et aux services de certification afin de valider la qualité et la sécurité des produits destinés aux marchés d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.3.6	Offrir un soutien et un BUDGET (USD) pour aider les PME à protéger leur propriété intellectuelle, permettant ainsi d'encourager l'innovation et la compétitivité du marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$350,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 3.0 : Renforcer les compétences en matière d'entrepreneuriat et de compétences techniques et managériales.

2.4. Élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation aux compétences techniques.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.4.1	Faciliter l'adoption de technologies appropriées et de systèmes d'automatisation qui améliorent l'efficacité et la qualité de la production.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.4.2	Organiser des ateliers sur l'entretien et le dépannage des équipements afin de garantir une production continue et fiable.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.4.3	Faciliter les liens entre les centres d'assistance technique et les PME pour leur permettre d'accéder à des conseils et à une assistance en matière technique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.4.4	Encourager les PME à mettre en œuvre des systèmes de gestion de la qualité et à obtenir les certifications nécessaires pour renforcer leur crédibilité sur le marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			360,000					\$360,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 3.0 : Renforcer les compétences en matière d'entrepreneuriat et de compétences techniques et managériales.

2.4. Élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation aux compétences techniques.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.4.5	Soutenir les PME dans leurs activités de recherche et de développement, ce qui permet d'encourager l'innovation et l'amélioration des processus de production.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.4.6	Renforcer les capacités des PME en matière de pratiques de production durables, plus propres et favorisant une meilleure utilisation des ressources, y compris les audits d'efficacité de la production.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.4.7	Reconnaître et certifier les compétences acquises par les jeunes et les femmes dans les PME afin de renforcer leur employabilité et leur compétitivité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				270,000				\$270,000
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$630,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 3.0 : Renforcer les compétences en matière d'entrepreneuriat et de compétences techniques et managériales.

2.5 Proposer des initiatives de renforcement des capacités pour développer les compétences en matière de gestion et de leadership.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.5.1	Faciliter les événements de mise en réseau et les plates-formes d'apprentissage par les pairs où les propriétaires de PME peuvent échanger des idées et des expériences.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
2.5.2	Introduire des cours de gestion d'entreprise dans les établissements d'enseignement en mettant l'accent sur les compétences en matière de leadership et de gestion.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
2.5.3	Mettre en œuvre des programmes de développement du leadership spécialement conçus pour les jeunes et les femmes entrepreneurs.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
2.5.4	Collaborer avec des entités du secteur privé pour offrir aux PME des possibilités de formation et de développement en matière de leadership.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
2.5.5	Organiser des forums et des conférences spécifiques à l'industrie au cours desquels les propriétaires de PME peuvent s'informer auprès de dirigeants prospères et d'experts de l'industrie.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
2.5.6	Collaborer avec les associations de PME pour organiser des ateliers et des sessions de formation sur le leadership et la gestion.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$300,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 4.0 : Renforcer les partenariats d'affaires transfrontaliers et la fourniture de services de développement des entreprises

2.6 Création d'un centre à guichet unique de la SADC pour le développement des PME

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.6.1	Évaluation complète des besoins en matière de services de développement des entreprises	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000		✓	✓	✓	✓
2.6.2	Soutien du gouvernement : Obtenir le soutien des gouvernements des États membres de la SADC et des organisations régionales pour approuver et financer la création du centre.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000		✓	✓	✓	✓
2.6.3	Partenariats et collaboration : Établir des partenariats avec les parties prenantes concernées, notamment les gouvernements, les associations de PME, les institutions financières et les agences de développement, afin de collaborer au fonctionnement du Centre.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000		✓	✓	✓	✓
2.6.4	Couverture complète : Faciliter l'identification et l'inscription des prestataires de services de toutes les parties des États membres par le biais d'un partenariat avec les associations professionnelles locales.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000		✓	✓	✓	✓
2.6.5	Campagnes de sensibilisation : Mener des campagnes de sensibilisation pour informer les PME des services offerts par le centre à guichet unique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000		✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$270,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 4.0 : Renforcer les partenariats d'affaires transfrontaliers et la fourniture de services de développement des entreprises

2.7 Élaborer un système régional de certification de la qualité pour les prestataires de services de développement des entreprises.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.7.1	Effectuer une évaluation complète des besoins afin d'identifier les exigences et les défis auxquels sont confrontées les PME dirigées par des jeunes et des femmes dans la région.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000		✓	✓	✓	✓
2.7.2	Collaborer avec les associations de PME, les prestataires de services de développement des entreprises, les organismes publics et les experts du secteur afin de recueillir des informations et des commentaires.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000		✓	✓	✓	✓
2.7.3	Élaborer un cadre solide de normes de qualité pour les services de développement des entreprises qui s'alignent sur les meilleures pratiques internationales.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000		✓	✓	✓	✓
2.7.4	Mettre en place un processus de certification qui évalue et reconnaît l'adhésion des prestataires de services aux normes de qualité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000		✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				220,000				\$220,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 4.0 : Renforcer les partenariats d'affaires transfrontaliers et la fourniture de services de développement des entreprises

2.7 Élaborer un système régional de certification de la qualité pour les prestataires de services de développement des entreprises.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.7.5	Organiser des programmes et des ateliers de renforcement des capacités à l'intention des prestataires de soutien aux entreprises afin d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.7.6	Introduire des prix qui couvrent divers aspects du développement des entreprises, y compris les start-ups, les entreprises détenues par les femmes et les jeunes, la croissance et l'expansion des entreprises.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.7.7	Lancer une campagne de marketing et de sensibilisation pour promouvoir le système de certification de la qualité et le programme de récompenses.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
				180,000	\$180,000			
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					\$400,000			

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 4.0 : Renforcer les partenariats d'affaires transfrontaliers et la fourniture de services de développement des entreprises

2.8 Élaborer et tenir à jour un registre en ligne des prestataires de services de développement des entreprises certifiés et largement répartis dans la SADC,

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.8.1	Créer une plateforme en ligne conviviale et sécurisée pour héberger le registre des prestataires de services de développement des entreprises certifiés.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000		✓	✓	✓	✓
2.8.2	Mettre en place une procédure formelle de demande et d'évaluation pour les prestataires de services souhaitant obtenir une certification.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000		✓	✓	✓	✓
2.8.3	Mettre en œuvre un système de gestion de base de données robuste pour stocker et mettre à jour les informations sur les prestataires de services certifiés.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000		✓	✓	✓	✓
2.8.4	Veiller à ce que le registre en ligne soit accessible au public afin de permettre aux PME de trouver facilement des fournisseurs certifiés et d'entrer en contact avec eux.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000		✓	✓	✓	✓
2.8.5	Organiser des programmes de formation et de renforcement des capacités pour les prestataires de services afin d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances en matière de soutien aux PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000		✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				300,000				\$300,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 4.0 : Renforcer les partenariats d'affaires transfrontaliers et la fourniture de services de développement des entreprises

2.9 Publication d'un bulletin d'information sur les PME de la SADC

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.9.1	Constituer une équipe éditoriale dédiée, experte en journalisme et en sujets liés aux PME, qui sera chargée d'élaborer le contenu de la publication.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.9.2	Élaborer une stratégie de contenu complète mettant en évidence les PME prospères, les exemples de réussite en matière d'exportation et les pratiques commerciales novatrices.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.9.3	Partenariats avec les associations de petites et moyennes entreprises (PME) : Collaborer avec les associations de PME dans les États membres de la SADC pour recueillir des informations et des témoignages sur des PME les plus notables.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.9.4	Caractéristiques du profil : Créer des profils détaillés de PME prospères, plus particulièrement celles dirigées par des femmes et des jeunes entrepreneurs, en présentant leur parcours vers la réussite.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				200,000				\$200,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 4.0 : Renforcer les partenariats d'affaires transfrontaliers et la fourniture de services de développement des entreprises

2.9 Publication d'un bulletin d'information sur les PME de la SADC

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.9.5	Exemples de réussite en matière d'exportation : Publier des articles sur les PME ayant excellé dans les exportations dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), en partageant leurs expériences et leurs meilleures pratiques.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.9.6	Vitrines de l'innovation : Présenter des produits, des services et des modèles d'entreprise innovants développés par des PME de la Région.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.9.7	Caractéristiques des modèles : Mettre en avant des femmes et des jeunes entrepreneurs qui ont réussi et qui servent de modèles aux PME en devenir.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				150,000				\$150,000
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$350,000

Pilier 2 : Formation à l'entrepreneuriat, mentorat et développement des compétences

Intervention stratégique 4.0 : Renforcer les partenariats d'affaires transfrontaliers et la fourniture de services de développement des entreprises

2.9 Publication d'un bulletin d'information sur les PME de la SADC

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
2.9.8	Publication numérique et imprimée : Publier le SME News (actualités des PME) en format numérique et en version imprimée pour atteindre un large public.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.9.9	Distribution régionale : Établir des canaux de distribution dans les États membres de la SADC pour atteindre les PME dans les différents pays.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
2.9.10	Plate-forme en ligne : Créer une plateforme en ligne qui hébergera la version numérique de SME News, la rendant facilement accessible aux PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
				\$150,000	\$500,000			
BUDGET INDICATIF TOTAL POUR LE PILIER 2				\$4,120,000				

Pilier III

Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME



Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.1 Soutenir le développement et la promotion des groupements industriels dans les chaînes de valeur prioritaires

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.1.1	Mener des études de cartographie des groupements industrielles en vue d'identifier les secteurs potentiels et les chaînes de valeur présentant un fort potentiel d'innovation et des possibilités d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.1.2	Identifier les chaînes de valeur prioritaires pour lesquelles le développement de groupements industriels peut avoir un impact significatif sur la compétitivité des PME à l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.1.3	Plaider en faveur de politiques qui soutiennent la création et la croissance de groupements industriels compétitifs, notamment par des mesures d'incitation fiscale et des cadres réglementaires.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.1.4	Offrir une assistance technique et des programmes de renforcement des capacités aux États membres de la SADC afin de développer et de favoriser les groupements industriels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.1.5	Organiser des ateliers et des sessions de formation sur le développement et la gestion des groupements pour les fonctionnaires et les parties prenantes des groupements.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	220,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				480,000				\$480,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.1 Soutenir le développement et la promotion des groupements industriels dans les chaînes de valeur prioritaires

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.1.6	Faciliter la formation des partenariats entre les groupements industriels de PME et les institutions universitaires et de recherche afin d'accéder à l'expertise et à la technologie.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.1.7	Renforcer les organisations de gestion des groupements existantes ou en créer de nouvelles afin de faciliter la coordination et la collaboration entre les membres des groupements.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.1.8	Organiser des activités ou des événements de networking, des conférences et des expositions visant à favoriser la collaboration et le partage des connaissances entre les membres des groupements.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.1.9	Veiller à la promotion, par les groupements industriels, de l'égalité des sexes et de la participation des jeunes à l'innovation et aux activités orientées vers l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.1.10	Développer des stratégies de durabilité pour la croissance à long terme et la résilience des groupements industriels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				480,000	\$480,000			
					\$960,000			

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.2 Faciliter les liens entre les PME régionales axées sur la valeur ajoutée et les multinationales, les entreprises des zones économiques spéciales (ZES) et des zones franches d'exportation (ZFE) ainsi que les marchés publics

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.2.1	Réaliser une cartographie et une étude de marché complètes afin d'identifier les multinationales, les ZES, les ZFE et les marchés publics potentiels qui correspondent aux produits et aux capacités des PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.2.2	Mettre en place des plateformes de jumelage d'entreprises et des événements de networking (mise en réseau) visant à mettre les PME en contact avec des acheteurs, des investisseurs et des partenaires potentiels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.2.3	Offrir aux PME des programmes de renforcement des capacités visant à améliorer leur compréhension des exigences du marché, des normes de qualité et des pratiques de durabilité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.2.4	Organiser des missions commerciales pour les PME afin d'explorer les possibilités offertes par les multinationales, les ZES, les ZFE et les marchés publics	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				190,000				\$190,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.2 Faciliter les liens entre les PME régionales axées sur la valeur ajoutée et les multinationales, les entreprises des zones économiques spéciales (ZES) et des zones franches d'exportation (ZFE) ainsi que les marchés publics

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.2.5	Collaborer avec les multinationales et les grandes entreprises dans le but d'élaborer des programmes de développement des fournisseurs qui aideront les PME à répondre aux exigences de la chaîne d'approvisionnement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.2.6	Plaider en faveur de politiques qui encouragent et facilitent la participation des PME aux marchés publics.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.2.7	Mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation qui permet de mesurer l'impact des relations établies sur la croissance des PME et les performances à l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				270,000				\$270,000
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$460,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.3 Soutenir la création et/ou le renforcement des capacités des organisations de recherche et de technologie (ORT) et des centres d'innovation existants

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.3.1	Mener une évaluation des besoins afin d'identifier les exigences et les défis auxquels sont confrontés les OTR et les centres d'innovation en ce qui concerne le soutien aux PME/PMI.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.3.2	Proposer des programmes de renforcement des capacités pour les OTR et les centres d'innovation, notamment des formations sur les meilleures pratiques, la commercialisation des technologies et les droits de propriété intellectuelle (DPI).	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.3.3	Organiser des missions d'apprentissage dans la région de la SADC pour les OTR et les représentants des centres d'innovation afin d'échanger des connaissances et des expériences.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.3.4	Établir des plateformes régionales de networking qui permettront de faciliter la collaboration et le partage des connaissances entre les OTR, les centres d'innovation et les PME/PMI.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.3.5	Mettre en œuvre des programmes pilotes visant à tester et à affiner les stratégies et les processus de commercialisation des technologies.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.3.6	Offrir une formation et des conseils sur les droits de propriété intellectuelle, le brevetage et le transfert de technologie pour les OTR et les PME/PMI.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			360,000	\$360,000				

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.3 Soutenir la création et/ou le renforcement des capacités des organisations de recherche et de technologie (ORT) et des centres d'innovation existants

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.3.7	Favoriser les relations entre les OTR et les centres d'innovation avec les plateformes de connaissances et les réseaux de recherche au niveau mondial.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.3.8	Organiser des concours et des défis en matière d'innovation afin d'encourager les OTR et les PME/PMI à collaborer au développement d'innovations orientées vers l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.3.9	Offrir un financement de démarrage et des subventions en appui aux projets conjoints de recherche et d'innovation entre les OTR et les PME/PMI.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.3.10	Créer des programmes spéciaux et des mesures incitatives pour aider les jeunes et les femmes innovateurs à accéder au budget (en USD) et au soutien des organisations de recherche et de technologie (ORT).	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
			240,000	\$240,000				
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				\$600,000				

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.4 Offrir un soutien financier à la recherche et le développement (R&D) et l'innovation

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.4.1	Créer des programmes de financement consacrés aux besoins en R&D des PME tournées vers l'exportation. Ces programmes devraient soutenir des projets et des activités novateurs qui renforcent la compétitivité des exportations.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.2	Offrir des aides et des subventions aux PME qui entreprennent des initiatives de R&D. Ce soutien financier peut couvrir différents aspects, tels que les études de faisabilité, le développement de produits, l'amélioration des processus et l'adoption de technologies.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.3	Offrir aux PME des programmes de formation et de renforcement des capacités sur la façon de mener efficacement des activités de R&D et d'accéder aux opportunités de financement disponibles.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.4	Rationaliser et simplifier les processus de demande et d'approbation pour l'accès aux fonds de R&D. L'objectif est de réduire les obstacles bureaucratiques et de permettre aux PME de solliciter plus facilement un soutien financier.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.5	Élaborer des programmes de financement ciblant spécifiquement les PME dirigées par les jeunes et les femmes, dans le but de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes dans le secteur des entreprises orientées vers l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.6	Favoriser les partenariats entre le secteur public, le secteur privé et les universités pour tirer parti du BUDGET (en USD) et de l'expertise dans le soutien aux activités de recherche et développement (R&D) des PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			360,000	\$360,000				

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.4 Offrir un soutien financier à la recherche et le développement (R&D) et l'innovation

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.4.7	Établir des centres d'incubation de R&D qui fournissent aux PME des installations de recherche partagées, des équipements et de l'expertise nécessaires à la réalisation de leurs projets de R&D.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.8	Faciliter le transfert de technologies des instituts de recherche vers les PME, pour leur permettre d'accéder aux technologies avancées et aux innovations	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.9	Introduire des subventions incitant les PME, les instituts de recherche et les experts de l'industrie à collaborer et travailler ensemble sur des projets de recherche et de développement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.10	Mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation qui permettra de mesurer l'impact du financement de la R&D sur les performances à l'exportation et la compétitivité des PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.11	Reconnaître et récompenser les PME qui font preuve de réalisations exceptionnelles en matière de R&D et d'innovation pour l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				300,000	\$300,000			

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.4 Offrir un soutien financier à la recherche et le développement (R&D) et l'innovation

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.4.12	Fournir une assistance et un soutien financier aux PME afin de protéger leur propriété intellectuelle par le biais de brevets, de droits d'auteur et de marques déposées.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.13	Organiser des concours d'innovation invitant les PME à présenter et à mettre en valeur leurs projets d'exportation axés sur la recherche et le développement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.14	Offrir des opportunités de mise en réseau et de partage des connaissances entre les PME performantes dans le domaine de la R&D et les autres PME de la région.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.4.15	Elaborer des programmes de financement sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques en matière de R&D des différents secteurs et industries afin de maximiser leur potentiel d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				240,000				\$240,000
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$900,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.5 Soutenir la création ou le renforcement des centres d'excellence et de spécialisation qui contribuent à la modernisation des PME

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.5.1	Effectuer une évaluation complète des besoins afin d'identifier les chaînes de valeur et les secteurs régionaux prioritaires qui nécessitent une innovation technologique et une mise à niveau pour améliorer la compétitivité à l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	20,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.5.2	Identifier et désigner les institutions de recherche, les universités ou les pôles technologiques existants en tant que centres d'excellence pouvant fournir un soutien spécialisé et une expertise en matière d'innovation technologique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	20,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.5.3	Créer de nouveaux centres d'excellence dans les domaines présentant des lacunes en matière d'expertise technologique et de soutien.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.5.4	Fournir un appui au renforcement des capacités des centres d'excellence identifiés afin d'améliorer leur capacité à soutenir l'innovation et la diffusion technologiques.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.5.5	Favoriser la collaboration entre un réseau de centres d'excellence et les parties prenantes de l'industrie pour s'assurer que les innovations technologiques sont axées sur la demande et demeurent pertinentes pour l'industrie.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				210,000				\$210,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.6 Renforcer les capacités des PME en matière de protection des droits de propriété intellectuelle (DPI)

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.6.1	Élaborer et mettre en œuvre des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation visant à informer les PME de l'importance de la protection des DPI.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	160,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.2	Organiser des ateliers et des sessions de formation sur les lois, les réglementations et les meilleures pratiques en matière de DPI, adaptés aux besoins des PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.3	Fournir une assistance juridique et des conseils aux PME en matière de procédures d'enregistrement de brevets, de marques et de droits d'auteur.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.4	Établir des cliniques DPI où les PME peuvent recevoir des consultations gratuites ou abordables de la part d'experts juridiques.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.5	Créer des ressources et des bases de données en ligne facilement accessibles pour aider les PME aider à comprendre les réglementations en matière de DPI et à s'y retrouver.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.6	Encourager les PME à collaborer avec les universités, les instituts de recherche et les offices de propriété intellectuelle pour protéger et commercialiser la propriété intellectuelle.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	220,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				1,050,000				\$1,050,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.6 Renforcer les capacités des PME en matière de protection des droits de propriété intellectuelle (DPI)

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.6.7	Offrir des subventions et des incitations financières aux PME pour couvrir les frais d'enregistrement et de protection des DPI.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	160,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.8	Mettre en œuvre des programmes d'audit des droits de propriété intellectuelle (DPI) visant à évaluer et à renforcer les stratégies des PME en matière de protection des DPI.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	200,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.9	Faciliter l'accès aux agences de protection des DPI et soutenir les PME en cas d'infraction.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	140,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.10	Organiser des événements de networking et des forums qui rassembleront des PME, des experts en DPI et des professionnels du droit afin de partager des connaissances et des expériences.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.11	Collaborer avec les organisations internationales et les pays voisins en vue d'harmoniser les efforts de protection des DPI et d'apporter un soutien transfrontalier aux PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.12	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation de l'efficacité des programmes de renforcement des capacités en matière de protection des DPI et adapter les politiques en conséquence.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			1.010,000					\$1,010,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 5.0 : Encourager le développement de groupements industriels favorisant l'innovation des PME et les industries et secteurs fondés sur la connaissance en établissant et/ou en renforçant les liens institutionnels et l'infrastructure d'innovation pertinente

3.6 Renforcer les capacités des PME en matière de protection des droits de propriété intellectuelle (DPI)

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.6.13	Favoriser les partenariats entre les entités gouvernementales, les associations industrielles et les organisations du secteur privé pour soutenir les PME dans la protection des droits de propriété intellectuelle (DPI).	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.14	Encourager la formation de groupements de PME spécialisés dans des industries spécifiques, où les connaissances et l'expertise en matière de protection des DPI peuvent être partagées et développées de manière collective.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	220,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.6.15	Reconnaître et récompenser les PME qui excellent dans la protection des DPI afin d'encourager les autres.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				470,000				\$470,000
								\$2,530,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 6.0 : Promouvoir la diffusion d'informations sur la technologie et l'innovation auprès des PME

3.7 Renforcer ou mettre en place des plateformes de technologie, d'innovation et de partage des connaissances

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.7.1	Effectuer une évaluation complète des besoins afin d'identifier les chaînes de valeur et les secteurs régionaux prioritaires qui nécessitent une innovation technologique et une mise à niveau pour améliorer la compétitivité à l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.7.2	Créer un portail en ligne consacré à la technologie et à l'innovation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.7.3	Renforcer l'infrastructure numérique des PME afin de faciliter l'accès au portail technologique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.7.4	Relier les centres d'appui aux technologies, établir une liaison numérique des centres de transfert de technologie dans la SADC.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				240,000				\$240,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 6.0 : Promouvoir la diffusion d'informations sur la technologie et l'innovation auprès des PME

3.8. Faciliter la participation des PME aux réseaux d'innovation et aux collaborations internationales

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.8.1	Élaborer des programmes qui encouragent les PME à s'engager dans des réseaux d'innovation et des partenariats internationaux, leur permettant de collaborer avec des homologues à travers le monde entier.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.8.2	Organiser des événements de networking (mise en réseau), des ateliers et des séminaires qui permettront aux PME d'entrer en contact avec des réseaux d'innovation internationaux et des partenaires potentiels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.8.3	Fournir des conseils et un soutien aux PME dans leurs démarches de transfert de technologies auprès de partenaires internationaux afin d'améliorer leurs capacités d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.8.4	Promouvoir et faciliter la participation des PME à des joint-ventures et à des alliances avec des entreprises étrangères afin d'accéder à de nouveaux marchés et à de nouvelles ressources.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.8.5	Encourager les PME à créer des partenariats de R&D à l'échelle mondiale afin d'accéder à des technologies et à une expertise de pointe.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	220,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.8.6	Établir des bureaux de liaison ou des points de contact sur les principaux marchés mondiaux pour soutenir les efforts commerciaux internationaux des PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	900,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				1,750,000				\$1,750,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 6.0 : Promouvoir la diffusion d'informations sur la technologie et l'innovation auprès des PME

3.9 Faciliter la mise en place de programmes de formation et de renforcement des capacités afin d'améliorer les capacités technologiques des PME

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.9.1	Organiser des ateliers et des séminaires sur les technologies émergentes, la transformation numérique et les tendances technologiques pertinentes pour les PME orientées vers l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.9.2	Proposer des programmes de formation sur la gestion efficace de l'innovation, encourageant les PME à adopter une culture d'amélioration continue et de créativité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	250,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.9.3	Offrir une formation sur le développement de produits, la réflexion sur la conception et le prototypage afin d'aider les PME à créer des produits prêts à l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.9.4	Offrir des conseils sur les stratégies de commercialisation des technologies afin d'aider les PME à commercialiser avec succès leurs innovations.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	200,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.9.5	Mener des programmes de renforcement des capacités sur la gestion des projets de recherche et développement (R&D), permettant aux PME de planifier et d'exécuter efficacement les initiatives d'innovation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				990,000				\$990,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 6.0 : Promouvoir la diffusion d'informations sur la technologie et l'innovation auprès des PME

3.10 Organiser l'exposition annuelle sur l'innovation des PME de la SADC

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.10.1	Former un comité spécialisé composé de représentants des États membres, d'experts de l'industrie et de parties prenantes concernées qui sera chargé de planifier et d'organiser l'exposition.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.10.2	Obtenir un financement et rechercher un parrainage des secteurs public et privé dans le cadre de l'organisation et des activités de l'événement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.10.3	Appeler les innovateurs et les entrepreneurs des petites et moyennes industries (PMI) de la région de la SADC à participer et à présenter leurs innovations à l'exposition.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.10.4	Définir des catégories de prix pour reconnaître les différents aspects de l'innovation, tels que les percées technologiques, l'impact social et les pratiques durables.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.10.5	Nommer un panel diversifié d'experts et d'investisseurs qui sera chargé d'évaluer les innovations présentées et de sélectionner les lauréats.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.10.6	Organiser des sessions de partage des connaissances, des ateliers et des séminaires au cours desquels les innovateurs peuvent partager leurs expériences, leurs défis et leurs réussites.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000 V	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			300,000					\$300,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 7.0 Mettre en place une infrastructure propice au développement des PME dans les groupements industriels et les chaînes de valeur régionales associées

3.11 Soutenir le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'infrastructure numérique dans les groupements de PME identifiés et les chaînes de valeur associées

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.11.1	Par le biais d'investissements dans les infrastructures et de subventions, assurer un accès généralisé à la large bande dans les groupements de PME, en particulier dans les zones rurales et mal desservies.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.11.2	Mettre en œuvre des initiatives de formation et d'éducation visant à améliorer les compétences numériques des PME et de leur main-d'œuvre.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.11.3	Créer des incubateurs technologiques et des centres d'innovation au sein ou à proximité des groupements de PME afin de favoriser la collaboration et l'innovation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.11.4	Offrir des services gouvernementaux et des processus réglementaires en ligne qui permettront de simplifier les tâches administratives pour les PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.11.5	Elaborer des politiques et des réglementations qui visent à renforcer la cybersécurité et à protéger les PME contre les menaces numériques.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			690,000					\$690,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 7.0 Mettre en place une infrastructure propice au développement des PME dans les groupements industriels et les chaînes de valeur régionales associées

3.11 Apoiar o desenvolvimento das TIC e das infraestruturas digitais nos clusters de PME identificados e nas cadeias de valor associadas

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.11.6	Faciliter aux PME l'accès aux services financiers numériques tels que les services bancaires mobiles et les prêts en ligne.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.11.7	Promouvoir le partage des données « ouvertes », encourager l'innovation et l'intelligence du marché pour les PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.11.8	Offrir des incitations fiscales aux PME qui investissent dans l'infrastructure numérique et adoptent les technologies numériques.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.11.9	Faciliter l'accès des PME aux plateformes de commerce électronique et aux marchés numériques afin d'élargir leur clientèle.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.11.10	Faciliter l'accès des PME aux plateformes de commerce électronique et aux marchés numériques afin d'élargir leur clientèle.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				650,000	\$650,000			
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					\$1,340,000			

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 7.0 Mettre en place une infrastructure propice au développement des PME dans les groupements industriels et les chaînes de valeur régionales associées

3.12 Contribuer à la fourniture de services d'approvisionnement en énergie abordable, fiable et verte aux groupements de PME et aux chaînes de valeur associées

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.12.1	Offrir des incitations financières, des allégements fiscaux et des subventions aux PME pour les amener à adopter des sources d'énergie renouvelables telles que les panneaux solaires et les turbines éoliennes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.12.2	Mettre en œuvre des programmes d'efficacité énergétique qui fournissent aux PME des ressources et des incitations à la réduction de la consommation d'énergie et des coûts.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.12.3	Investir dans l'infrastructure de réseau de manière à assurer un approvisionnement en électricité fiable et constant aux groupements de PME, en particulier dans les zones reculées.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.12.4	Promouvoir le développement de micro-réseaux au sein des groupements de PME ; ceux-ci leur permettront de générer et de stocker localement de l'énergie renouvelable pour une plus grande fiabilité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.12.5	Introduire des politiques de facturation nette qui permettent aux PME de revendre l'excédent d'énergie renouvelable au réseau et de bénéficier à la fois d'une source de revenus supplémentaire.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			750,000	\$750,000				

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 7.0 Mettre en place une infrastructure propice au développement des PME dans les groupements industriels et les chaînes de valeur régionales associées

3.12 Contribuer à la fourniture de services d'approvisionnement en énergie abordable, fiable et verte aux groupements de PME et aux chaînes de valeur associées

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.12.6	Faciliter l'achat en groupe d'énergie verte par les groupements de PME, en négociant de meilleurs tarifs et soutenir ainsi les projets d'énergie renouvelable.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.12.7	Proposer des programmes d'audit énergétique afin d'aider les PME à identifier les possibilités d'économie d'énergie et à élaborer des solutions sur mesure.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.12.8	Accorder des subventions pour la recherche et le développement de technologies énergétiques vertes afin de promouvoir l'innovation et la réduction des coûts.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.12.9	Appliquer rigoureusement les normes environnementales et encourager leur respect, en incitant les PME à adopter des pratiques énergétiques plus propres.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.12.10	Collaborer avec les parties prenantes du secteur privé au financement et à la mise en œuvre de projets d'énergie verte qui profitent aux groupements de PME et aux chaînes de valeur.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				750,000	\$750,000			
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					\$1,500,000			

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 7.0 Mettre en place une infrastructure propice au développement des PME dans les groupements industriels et les chaînes de valeur régionales associées

3.13 Faciliter la mise en place de moyens de transport multi-modèles reliant les PME aux plateformes commerciales et logistiques ainsi qu'aux marchés régionaux.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.13.1	Allouer des fonds à la construction et à l'entretien de routes, de ponts et d'autoroutes pour assurer un transport efficace entre les groupements de PME et les principaux centres.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	250,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.13.2	Elaborer des politiques qui favorisent l'intégration de plusieurs modes de transport (par route, ferroviaire, maritime, aérien) afin d'améliorer l'interconnexion et de réduire les coûts de transport.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	160,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.13.3	Investir dans les infrastructures logistiques telles que les entrepôts, les centres de distribution et les terminaux intermodaux afin de faciliter la circulation des marchandises.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.13.4	Établir des zones économiques spéciales ou des parcs industriels à proximité des centres commerciaux avec pour objectif d'attirer les PME et de leur donner accès aux infrastructures de transport.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.13.5	Identifier et désigner des corridors de transport qui accordent la priorité aux besoins des groupements de PME, en assurant une interconnexion fluide et efficace.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.13.6	Encourager les partenariats entre les secteurs public et privé dans le développement, l'exploitation et l'entretien des infrastructures de transport.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				980,000				\$980,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 7.0 Mettre en place une infrastructure propice au développement des PME dans les groupements industriels et les chaînes de valeur régionales associées

3.13 Faciliter la mise en place de moyens de transport multi-modèles reliant les PME aux plateformes commerciales et logistiques ainsi qu'aux marchés régionaux.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.13.7	Simplifier les réglementations et les processus d'autorisation afin de réduire les retards bureaucratiques dans les opérations de transport et de logistique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.13.8	Se concentrer sur l'amélioration de la connectivité du dernier kilomètre, y compris les routes de desserte et les options de transport local, afin de faciliter l'accès des PME aux centres de transport.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.13.9	Adopter des solutions technologiques telles que le suivi GPS, les plateformes logistiques numériques et la gestion du trafic en temps réel en vue d'optimiser les réseaux de transport.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.13.10	Offrir des programmes de formation et de renforcement des capacités aux PME afin d'améliorer leurs compétences en matière de logistique et de gestion de la chaîne d'approvisionnement; ce qui leur permettra de mieux utiliser les réseaux de transport.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			600,000	\$600,000				
				\$1,580,000				

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 7.0 Mettre en place une infrastructure propice au développement des PME dans les groupements industriels et les chaînes de valeur régionales associées

3.14 Soutenir le développement de parcs pour PME, d'espaces de travail et de bâtiments industriels dans les zones ou emplacements susceptibles de catalyser les chaînes de valeur régionales

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.14.1	Procéder à une évaluation complète afin d'identifier les sites stratégiques ayant le potentiel de soutenir les chaînes de valeur régionales et de les classer par ordre de priorité pour le développement de parcs de PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.14.2	Établir des réglementations claires en matière de zonage et attribuer des parcelles de terrain appropriées pour les parcs de PME, en assurant l'accès aux réseaux de transport et aux utilitaires nécessaires.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.14.3	Investir dans les infrastructures essentielles telles que les routes, les services publics (eau, électricité et assainissement) et la connectivité Internet afin de rendre les zones propices au développement des parcs de PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.14.4	Octroyer des incitations financières, des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt aux PME désireuses de s'implanter dans les zones désignées.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.14.5	Simplifier et accélérer les processus d'autorisation et d'approbation pour les PME qui créent leurs entreprises dans les parcs de PME afin de réduire les obstacles bureaucratiques.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.14.6	Encourager les partenariats entre les entités gouvernementales et les parties prenantes du secteur privé pour la construction, la gestion et l'entretien des parcs des PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				900,000				\$900,000

Pilier 3 : Transfert de technologie, développement de clusters industriels et infrastructure de soutien aux PME

Intervention stratégique 7.0 Mettre en place une infrastructure propice au développement des PME dans les groupements industriels et les chaînes de valeur régionales associées

3.14 Soutenir le développement de parcs pour PME, d'espaces de travail et de bâtiments industriels dans les zones ou emplacements susceptibles de catalyser les chaînes de valeur régionales

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
3.14.7	Offrir des programmes de formation et une assistance technique aux PME en matière de planification d'entreprise, d'adoption de technologies et d'accès au marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.14.8	Mettre en place des programmes d'incubation et d'accélération au sein des parcs de PME au profit des startups et des entreprises en phase de démarrage.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.14.9	Créer des écosystèmes d'innovation en facilitant la collaboration entre les PME, les instituts de recherche et les universités pour stimuler l'innovation et le développement de produits.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
3.14.10	Aider les PME des parcs à accéder aux marchés régionaux et internationaux par la facilitation du commerce, la promotion des exportations et l'établissement de liens commerciaux.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				600,000				\$1,500,000
BUDGET INDICATIF TOTAL POUR LE PILIER 3								\$14,860,000

Pilier IV

Accès au marché



Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 8.0 : Renforcer l'accès des PME au marché continental et mondial

4.1 Alléger les mesures de facilitation des échanges en ce qui concerne les barrières non-tarifaires

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.1.1	Offrir une formation spécialisée et des programmes de renforcement des capacités aux jeunes et aux femmes entrepreneurs pour les aider à mieux comprendre les procédures commerciales, les réglementations douanières et les exigences en matière d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	250,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.1.2	Rationaliser et simplifier les processus de documentation des exportations afin de réduire les charges administratives pesant sur les PME exportatrices.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	200,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.1.3	Créer des centres d'information commerciale qui fournissent aux jeunes et aux femmes entrepreneurs des informations actualisées sur les opportunités de marché, les réglementations commerciales et les procédures d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	300,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.1.4	Promouvoir les plateformes commerciales numériques et les solutions de commerce électronique qui permettent aux PME de jeunes et de femmes de s'engager de manière plus efficace dans le commerce transfrontalier.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	300,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.1.5	Mettre en œuvre des initiatives de modernisation des douanes afin d'accélérer les procédures de dédouanement et de réduire les retards commerciaux.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	250,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.1.6	Mettre en place des services d'assistance dédiés à la facilitation du commerce pour orienter les jeunes et les femmes entrepreneurs dans les procédures d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	300,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				1,600,000				\$1,600,000

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 8.0 : Renforcer l'accès des PME au marché continental et mondial

4.1 Alléger les mesures de facilitation des échanges en ce qui concerne les barrières non-tarifaires

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.1.7	Organiser des ateliers et des séminaires de formation à l'intention des jeunes et des femmes entrepreneurs aux exigences de conformité à l'exportation, aux normes, aux réglementations techniques et aux certifications.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	300,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.1.8	Développer des portails d'information commerciale en ligne qui fournissent des conseils complets et conviviaux sur les procédures d'exportation et les conditions d'entrée sur le marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	300,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.1.9	Plaider en faveur de politiques commerciales sensibles à la dimension de genre qui répondent aux besoins et aux défis spécifiques des PME dirigées par des femmes dans le cadre du commerce transfrontalier.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	250,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.1.10	Favoriser la collaboration entre les gouvernements, les entités du secteur privé et les organisations de développement en vue de soutenir, de manière collective, les PME dirigées par des jeunes et des femmes dans leurs activités d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	300,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.1.11	Plaider en faveur de la suppression des barrières non tarifaires telles que les lourdes procédures de licences d'importation et d'exportation, ainsi que l'introduction de quotas d'importation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				1,300,000	\$1,300,000			
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					\$2,900,000			

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 8.0 : Renforcer l'accès des PME au marché continental et mondial

4.2 Soutenir les efforts d'entrée sur le marché et d'internationalisation des PME

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.2.1	Mener des études et des analyses de marché afin d'identifier les marchés potentiels et les opportunités pour les PME dirigées par des jeunes et des femmes en Afrique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.2	Organiser des missions commerciales et des expositions dans les pays africains, au cours desquelles les jeunes et les femmes entrepreneurs pourront présenter leurs produits et établir des contacts avec des acheteurs et des partenaires potentiels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	250,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.3	Fournir des évaluations de la préparation à l'exportation aux PME de jeunes et de femmes afin d'évaluer leurs capacités et de déterminer leur aptitude à pénétrer de nouveaux marchés.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.4	Offrir une formation spécialisée et des ateliers sur les procédures d'exportation, les stratégies d'entrée sur le marché et les considérations culturelles pour les entreprises dans différents pays africains.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.5	Aider les PME dirigées par les jeunes et les femmes à élaborer des stratégies d'entrée sur le marché adaptées aux besoins et aux exigences des marchés africains ciblés.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.6	Fournir un accès à des informations actualisées sur les marchés, les réglementations commerciales, les droits de douane et les barrières non tarifaires dans les pays africains.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	200,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				1,050,000				\$1,050,000

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 8.0 : Renforcer l'accès des PME au marché continental et mondial

4.2 Soutenir les efforts d'entrée sur le marché et d'internationalisation des PME

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.2.7	Faciliter la participation aux plateformes de promotion commerciale et aux marchés en ligne qui connectent les PME de jeunes et de femmes aux acheteurs potentiels en Afrique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.8	Soutenir l'adaptation et la localisation des produits de manière à répondre aux préférences et aux demandes des marchés africains cibles.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.9	Mettre en place des services d'assistance pour la facilitation des échanges destinés à fournir des conseils et un soutien sur les exigences et les procédures d'entrée sur les marchés.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.10	Faciliter les partenariats et les possibilités de networking avec les distributeurs locaux, les agents et les associations professionnelles sur les marchés africains cibles.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.11	Fournir des informations sur les options de financement des exportations et les incitations qui viennent appuyer les efforts d'entrée sur le marché des PME de jeunes et de femmes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.12	Aider les PME à comprendre et à respecter les normes de qualité, les exigences de certification et les réglementations en matière d'importation dans les pays africains cibles.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	250,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				1,030,000				\$1,030,000

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 8.0 : Renforcer l'accès des PME au marché continental et mondial

4.2 Soutenir les efforts d'entrée sur le marché et d'internationalisation des PME

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.2.13	Organiser des foires commerciales virtuelles et des événements de jumelage en ligne pour connecter les PME de jeunes et de femmes avec aux acheteurs et aux partenaires africains potentiels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.14	Encourager la formation de consortiums ou de groupes d'exportation parmi les PME dirigées par des jeunes et des femmes afin de mutualiser les ressources et d'améliorer leur capacité collective d'entrée sur le marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.15	Proposer des programmes de mentorat et d'accompagnement qui guideront les jeunes et les femmes entrepreneurs tout au long du processus d'entrée sur le marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.16	Elaborer des plans d'entrée sur le marché personnalisés pour les PME de jeunes et de femmes en fonction de leurs produits, de leurs marchés cibles et de leurs avantages concurrentiels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.2.17	Plaider en faveur de politiques et d'incitations commerciales favorables qui soutiennent l'entrée des PME dirigées par des jeunes et des femmes sur les marchés africains.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				750,000				\$750,000
								\$2,830,000

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 8.0 : Renforcer l'accès des PME au marché continental et mondial

4.3 Plaider en faveur de politiques favorables et d'accords bilatéraux

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.3.1	Identifier les produits prioritaires ayant un potentiel d'exportation pour les PME dirigées par des jeunes et des femmes, en tenant compte de la demande du marché, de la compétitivité et du potentiel de valeur ajoutée.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.3.2	Mener des études et des analyses de marché afin d'identifier les pays africains cibles ayant une demande pour les produits prioritaires identifiés.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.3.3	S'engager avec les parties prenantes concernées, notamment les agences gouvernementales, les organismes commerciaux, les associations industrielles et les représentants des PME, afin d'obtenir un soutien en faveur d'un plaidoyer politique basé sur les produits prioritaires.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.3.4	Plaider en faveur de politiques et d'incitations qui prônent l'exportation de produits prioritaires réalisés par des PME dirigées par des jeunes et des femmes, notamment des réductions tarifaires, des subventions à l'exportation et des contingents exemptés de droits de douane.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.3.5	Poursuivre les accords commerciaux bilatéraux et les arrangements avec les différents pays africains afin de faciliter l'accès au marché pour les produits prioritaires identifiés.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.3.6	Organiser des missions commerciales personnalisées avec pour objectif de promouvoir les produits prioritaires, en permettant aux jeunes et aux femmes entrepreneurs de présenter leurs produits sur les marchés africains ciblés.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.3.7	Mener des campagnes de sensibilisation des jeunes et des femmes entrepreneurs sur les opportunités et les avantages de l'exportation de produits prioritaires dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			800,000	\$800,000				

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 8.0 : Renforcer l'accès des PME au marché continental et mondial

4.4 Promouvoir le développement de produits axés sur le marché ainsi que des programmes de promotion de la marque aux niveaux régional et national.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.4.1	Mener des études de marché approfondies en vue d'identifier les tendances émergentes, les préférences des consommateurs et les besoins non satisfaits sur les marchés africains cibles.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.4.2	Adapter les produits existants aux exigences culturelles, réglementaires et environnementales des marchés africains cibles.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.4.3	Encourager les partenariats et la collaboration avec les parties prenantes locales, les distributeurs et les détaillants sur les marchés africains cibles afin de collaborer à créer des produits qui trouvent un écho auprès des consommateurs locaux.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.4.4	Offrir des programmes de formation au développement de produits et de renforcement des capacités aux institutions d'appui au commerce afin de doter les jeunes et les femmes entrepreneurs des compétences nécessaires pour créer des produits adaptés au marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.4.5	Élaborer des stratégies de marque et de marketing solides permettant de positionner efficacement les produits sur les marchés africains.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.4.6	Encourager les PME à diversifier leurs offres de produits afin de répondre aux segments et aux préférences du marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				910,000				\$910,000

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 8.0 : Renforcer l'accès des PME au marché continental et mondial

4.4 Promouvoir le développement de produits axés sur le marché ainsi que des programmes de promotion de la marque aux niveaux régional et national.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE					
				2025	2026	2027	2028	2029	
4.4.7	Elaborer des stratégies d'entrée sur le marché qui s'alignent sur les efforts de développement des produits, assurant un lancement et une distribution sans faille sur les marchés africains.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓	
4.4.8	Fournir un soutien au renforcement des capacités des PME de jeunes et de femmes en ce qui concerne la compréhension de la dynamique des marchés d'exportation et l'identification des opportunités de produits axée sur les besoins du marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓	
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				330,000	\$330,000				
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					<b">\$1,240,000</b">				

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 9.0 : Etablir un système complet d'information sur les marchés d'exportation, des liens et des partenariats

4.5 Faciliter la mise en place ou le renforcement de l'Observatoire des opportunités d'exportation et d'investissement au niveau régional

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.5.1	Effectuer une évaluation complète des besoins afin d'identifier les exigences spécifiques des PME dirigées par des jeunes et des femmes en matière d'informations et de données pour accéder aux opportunités d'exportation et d'investissement sur les marchés africains.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.5.2	Favoriser la collaboration entre les institutions publiques, les organisations du secteur privé, les universités et les partenaires de développement pour mettre en place l'observatoire et assurer sa pérennité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.5.3	Développer un mécanisme solide de collecte de données pour recueillir des informations sur les tendances du marché des pays africains, les opportunités d'investissement, les cadres réglementaires et les mesures de facilitation des échanges.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.5.4	Fournir aux jeunes et aux femmes entrepreneurs des rapports et des analyses sur l'intelligence du marché, leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'entrée sur le marché et les opportunités d'investissement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.5.5	Offrir des services de soutien à l'investissement, y compris des informations sur les incitations à l'investissement, les politiques et l'environnement commercial dans les marchés africains cibles.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.5.6	Organiser des programmes et des ateliers de renforcement des capacités pour les PME de jeunes et de femmes sur l'utilisation efficace des ressources de l'observatoire pour les études de marché et les décisions d'investissement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			750,000	\$750,000				

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 9.0 : Etablir un système complet d'information sur les marchés d'exportation, des liens et des partenariats

4.5 Faciliter la mise en place ou le renforcement de l'Observatoire des opportunités d'exportation et d'investissement au niveau régional

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.5.7	Faciliter la mise en réseau et la collaboration entre les jeunes et les femmes entrepreneurs, les agences de promotion des exportations et les parties prenantes concernées afin de partager les idées et les expériences.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.5.8	Développer une plateforme numérique conviviale qui offre un accès rapide et facile aux informations sur l'exportation et l'investissement et permet aux PME d'entrer en contact avec des partenaires et des investisseurs potentiels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.5.9	Fournir des services de conseil en matière d'exportation et d'investissement afin de guider les jeunes et les femmes entrepreneurs dans les complexités du commerce international et des investissements.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.5.10	Soutenir l'élaboration de stratégies d'entrée sur le marché et d'investissement adaptées aux besoins et objectifs spécifiques des PME de jeunes et de femmes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.5.11	Mener des campagnes de sensibilisation et des programmes de vulgarisation visant à promouvoir les services et les avantages de l'observatoire auprès des jeunes et des femmes entrepreneurs.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	125,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				625,000	\$625,000			
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					\$1,375,000			

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 9.0 : Etablir un système complet d'information sur les marchés d'exportation, des liens et des partenariats

4.6 Aider les PME à accéder aux marchés régionaux, continentaux et mondiaux

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.6.1	Communiquer la politique tarifaire préférentielle, les règles et les procédures d'application aux PME et aux autres parties prenantes à des fins de transparence et de conformité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.6.2	Offrir des programmes de formation et de renforcement des capacités afin d'aider les PME à répondre aux exigences d'exportation dans le cadre du régime tarifaire préférentiel.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.6.3	Mettre en place un système solide de suivi et de vérification du respect des règles d'origine qui permettra d'éviter les abus et de s'assurer que seuls les produits éligibles bénéficient d'un traitement préférentiel.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.6.4	Effectuer régulièrement des études d'impact afin d'évaluer l'efficacité du tarif préférentiel en ce qui concerne le soutien aux PME et apporter les ajustements nécessaires à la politique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.6.5	Élaborer des mesures de sauvegarde pour faire face à des perturbations imprévues ou à des poussées d'importations qui pourraient nuire aux industries nationales et aux PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				400,000				\$400,000

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 9.0 : Etablir un système complet d'information sur les marchés d'exportation, des liens et des partenariats

4.7 Promouvoir les partenariats avec des multinationales ou des grandes entreprises et les événements d'entreprise à entreprise (B2B)

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.7.1	Organiser des événements de mise en réseau, des forums d'affaires et des foires commerciales, en facilitant les interactions entre les PME et les multinationales ou les grandes entreprises tournées vers l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.7.2	Mettre en place des plateformes de jumelage d'entreprises qui permettent aux PME dirigées par des jeunes et des femmes d'établir des contacts avec des multinationales ou des grandes entreprises à la recherche de partenaires locaux.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.7.3	Dispenser des programmes de formation et de renforcement des capacités aux PME pour les aider à mieux comprendre les exigences du commerce international et les attentes des multinationales.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.7.4	Accompagner les PME dans le respect des normes de qualité et de conformité exigées par les multinationales ou les grandes entreprises.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.7.5	Stratégies conjointes d'entrée sur le marché : Faciliter le développement de stratégies conjointes d'entrée sur le marché entre les PME et les multinationales, en tirant parti de la connaissance du marché et des ressources de ces dernières.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.7.6	Encourager les multinationales à mettre en œuvre des programmes de diversité des fournisseurs qui recherchent activement des partenariats avec des PME dirigées par des jeunes et des femmes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.7.7	Fournir des conseils et un soutien aux PME dans les négociations contractuelles avec les multinationales, en veillant à ce que les partenariats soient équitables et durables.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	40,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			280,000	\$280,000				

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 9.0 : Etablir un système complet d'information sur les marchés d'exportation, des liens et des partenariats

4.8 Promouvoir la participation des PME aux foires et expositions régionales, continentales et internationales

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.8.1	Organiser des missions commerciales ciblées dans des pays africains spécifiques, en privilégiant les secteurs dans lesquels les PME dirigées par des jeunes et des femmes disposent d'un avantage concurrentiel.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.8.2	Rechercher le soutien et l'approbation des gouvernements concernés de la SADC dans la facilitation des missions commerciales et des expositions par la voie diplomatique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.8.3	Encourager les PME dirigées par des jeunes et des femmes à participer aux foires et expositions commerciales régionales et internationales pour présenter leurs produits et services.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.8.4	Organiser des expositions spécialisées qui s'adressent à des secteurs ou des industries spécifiques, permettant aux PME d'entrer en contact avec des acheteurs et des partenaires potentiels ayant des intérêts similaires.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.8.5	Faciliter les sessions de jumelage entre entreprises lors des missions commerciales et des expositions afin de favoriser des connexions et des partenariats significatifs.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.8.6	Organiser des sessions de formation et de préparation pour les PME participantes sur la préparation à l'exportation, les compétences en matière de négociation et la sensibilisation à la culture.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.8.7	Etudier les possibilités de soutien financier, d'aides ou de subventions en vue d'aider les PME dirigées par des jeunes et des femmes à participer à des missions commerciales et à des expositions.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$390,000

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 9.0 : Etablir un système complet d'information sur les marchés d'exportation, des liens et des partenariats

4.8 Promouvoir la participation des PME aux foires et expositions régionales, continentales et internationales

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.8.8	Etudier la possibilité d'utiliser des plateformes virtuelles pour la tenue de missions commerciales et d'expositions, afin de permettre une participation plus large et de réduire les coûts.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	30,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.8.9	Collaborer avec les associations professionnelles et les organismes sectoriels et renforcer l'efficacité et la portée des missions commerciales et des expositions.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					\$90,000			
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					\$480,000			

Pilier 4 : Accès au marché

INTERVENTION STRATÉGIQUE 10 : ETABLIR UN SYSTÈME COMPLET D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS D'EXPORTATION, DES LIENS ET DES PARTENARIATS

4.9 RENFORCER LA MISE EN RÉSEAU ET LA COLLABORATION DES ENTREPRISES

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.9.1	Organiser régulièrement des événements, des conférences et des forums de mise en réseau d'entreprises qui rassemblent des jeunes et des femmes entrepreneurs, des exportateurs, des importateurs et d'autres parties prenantes de différents pays africains	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.9.2	Développer des plateformes de mise en réseau en ligne qui permettent aux PME d'entrer en contact avec des partenaires, des acheteurs et des investisseurs potentiels sur l'ensemble du continent africain.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.9.3	Faciliter la création de groupes ou d'associations de mise en réseau sectoriels permettant aux PME d'un même secteur de collaborer et de partager leurs connaissances.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.9.4	Offrir des services de jumelage d'entreprises ayant pour but d'aider les PME à trouver des partenaires et des collaborateurs adéquats sur les marchés africains.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.9.5	Encourager les PME à adhérer aux associations professionnelles et aux chambres de commerce offrant des possibilités de mise en réseau et d'accès aux informations sur le marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.9.6	Organiser des missions commerciales transfrontalières en vue de promouvoir la collaboration entre les PME dirigées par des jeunes et des femmes de différents pays de la SADC.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				720,000				\$720,000

Pilier 4 : Accès au marché

INTERVENTION STRATÉGIQUE 10 : ETABLIR UN SYSTÈME COMPLET D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS D'EXPORTATION, DES LIENS ET DES PARTENARIATS

4.9 RENFORCER LA MISE EN RÉSEAU ET LA COLLABORATION DES ENTREPRISES

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE					
				2025	2026	2027	2028	2029	
4.9.7	Encourager les PME à partager les meilleures pratiques, les exemples de réussite et les leçons apprises, par le biais d'événements et de plateformes de networking.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓	
4.9.8	Faciliter les campagnes de marketing et les activités promotionnelles conjointes entre les PME pour mieux faire connaître leurs produits sur les marchés africains.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓	
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				240,000	\$240,000				
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)					\$960,000				

Pilier 4 : Accès au marché

INTERVENTION STRATÉGIQUE 10 : ETABLIR UN SYSTÈME COMPLET D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS D'EXPORTATION, DES LIENS ET DES PARTENARIATS

4.10 Promouvoir l'adoption de normes internationales, de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et le respect des exigences en matière d'exportation et des réglementations techniques

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.10.1	Offrir aux PME des formations et des ateliers sur les normes internationales, les réglementations en matière d'exportation et les exigences de conformité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.10.2	Apporter un soutien aux PME dans la mise en œuvre et l'adhésion aux normes internationales de qualité et de conformité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.10.3	Mettre en place une plateforme d'information centralisée offrant aux PME un accès aux exigences et normes d'exportation pertinentes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.10.4	Faciliter aux PME l'obtention des certifications et marques de qualité nécessaires pour répondre aux normes d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.10.5	Collaborer avec les associations industrielles, les chambres de commerce et les acteurs du secteur privé pour promouvoir l'adoption de normes internationales.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.10.6	Renforcer la capacité des agences publiques à aligner les réglementations et les normes nationales sur les meilleures pratiques internationales afin de faciliter l'observation des normes par les PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.10.7	Organiser des ateliers et des séminaires animés par des experts techniques pour former les PME au respect des exigences internationales en matière de qualité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$910,000

Pilier 4 : Accès au marché

INTERVENTION STRATÉGIQUE 10 : ETABLIR UN SYSTÈME COMPLET D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS D'EXPORTATION, DES LIENS ET DES PARTENARIATS

4.10 Promouvoir l'adoption de normes internationales, de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et le respect des exigences en matière d'exportation et des réglementations techniques

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.10.8	Mettre en place des programmes d'assurance qualité permettant aux PME de démontrer leur conformité aux normes internationales.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.10.9	Plaider en faveur de processus réglementaires simplifiés et rationalisés afin de réduire le fardeau des PME cherchant à se conformer à la réglementation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.10.10	Collaborer avec les organismes de normalisation régionaux et internationaux sur la question de l'adoption de normes communes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.10.11	Offrir des incitations à l'exportation ou des avantages aux PME qui respectent et maintiennent les normes internationales de qualité et de conformité.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.10.12	Accorder aux PME l'accès aux installations d'essai et de certification en vue de valider la conformité de leurs produits.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	130,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$650,000
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)								\$1,560,000

Pilier 4 : Accès au marché

INTERVENTION STRATÉGIQUE 10 : ÉTABLIR UN SYSTÈME COMPLET D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS D'EXPORTATION, DES LIENS ET DES PARTENARIATS

4.11 Promouvoir l'adoption de plateformes de commerce électronique et de solutions commerciales numériques parmi les PME tournées vers l'exportation

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.11.1	Offrir aux PME une formation aux compétences numériques et des programmes de renforcement des capacités, leur permettant d'utiliser plus efficacement les plateformes de commerce électronique et les outils de marketing numérique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.11.2	Investir dans une infrastructure de commerce électronique solide et la développer, avec notamment une connectivité Internet fiable et des passerelles de paiement en ligne sécurisées.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.11.3	Faciliter la création de plateformes de commerce électronique conviviales qui répondent aux besoins spécifiques des PME dirigées par des jeunes et des femmes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.11.4	Connecter les PME aux marchés numériques régionaux et internationaux établis afin d'étendre leur portée commerciale.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.11.5	Promouvoir l'inclusion financière en encourageant l'utilisation des systèmes de paiement numérique et l'accès aux services financiers en ligne pour les PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.11.6	Offrir un soutien et une formation en matière de marketing numérique et de stratégies de marque afin d'accroître la visibilité des PME et l'engagement des clients.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				540,000				\$540,000

Pilier 4 : Accès au marché

INTERVENTION STRATÉGIQUE 10 : ETABLIR UN SYSTÈME COMPLET D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS D'EXPORTATION, DES LIENS ET DES PARTENARIATS

4.11 Promouvoir l'adoption de plateformes de commerce électronique et de solutions commerciales numériques parmi les PME tournées vers l'exportation

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.11.7	Elaborer un cadre politique propice au soutien du commerce électronique et du commerce numérique, en abordant la question de la confidentialité des données, de la cybersécurité et des transactions transfrontalières.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.11.8	Faciliter l'accès à une logistique efficace et fiable ainsi qu'à des services d'exécution pour les PME engagées dans le commerce électronique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.11.9	Offrir des programmes d'aide à l'exportation adaptés aux PME participant à des activités de commerce électronique transfrontalières.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.11.10	Recourir à l'analyse de données pour fournir aux PME des informations sur les tendances du marché, le comportement des consommateurs et la demande de produits.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	90,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				\$360,000				
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				<b">\$900,000</b">				

Pilier 4 : Accès au marché

**INTERVENTION STRATÉGIQUE 10 : ETABLIR UN SYSTÈME COMPLET D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS
D'EXPORTATION, DES LIENS ET DES PARTENARIATS**

4.12 Renforcer le networking des entreprises et la collaboration entre les PME tournées vers l'exportation

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.12.1	Organiser régulièrement des événements, des conférences et des forums de mise en réseau d'entreprises qui rassemblent des jeunes et des femmes entrepreneurs, des exportateurs, des importateurs et d'autres parties prenantes de différents pays africains	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.12.2	Développer des plateformes de mise en réseau en ligne qui permettent aux PME d'entrer en contact avec des partenaires, des acheteurs et des investisseurs potentiels sur l'ensemble du continent africain.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.12.3	Faciliter la création de groupes ou d'associations de mise en réseau sectoriels permettant aux PME d'un même secteur de collaborer et de partager leurs connaissances.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.12.4	Offrir des services de jumelage d'entreprises afin d'aider les PME à trouver des partenaires et des collaborateurs adéquats sur les marchés africains.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.12.5	Encourager les PME à adhérer aux associations professionnelles et aux chambres de commerce offrant des possibilités de networking et d'accès aux informations sur le marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				400,000				\$400,000

Pilier 4 : Accès au marché

INTERVENTION STRATÉGIQUE 10 : ETABLIR UN SYSTÈME COMPLET D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS D'EXPORTATION, DES LIENS ET DES PARTENARIATS

4.12 Renforcer le networking des entreprises et la collaboration entre les PME tournées vers l'exportation

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.12.6	Organiser des missions commerciales transfrontalières en vue de promouvoir la collaboration entre les PME dirigées par des jeunes et des femmes de différents pays de la SADC.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.12.7	Encourager les PME à partager les meilleures pratiques, les exemples de réussite et les leçons apprises, par le biais d'événements et de plateformes de networking.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.12.8	Faciliter les campagnes de marketing conjointes et les activités promotionnelles entre les PME pour mieux faire connaître leurs produits sur les marchés africains.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
				240,000		\$240,000		
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)						\$640,000		

Pilier 4 : Accès au marché

INTERVENTION STRATÉGIQUE 10 : ETABLIR UN SYSTÈME COMPLET D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS D'EXPORTATION, DES LIENS ET DES PARTENARIATS

4.13 Lancer des Prix SADC SME Exporter's Awards (Prix des PME exportatrices de la SADC) pour les exportateurs exceptionnels

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE					
				2025	2026	2027	2028	2029	
4.13.1	Elaborer un processus d'évaluation solide qui combine des mesures quantitatives des performances et des évaluations qualitatives.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓	
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				80,000	\$80,000				

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 11 : Rationaliser/simplifier les procédures et réglementations transfrontalières en matière d'exportation

4.14 Rationaliser/améliorer les mesures de facilitation des échanges transfrontaliers :

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.14.1	Système de guichet unique : Mettre en œuvre un système de guichet unique qui intègre toutes les procédures liées au commerce, tout en réduisant les formalités administratives et le temps de traitement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.14.2	Coopération douanière : Promouvoir la coopération entre les autorités douanières des pays de la SADC en vue d'harmoniser les procédures et d'accélérer le dédouanement aux frontières.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.14.3	Règles d'origine préférentielles : Simplifier et normaliser les règles d'origine pour permettre aux PME de déterminer facilement l'éligibilité de leurs produits aux tarifs préférentiels dans le cadre de l'AfCFTA.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	180,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.14.4	Transparence des tarifs et des droits : Assurer la transparence des taux et des droits de douane pour faciliter la prise de décisions éclairées par les PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.14.5	Zones franches d'exportation (ZFE) : Créer des zones franches industrielles ou des zones économiques spéciales offrant des procédures d'exportation simplifiées et des incitations pour les PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.14.6	Infrastructure de transport : Investir dans les infrastructures de transport afin d'assurer une circulation efficace des marchandises dans et entre les pays de la SADC	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.14.7	Formation douanière pour les PME : Organiser des ateliers de formation pour les PME sur les douanes, les procédures économiques autorisées et la conformité afin de minimiser les retards aux points de frontière.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			810,000					\$810,000

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 11 : Rationaliser/simplifier les procédures et réglementations transfrontalières en matière d'exportation

4.15 Simplifier les exigences en matière de documentation et les procédures de dédouanement

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.15.1	Document commercial unique : Introduire un document commercial unique standardisé qui consolide toutes les informations et exigences liées à l'exportation, réduisant ainsi les formalités administratives et simplifiant les processus.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.15.2	Renforcer les capacités des fonctionnaires des douanes en vue d'améliorer les services offerts aux jeunes et aux femmes entrepreneurs/commerçants.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.15.3	Faciliter la création de centres de facilitation du commerce pour les PME aux points frontières.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.15.4	Créer un portail en ligne consacré aux services de facilitation du commerce et relié à toutes les institutions d'appui à la facilitation du commerce dans les États membres de la SADC.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	150,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				500,000	\$500,000			

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 11 : Rationaliser/simplifier les procédures et réglementations transfrontalières en matière d'exportation

4.16 Investir dans une infrastructure commerciale moderne et des plateformes numériques pour faciliter les opérations commerciales

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.16.1	Plateformes commerciales numériques : Développer des plateformes numériques conviviales et sécurisées qui permettent aux PME d'effectuer des transactions commerciales en ligne, y compris la soumission de documents, le paiement et le suivi.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.16.2	Soutien à la mise en place du commerce électronique : Offrir une formation et un soutien aux PME sur l'exploitation des plateformes de commerce électronique pour le commerce transfrontalier et l'accès au marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	100,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.16.3	Systèmes de paiement numérique : Mettre en place des systèmes de paiement numérique fiables et efficaces qui faciliteront des transactions transfrontalières transparentes et sûres.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.16.4	Infrastructure logistique : Investir dans des infrastructures logistiques modernes, notamment des ports, des aéroports et des réseaux de transport, en vue de faciliter la circulation des marchandises.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	50,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.16.5	Applications commerciales mobiles : Développer des applications mobiles qui permettent aux PME d'accéder aux informations commerciales, d'assurer le suivi d'envois et de gérer les processus d'exportation en déplacement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				510,000				\$510,000

Pilier 4 : Accès au marché

Intervention stratégique 11 : Rationaliser/simplifier les procédures et réglementations transfrontalières en matière d'exportation

4.17 Soutenir la gestion coordonnée des frontières, notamment les postes frontaliers à guichet unique

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
4.17.1	Postes frontaliers à guichet unique (OSBP) : Mettre en place et rendre opérationnels les postes frontaliers uniques aux principaux points de passage des frontières afin de consolider le contrôle des frontières et de rationaliser les procédures douanières.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.17.2	Coopération douanière : Promouvoir la collaboration et le partage d'informations entre les autorités douanières des pays de la SADC afin d'harmoniser et d'accélérer les procédures de dédouanement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	120,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.17.3	Inspection conjointe des frontières : Effectuer des inspections conjointes aux frontières afin d'éviter les doubles contrôles et de minimiser les retards pour les PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
4.17.4	Comités de facilitation des échanges : Créer des comités conjoints de facilitation des échanges impliquant toutes les parties prenantes concernées afin de résoudre les problèmes de gestion des frontières et de proposer des améliorations.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				360,000		\$360,000		
BUDGET INDICATIF TOTAL POUR LE PILIER 4					\$15,255,000			

Pilier V

Accès au financement



Pilier 5 : Accès au financement

Intervention stratégique 12 : Renforcer les écosystèmes et les infrastructures de financement pour la fourniture de produits appropriés aux PME/PMI

5.1 Promouvoir des réformes politiques et réglementaires dans les systèmes financiers afin de créer un environnement favorable aux prêts aux PME

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
5.1.1	Introduire des politiques obligeant les institutions financières à allouer un pourcentage de crédit spécifiquement aux PME et PMI, en veillant à ce qu'elles aient accès aux financements essentiels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.1.2	Adopter des mesures visant à réduire le coût du financement pour les PME, en particulier pour les femmes et les jeunes entrepreneurs, par le biais de bonifications d'intérêts, de systèmes de garantie de crédit ou de conditions de prêt préférentielles.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.1.3	Simplifier et rationaliser les processus de demande et d'approbation des prêts et simplifier la documentation pour les PME afin de réduire la charge administrative, les formalités et les délais d'exécution.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.1.4	Promouvoir les initiatives d'inclusion financière visant à assurer un accès aux services bancaires et aux facilités de crédit pour les PME, en particulier celles situées dans les zones éloignées ou mal desservies.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.1.5	Offrir des programmes de formation et de renforcement des capacités aux institutions financières afin d'améliorer leur compréhension des besoins de financement des PME et de l'évaluation des risques.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				560,000				\$560,000

Pilier 5 : Accès au financement

Intervention stratégique 12 : Renforcer les écosystèmes et les infrastructures de financement pour la fourniture de produits appropriés aux PME/PMI

5.1 Promouvoir des réformes politiques et réglementaires dans les systèmes financiers afin de créer un environnement favorable aux prêts aux PME

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
5.1.6	Etablir ou améliorer les mécanismes de notation de crédit qui prennent en compte des données non traditionnelles pour évaluer la solvabilité des PME, au profit des entreprises ayant des antécédents de crédit limités.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.1.7	Encourager l'acceptation de formes alternatives de garanties, telles que les actifs mobiliers, les actifs incorporels et la propriété intellectuelle, afin d'améliorer l'éligibilité des PME aux prêts.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.1.8	Sensibiliser et renforcer les capacités d'utilisation des plateformes de prêt numérique qui facilitent l'accès au crédit pour les PME, notamment les services bancaires mobiles et les demandes de prêt en ligne.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.1.9	Mettre en place des systèmes de garantie de crédit afin d'offrir une sécurité aux prêteurs et de les encourager à accorder des crédits aux PME dont les garanties sont limitées.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
				160,000				
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				\$720,000				

Pilier 5 : Accès au financement

Intervention stratégique 12 : Renforcer les écosystèmes et les infrastructures de financement pour la fourniture de produits appropriés aux PME/PMI

5.2 Fournir une assistance technique aux États membres et renforcer leur capacité à mettre en place des infrastructures numériques et basées sur la téléphonie mobile pour permettre le financement numérique et mobile

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
5.2.1	Procéder à une évaluation complète de l'infrastructure numérique et de la pénétration du mobile dans chaque État membre afin d'identifier les domaines à améliorer.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.2.2	Apporter un soutien technique aux États membres dans la mise à niveau et l'extension de leur infrastructure numérique afin de promouvoir les services financiers basés sur la téléphonie mobile.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.2.3	Aider à mettre en place des cadres réglementaires appropriés favorisant le financement numérique et mobile tout en veillant à la protection des consommateurs et à la sécurité des données.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.2.4	Faciliter l'adoption de solutions de paiement numérique interopérables pour permettre des transactions transparentes entre différentes plateformes et fournisseurs.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.2.5	Favoriser les partenariats entre les États membres et les entreprises FinTech en vue de tirer parti de leur expertise et de leurs solutions technologiques dans le domaine de la finance numérique.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.2.6	Créer des passerelles de paiement numérique sécurisées et efficaces facilitant les transactions transfrontalières pour les PME engagées dans des activités d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				480,000				\$480,000

Pilier 5 : Accès au financement

Intervention stratégique 12 : Renforcer les écosystèmes et les infrastructures de financement pour la fourniture de produits appropriés aux PME/PMI

5.3 Renforcer la capacité des institutions financières à fournir des financements aux PME de manière plus efficace

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
5.3.1	Favoriser la collaboration entre les institutions financières et les prestataires de services de développement des entreprises pour mieux comprendre les besoins financiers des PME et les exigences spécifiques du marché.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.3.2	Mener des études et des analyses de marché qui permettront de mieux apprécier le marché des PME et d'identifier les opportunités d'investissement disponibles pour les institutions financières.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.3.3	Soutenir le développement d'instruments non financiers, tels que le crédit-bail, l'assurance et les solutions d'entreposage, adaptés aux besoins des PME, contribuant ainsi à l'atténuation des risques et facilitant la croissance.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.3.4	Favoriser l'adoption de méthodologies alternatives d'évaluation du risque de crédit qui prennent en compte des sources de données non traditionnelles, permettant aux institutions financières d'évaluer la solvabilité des PME ayant des antécédents limités en matière de crédit.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.3.5	Offrir des programmes de renforcement des capacités et des formations au personnel des institutions financières afin de leur permettre de mieux comprendre le financement des PME et la gestion des risques.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.3.6	Plaider en faveur de politiques de soutien incitant les institutions financières à s'engager dans le financement des PME et à promouvoir l'accès au financement pour les PME dirigées par des jeunes et des femmes.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				480,000				\$480,000

Pilier 5 : Accès au financement

Intervention stratégique 12 : Renforcer les écosystèmes et les infrastructures de financement pour la fourniture de produits appropriés aux PME/PMI

5.4 Élaborer des cadres politiques et réglementaires pour promouvoir des mécanismes de financement innovants :

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
5.4.1	Plaider en faveur de politiques qui soutiennent le développement et la croissance de mécanismes de financement innovants, en reconnaissant leur importance dans la stimulation de l'accès des PME au financement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.4.2	Créer des environnements réglementaires flexibles qui accueillent et encouragent le fonctionnement de plateformes de financement innovantes, en veillant à ce qu'elles respectent les normes réglementaires tout en favorisant l'innovation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.4.3	Etablir des fonds de capital-risque pour soutenir les PME orientées vers l'exportation, en leur fournissant des capitaux de démarrage et de croissance.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.4.4	Promouvoir et faciliter la formation de réseaux d'investisseurs providentiels qui se concentrent sur l'investissement dans les PME dirigées par des jeunes et des femmes ayant un potentiel d'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.4.5	Soutenir le développement de plateformes de prêts numériques offrant des options de financement pratiques et accessibles pour les PME dans le commerce transfrontalier, pilotées avec des opérateurs transfrontaliers et d'autres parties intéressées à identifier.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.4.6	Encourager l'émergence et la croissance des entreprises Fintech qui fournissent des services financiers innovants aux PME, tels que les paiements numériques, le financement des factures et le financement de la chaîne d'approvisionnement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			480,000					\$480,000

Pilier 5 : Accès au financement

Intervention stratégique 12 : Renforcer les écosystèmes et les infrastructures de financement pour la fourniture de produits appropriés aux PME/PMI

5.5 Etablir ou promouvoir la mise en réseau ou la création des institutions financières et non financières aux niveaux national et régional afin de faciliter le partage des meilleures pratiques en matière de prêts aux PME.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
5.5.1	Organiser des conférences nationales et régionales sur le financement des PME, réunissant des institutions financières, des agences de développement, des représentants des gouvernements et des experts du secteur afin de partager les expériences et les meilleures pratiques.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.5.2	Organiser des ateliers et des séminaires sur les prêts aux PME, auxquels les institutions financières et les entités non financières peuvent participer et tirer parti de leurs expériences respectives.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.5.3	Organiser des événements de mise en réseau où les institutions financières et les entités non financières peuvent interagir, établir des partenariats et explorer les possibilités de collaboration	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.5.4	Mettre en place des plateformes ou des forums en ligne consacrés au financement des PME, où les parties prenantes peuvent partager des informations, des ressources et des exemples de réussite.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.5.5	Organiser des visites d'étude pour les institutions financières dans le but de découvrir des modèles et des initiatives de financement des PME qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays à l'intérieur et à l'extérieur de la région de la SADC.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				400,000				\$400,000

Pilier 5 : Accès au financement

Intervention stratégique 13 : Développer la culture financière, la préparation des investisseurs et l'information financière pour les PME/PMI

5.6 Développer un portail d'information intégré sur les produits financiers pour les PME aux niveaux national et régional.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
5.6.1	Effectuer une étude complète et un exercice d'inventaire pour identifier et cataloguer les produits financiers disponibles adaptés aux besoins des PME dans les États membres de la SADC.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.6.2	Mettre en place un portail ou une plateforme en ligne qui servira de répertoire centralisé d'informations sur les produits financiers pour les PME. Celui-ci devrait être convivial, accessible et régulièrement mis à jour.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.6.3	Collaborer avec les institutions financières régionales à des fins de diffusion d'informations précises et actualisées sur leurs produits et services financiers à l'intention des PME.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.6.4	Veiller à ce que le portail facilite la diffusion d'informations sur les différents produits financiers, y compris les prêts, les subventions, le financement par actions, le capital-risque et le financement du commerce, adaptés aux PME impliquées dans des activités d'exportation	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.6.5	Renforcer la capacité des associations de PME à fournir des services de conseil à leurs membres concernant les produits financiers disponibles et la manière d'y accéder.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				400,000				\$400,000

Pilier 5 : Accès au financement

Intervention stratégique 13 : Développer la culture financière, la préparation des investisseurs et l'information financière pour les PME/PMI

5.6 Développer un portail d'information intégré sur les produits financiers pour les PME aux niveaux national et régional.

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
5.6.6	Offrir des programmes de formation pour les membres des associations de PME afin d'améliorer leur compréhension des produits financiers, des critères d'éligibilité et des processus de demande.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.6.7	Faciliter la mise en réseau et la collaboration entre les associations de PME, les institutions financières et les parties prenantes concernées en vue de soutenir la promotion et l'utilisation du portail d'information sur les produits financiers.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			160,000	\$160,000				
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				\$560,000				

Pilier 5 : Accès au financement

Intervention stratégique 13 : Développer la culture financière, la préparation des investisseurs et l'information financière pour les PME/PMI

5.7 Renforcer les besoins des PME en matière d'éducation financière

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
5.7.1	Effectuer une évaluation complète des besoins afin d'identifier les exigences spécifiques des PME en matière d'éducation financière, en tenant compte de la diversité de leurs antécédents, de leurs secteurs et de leurs activités liées à l'exportation.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.7.2	Élaborer des programmes d'éducation financière sur mesure qui répondent aux besoins identifiés des PME, notamment des modules sur l'éducation financière, la gestion financière, la budgétisation, la gestion des risques et la compréhension des options de financement.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.7.3	Collaboration avec les institutions financières : Collaborer avec les institutions financières et les experts du secteur pour mettre en œuvre des programmes d'éducation financière, en tirant parti de leur expertise et de leurs ressources.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.7.4	Fournir des ressources d'éducation financière en ligne et hors ligne afin de satisfaire les PME ayant un accès variable à la technologie.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.7.5	Organiser régulièrement des ateliers de formation, des webinaires et des séminaires pour atteindre un large public de PME et améliorer leurs connaissances financières.	Sec. da SADC, EM da SADC, CE da S'Te Desenvolvimento, ANE, Mundo Académico	60,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)				300,000	\$300,000			

Pilier 5 : Accès au financement

Intervention stratégique 13 : Développer la culture financière, la préparation des investisseurs et l'information financière pour les PME/PMI

5.8 Mettre en place des programmes de mentorat et de mise en réseau pour rapprocher les PME de professionnels expérimentés, d'investisseurs et d'experts du secteur

ACT.#	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ (DU PROJET)	AGENT(S) D'EXÉCUTION	BUDGET (en USD)	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE				
				2025	2026	2027	2028	2029
5.8.1	Elaborer des programmes de mentorat structurés qui associent les PME à des mentors expérimentés issus des secteurs concernés, afin d'assurer un échange précieux de connaissances et de conseils.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.8.2	Associer soigneusement les PME à des mentors en fonction de leurs besoins spécifiques, de leur secteur d'activité et de leurs aspirations en matière de croissance afin de maximiser l'impact de la relation de mentorat.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.8.3	Organiser des événements de mise en réseau, des ateliers et des forums où les PME peuvent interagir avec des mentors potentiels, des investisseurs et des experts de l'industrie	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.8.4	Organiser des rencontres et des séances de présentation où les PME exposent leurs idées commerciales à des investisseurs potentiels et sollicitent des financements.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.8.5	Promouvoir l'esprit d'entreprise et participer aux conférences régionales sur l'entrepreneuriat et les investisseurs afin de donner aux PME une visibilité et un accès à des mentors et investisseurs potentiels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
5.8.6	Tenir des ateliers de formation à l'intention des PME sur les techniques de présentation et de négociation afin d'améliorer leur capacité à attirer des investisseurs potentiels.	Secrétariat de la SADC, États membres de la SADC, Conseil des affaires de la SADC, partenaires de développement, ANE, universités	80,000	✓	✓	✓	✓	✓
SOUS-TOTAL (pour le domaine d'action)			480,000					\$480,000
BUDGET INDICATIF TOTAL POUR LE PILIER 5								\$3,900,000
TOTAL GÉNÉRAL								\$39,725,000.00

OPPORTUNITÉS D'EXPORTATION (POUR LES PME) DISPONIBLES DANS LA Région SADC

de
État membre



Secteurs d'exportation des PME de la SADC



- **Services pétroliers et gaziers** : L'Angola est l'un des principaux producteurs de pétrole d'Afrique. Les PME du pays fournissent souvent des services et une assistance à l'industrie du pétrole et du gaz, notamment en matière de maintenance, de logistique et de location d'équipements.
- **Produits agricoles** : L'agriculture est cruciale pour l'économie angolaise. Les PME de ce secteur exportent des produits tels que le café, les bananes, le manioc et d'autres produits agricoles.
- **Pêche** : L'Angola dispose d'un littoral important, ce qui fait de la pêche un secteur important. Les PME du secteur exportent divers produits de la mer, notamment du poisson, des crevettes et de la langouste.
- **Exploitation minière** L'Angola est riche en diamants, en minerai de fer et en or. Les PME actives dans le secteur minier contribuent à l'exportation de ces ressources.
- **Matériaux de construction** : Avec le développement continu des infrastructures en Angola, les PME spécialisées dans la production de matériaux de construction tels que les briques, le ciment et les tuiles exportent leurs produits dans la Région.
- **Produtos manufacturados:** Algumas PME em Angola dedicam-se a actividades de fabrico, produzindo artigos como têxteis, vestuário e géneros alimentícios processados para exportação.
- **Produits manufacturés** : Certaines PME angolaises s'engagent dans des activités manufacturières, et produisent des articles tels que des textiles, des vêtements et des produits alimentaires transformés destinés à l'exportation.
- **Artisanat** : Profitant de la demande croissante de biens culturels et artisanaux, les PME exportent des produits artisanaux traditionnels et des articles faits à la main, tels que des paniers, des poteries et des sculptures en bois.
- **Services:** Certaines PME fournissent des services spécialisés tels que l'informatique, le conseil et l'ingénierie, qui peuvent être exportés vers les pays voisins de la Région.
- **Énergies renouvelables** : Étant donné que le pays investit dans les sources d'énergie renouvelables, les PME qui produisent et installent des panneaux solaires et des équipements connexes ont un potentiel d'exportation.
- **Tourisme** : Les PME du secteur du tourisme proposent des visites guidées, des hébergements et des expériences culturelles aux touristes étrangers qui visitent l'Angola.
- **Produits alimentaires transformés et boissons** : Les PME évoluant dans ce domaine exportent des produits tels que de l'eau en bouteille, des jus de fruits et des en-cas fabriqués localement.
- **Bétail et viande** : L'exportation de bétail et de produits carnés, dont la viande de bœuf et de volaille, contribue aux exportations agricoles de l'Angola.



- **Diamant** : Le Botswana est l'un des plus grands producteurs de diamants au monde. Si les grandes entreprises dominent l'industrie du diamant, certaines PME sont impliquées dans des activités telles que la taille, le polissage et le commerce des diamants.
- **Viande bovine et produits à base de viande** : Le Botswana est connu pour sa viande bovine de haute qualité. Les PME du secteur agricole, y compris l'élevage de bétail et la transformation de la viande, exportent des produits à base de bœuf vers les marchés régionaux et internationaux.
- **Textile et habillement** : Les PME de l'industrie du textile et de l'habillement du Botswana produisent des vêtements, des uniformes et des textiles destinés à l'exportation, notamment vers les pays voisins de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).
- **Artisanat et produits faits main** : Le riche patrimoine culturel du Botswana se reflète dans son artisanat et ses produits faits à la main, notamment les paniers traditionnels, la poterie et les bijoux. Ces articles sont souvent exportés sur les marchés internationaux.
- **Produits agroalimentaires** : Les PME du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire exportent divers produits, notamment des fruits, des légumes, des céréales et des produits alimentaires transformés, vers les marchés régionaux et internationaux.
- **Services touristiques** : L'industrie touristique du Botswana est en pleine croissance ; les PME fournissent des services tels que des organisations de voyage, des camps de safari, des lodges et des visites guidées pour les touristes internationaux.
- **Énergies renouvelables** : Certaines PME du Botswana sont impliquées dans des projets d'énergie renouvelable, dont la production d'énergie solaire et les services connexes, avec un potentiel d'exportation vers les pays voisins.
- **Arts et spectacles** : Les PME du secteur des arts et du divertissement, tels que la musique, le cinéma et la littérature, ont la possibilité d'exporter leurs œuvres créatives vers des publics internationaux.
- **Services informatiques** : Les entreprises informatiques du Botswana proposent des services tels que le développement de logiciels, le conseil en informatique et la conception de sites web, qui peuvent être exportés vers des clients régionaux et internationaux.
- **Bijoux et pierres précieuses** : Outre les diamants, les PME botswanaises ont également la possibilité de produire et d'exporter des bijoux et des pierres semi-précieuses.
- **Services de santé** : Le secteur de la santé du Botswana compte plusieurs PME proposant des services médicaux, des produits pharmaceutiques et des produits de santé qui peuvent être exportés vers les pays voisins.
- **Education et formation** : Les PME œuvrant dans le domaine de l'éducation et de la formation proposent des formations professionnelles, le développement de compétences et du matériel pédagogique, qui peuvent être exportés vers d'autres pays africains.
- **Services environnementaux et écotouristiques** : Les PME des secteurs de l'environnement et de l'écotourisme proposent des services de conservation, de tourisme respectueux de l'environnement et de gestion de la faune et de la flore.



- **Développement de logiciels informatiques** : Le Botswana dispose d'un secteur de développement de logiciels en pleine croissance, avec des PME qui créent des applications et des solutions logicielles pouvant être exportées dans le monde entier.
- **Produits alimentaires transformés et boissons** : Les PME de l'industrie alimentaire et des boissons exportent des produits tels que des jus de fruits, des conserves et des en-cas traditionnels.



- **Vanille** : Les Comores sont l'un des plus grands producteurs de vanille au monde. De nombreuses PME locales sont activement engagées dans la culture, la transformation et l'exportation de la vanille vers les marchés internationaux.
- **Huile Essentielle d'Ylang-Ylang**: L'Ylang-Ylang est une fleur parfumée utilisée en parfumerie. Les PME comoriennes extraient l'huile essentielle des fleurs d'Ylang-Ylang pour l'exporter vers l'industrie mondiale de la parfumerie.
- **Clous de girofle** : La production de clous de girofle est une activité agricole importante aux Comores. Les PME locales se consacrent à la culture et à l'exportation de clous de girofle, principalement vers les marchés des épices.
- **Huiles essentielles** : Outre l'Ylang-Ylang, les PME comoriennes produisent des huiles essentielles destinées à l'exportation à partir d'autres plantes aromatiques, notamment la citronnelle et l'eucalyptus
- **Produits agricoles** : Les Comores exportent divers produits agricoles, dont les cultures telles que les noix de coco et les bananes et les fruits tels que les ananas et les mangues, souvent produits et exportés par des PME.
- **Fruits de mer** : Les Comores possèdent un riche écosystème marin, et les PME du secteur de la pêche se consacrent à la capture et à l'exportation de produits de la mer, parmi lesquels le thon et le poulpe.
- **Artisanat** : Les artisans locaux des Comores produisent des objets d'artisanat traditionnels tels que des paniers tressés, des nattes et des sculptures en bois, souvent exportés pour les touristes et les collectionneurs.
- **Epices** : Les PME exportent de la cannelle, de la noix de muscade et des clous de girofle vers les marchés internationaux.
- **Produits alimentaires transformés et boissons** : Certaines PME des Comores produisent et exportent des produits alimentaires transformés tels que des confitures, des jus de fruits et des produits à base de noix de coco.
- **Services touristiques** : Les PME fournissent des services liés au tourisme, notamment des excursions, des hébergements et des visites guidées pour les visiteurs internationaux.
- **Exportations agricoles** : Les Comores exportent divers produits agricoles, à savoir des légumes, des haricots et du riz, souvent produits par des PME locales.
- **Transformation du poisson** : Les PME peuvent utiliser les activités de transformation du poisson, telles que le fumage et la mise en conserve, pour exporter des fruits de mer à valeur ajoutée.



- **Exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM)** : La RDC est un producteur important de minéraux tels que l'or, l'étain, le tantale et le tungstène. De nombreuses PME sont engagées dans des activités d'ASM, notamment l'exploitation minière, la transformation et le commerce de ces minerais.
- **Produits agricoles** : Les PME du secteur agricole exportent divers produits, à savoir le café, le cacao, l'huile de palme, le caoutchouc et le manioc, souvent vers les pays voisins.
- **Bois et produits dérivés** : La RDC dispose de vastes ressources forestières. Les PME du secteur forestier exportent du bois, des produits du bois et des produits forestiers non ligneux tels que des noix et des fruits.
- **Pêche** : Compte tenu de l'étendue de ses voies navigables, le secteur de la pêche en RDC offre des opportunités d'exportation aux PME spécialisées dans la capture et la transformation du poisson.
- **Traitement des minéraux** : Certaines PME sont impliquées dans des activités à valeur ajoutée liées aux minéraux ; elles s'occupent notamment de la transformation et de l'exportation de produits semi-transformés ou finis.
- **Artisanat** : Les artisans locaux de la RDC produisent des œuvres d'artisanat traditionnel, notamment des poteries, des sculptures et des articles tissés, qui sont exportés vers les marchés régionaux et internationaux.
- **Produits alimentaires transformés et boissons** : Les PME produisent et exportent des produits transformés tels que la farine de manioc, les jus de fruits et les snacks emballés.
- **Textile et habillement** : Bien que l'industrie du textile et de l'habillement soit relativement petite, certaines PME produisent des vêtements et des textiles pour l'exportation, y compris vers les marchés régionaux.
- **Services touristiques** : Les PME proposent des services liés au tourisme comme l'hébergement, les visites guidées et les agences de voyage pour les visiteurs internationaux.
- **Produits horticoles** : Les PME exportent des produits horticoles tels que des fleurs, des fruits et des légumes vers les pays voisins.
- **Bétail et viande** : L'exportation de bétail et de produits à base de viande, dont la viande de bœuf et de volaille, contribue aux exportations agricoles des PME.
- **Huiles essentielles** : Les PME extraient des huiles essentielles de plantes aromatiques telles que l'eucalyptus et la citronnelle pour les exporter vers les industries mondiales des parfums et des cosmétiques.
- **Recyclage et gestion des déchets** : Certaines PME se livrent à des activités de recyclage et de gestion des déchets, notamment la collecte et l'exportation de matériaux recyclables.
- **Matériaux de construction** : Les PME du secteur de la construction produisent et exportent des matériaux de construction tels que des briques, des tuiles et du ciment.



- **Services de transport et de logistique** : Les PME du secteur des transports et de la logistique proposent des services de manutention, d'expédition et de transport pour soutenir les activités d'exportation.
- **Services technologiques** : Les entreprises informatiques fournissent des services tels que le développement de logiciels, le conseil en informatique et la conception de sites web, qui peuvent être exportés vers des clients régionaux et internationaux.
- **Énergies renouvelables** : La demande d'énergie renouvelable étant croissante, certaines PME sont impliquées dans l'installation de panneaux solaires et les services connexes.



- **Textile et habillement** : L’Eswatini possède une industrie du textile et de l’habillement en pleine croissance ; les PME de ce secteur exportent des vêtements, des tissus et des textiles vers les marchés régionaux et internationaux.
- **Produits agricoles** : Les PME du secteur agricole de l’Eswatini exportent du sucre, des agrumes, des ananas, des légumes et des fleurs coupées.
- **Bois et produits dérivés** : Certaines PME exportent du bois, des meubles et des produits à base de bois.
- **Produits alimentaires transformés** : Les PME produisent et exportent des produits alimentaires transformés, notamment des jus de fruits, des conserves et des collations/en-cas.
- **Artisanat** : Les artisans locaux produisent des objets d’artisanat traditionnel, notamment des produits tissés, des ouvrages de perles, des poteries et des sculptures, souvent exportés en tant qu’objets culturels et décoratifs.
- **Produits chimiques et pharmaceutiques** : Les PME peuvent produire et exporter des produits chimiques, des produits pharmaceutiques et des biens connexes.
- **Exploitation minière et minéraux** : L’Eswatini dispose de ressources minérales, et les PME sont parfois impliquées dans l’extraction et l’exportation de minéraux tels que le charbon et les pierres de carrière.
- **Matériaux de construction** : Les PME du secteur de la construction exportent des matériaux tels que des briques, du ciment et des tuiles, contribuant ainsi aux projets d’infrastructure régionaux.
- **Services touristiques** : L’industrie touristique de l’Eswatini offre de nombreuses opportunités aux PME qui proposent des services d’hébergement, d’organisation de voyages ou visites guidées et de tourisme d’aventure aux visiteurs internationaux.
- **Bétail et viande** : L’exportation de bétail, de bœuf et de produits carnés, y compris les viandes transformées, est également un domaine dans lequel les PME sont actives.
- **Énergies renouvelables** : Certaines PME proposent des solutions en matière d’énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des services d’installations et d’autres services connexes destinés à l’exportation.
- **Education et formation** : Les PME du secteur de l’éducation et de la formation ont la possibilité d’offrir une formation professionnelle, un développement des compétences et du matériel pédagogique aux pays voisins.
- **Transport et logistique** : Les PME de ce secteur proposent des services de transport et de logistique, y compris la manutention des marchandises, l’expédition de fret et les services de soutien au transport pour les activités d’exportation.
- **Services informatiques et logiciels** : Les entreprises informatiques proposent des services de développement de logiciels, de conseil en informatique et de conception de sites web, qui peuvent être exportés vers des clients régionaux et internationaux.
- **Produits de beauté et de soins personnels** : Les PME d’Eswatini ont la possibilité d’exporter des produits cosmétiques, des articles de toilette et des produits de beauté.
- **Bijouterie** : Les PME produisent et exportent des articles de bijouterie, y compris des modèles traditionnels et contemporains.



- **Textile et habillement** : Le Lesotho possède une importante industrie de fabrication de textiles et de vêtements. Les PME de ce secteur exportent des vêtements, des textiles et des tissus vers les marchés internationaux, notamment les États-Unis, dans le cadre de l'accord AGOA (African Growth and Opportunity Act).
- **Chaussures** : Les PME du secteur au Lesotho produisent toutes sortes de chaussures, y compris des bottes, pour l'exportation vers les marchés régionaux et mondiaux.
- **Laine et Mohair** : Le Lesotho est connu pour sa production de laine et de mohair de haute qualité. Les PME du domaine opèrent dans le secteur de la tonte, de la transformation et de l'exportation de ces fibres naturelles.
- **Artisanat** : Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels tels que des produits tissés, des poteries et des ouvrages de perles, souvent exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Produits agricoles** : Les PME du secteur agricole du Lesotho exportent des produits tels que le maïs, le blé, les haricots et les légumes vers les pays voisins de la Région.
- **Produits alimentaires transformés** : Certaines PME sont impliquées dans la production et l'exportation de produits alimentaires transformés, en particulier les produits laitiers, les jus de fruits et les conserves.
- **Matériaux de construction** : Les PME du secteur de la construction exportent des matériaux tels que des briques, du ciment et des tuiles, contribuant souvent à des projets d'infrastructure régionaux.
- **Transport et logistique** : Les PME de ce secteur proposent des services de transport et de logistique, y compris la manutention des marchandises, l'expédition de fret et les services de soutien au transport pour les activités d'exportation.
- **Services touristiques** : L'industrie touristique du Lesotho offre de nombreuses opportunités aux PME qui proposent des services d'hébergement, de visites guidées et de tourisme d'aventure aux visiteurs internationaux.
- **Énergies renouvelables** : Certaines PME proposent des solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des services d'installations et d'autres services connexes destinés à l'exportation.
- **Services informatiques et logiciels** : Les entreprises informatiques proposent des services de développement de logiciels, de conseil en informatique et de conception de sites web, qui peuvent être exportés vers des clients régionaux et internationaux.
- **Arts et métiers** : Les artisans peignent, sculptent et fabriquent des objets d'artisanat ayant une valeur artistique, exportables pour les amateurs d'art et les collectionneurs.
- **Bijouterie** : Les PME produisent et exportent des articles de bijouterie, y compris des modèles traditionnels et contemporains.
- **Bétail et viande** : L'exportation de bétail, de bœuf et de produits carnés, y compris les viandes transformées, est également un domaine dans lequel les PME sont actives.
- **Services éducatifs** : Les PME évoluant dans le domaine de l'éducation peuvent proposer des formations professionnelles, le développement de compétences et du matériel pédagogique aux pays voisins.
- **Produits de beauté et de soins personnels** : Les PME du Lesotho ont la possibilité d'exporter des produits cosmétiques, des articles de toilette et des produits de beauté.
- **Services de santé** : Les PME fournissent et exportent des services de santé, ainsi que des équipements médicaux et des produits pharmaceutiques, aux pays voisins.



- **Vanille** : Madagascar est l'un des plus grands producteurs de vanille au monde, et de nombreuses PME sont investies dans la culture, la transformation et l'exportation de la vanille.
- **Epices** : Les PME exportent une variété d'épices, dont le clou de girofle, le poivre noir et la cannelle, qui sont cultivées dans différentes régions de Madagascar.
- **Café** : Madagascar produit des grains de café Arabica et Robusta. Les PME sont présentes dans la culture et l'exportation de ces deux types de café vers les marchés internationaux.
- **Huiles essentielles** : Les PME extraient des huiles essentielles de plantes aromatiques telles que l'Ylang-Ylang, l'eucalyptus et le ravindra, qui sont utilisées dans l'industrie des parfums et des cosmétiques.
- **Artisanat** : Les artisans locaux produisent des objets d'artisanat traditionnel, notamment des produits tissés, des perles, des poteries et des sculptures, souvent exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Produits agricoles** : Les PME exportent vers les marchés régionaux et internationaux divers produits agricoles parmi lesquels le riz, les clous de girofle, la vanille et les fruits.
- **Textile et habillement** : L'industrie du textile et de l'habillement est en pleine croissance, les PME exportant des vêtements et des textiles vers les marchés européens, les États-Unis et les pays voisins.
- **Pierres précieuses** : Madagascar est connue pour sa production de pierres précieuses, notamment les saphirs, les rubis et les tourmalines. Les PME du secteur de la bijouterie exportent ces pierres précieuses.
- **Produits alimentaires transformés** : Certaines PME produisent et exportent des produits alimentaires transformés tels que des conserves de fruits, des jus de fruits et des en-cas traditionnels.
- **Bois et produits dérivés** : Les PME de ce secteur exportent du bois, des meubles en bois et des produits à base de bois vers les marchés régionaux et internationaux.
- **Fruits de mer** : Le Madagascar possèdent un riche écosystème marin, et les PME du secteur de la pêche se consacrent à la capture et à l'exportation de produits de la mer, parmi lesquels des crevettes, de la langouste et du poisson.
- **Transport et logistique** : Les PME de ce secteur proposent des services de transport et de logistique, y compris la manutention des marchandises, l'expédition de fret et les services de soutien au transport pour les activités d'exportation.
- **Services touristiques** : La biodiversité et la beauté naturelle uniques de Madagascar offrent d'excellentes opportunités pour les PME spécialisées dans les visites guidées, l'hébergement et les services d'écotourisme.
- **Énergies renouvelables** : Certaines PME proposent des solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des services d'installations et d'autres services connexes destinés à l'exportation.
- **Services informatiques et logiciels** : Les entreprises informatiques proposent des services de développement de logiciels, de conseil en informatique et de conception de sites web, qui peuvent être exportés vers des clients régionaux et internationaux.
- **Arts et métiers** : Les artisans peignent, sculptent et fabriquent des objets d'artisanat ayant une valeur artistique, exportables pour les amateurs d'art et les collectionneurs.
- **Bétail et viande** : L'exportation de bétail, de bœuf et de produits carnés, y compris les viandes transformées, est également un domaine dans lequel les PME sont actives.



- **Produits agricoles** : Le secteur agricole du Malawi contribue de manière significative aux exportations du pays. Les PME exportent du tabac, du thé, du sucre, du coton et des légumineuses.
- **Produits alimentaires transformés** : Les PME produisent et exportent des produits alimentaires transformés, notamment de la farine de maïs, des jus de fruits et des en-cas emballés.
- **Café** : Le Malawi produit des grains de café Arabica et Robusta, et des PME sont spécialisées dans la culture de ces derniers et leur exportation vers les marchés internationaux.
- **Artisanat** : Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels, notamment des produits tissés, des poteries et des sculptures sur bois, exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Epices** : Les PME exportent diverses épices, dont le poivre noir et le paprika, qui sont cultivées dans différentes régions du Malawi.
- **Noix de macadamia** : Le Malawi produit des noix de macadamia et certaines PME se consacrent à la culture, à la transformation et à l'exportation de ces noix.
- **Pierres précieuses** : Le Malawi est connu pour sa production de pierres précieuses, à savoir les grenats, les améthystes et les aigues-marines. Les PME du secteur de la bijouterie exportent ces pierres précieuses.
- **Produits forestiers** : Les PME de ce secteur exportent du bois, des meubles en bois et des produits à base de bois vers les marchés régionaux et internationaux.
- **Textile et habillement** : Certaines PME exportent des vêtements, y compris des tissus et des vêtements traditionnels, vers les pays voisins.
- **Pêche** : Le Malawi possède plusieurs lacs, en particulier le lac Malawi, qui abritent une industrie de la pêche. Les PME du secteur de la pêche se consacrent à la capture et à l'exportation de diverses espèces de poissons.
- **Huiles essentielles** : Les PME extraient des huiles essentielles de plantes aromatiques telles que la citronnelle et l'eucalyptus, qui sont utilisées dans les industries des parfums et des cosmétiques.
- **Transport et logistique** : Les PME de ce secteur proposent des services de transport et de logistique, y compris la manutention des marchandises, l'expédition de fret et les services de soutien au transport pour les activités d'exportation.
- **Services touristiques** : La beauté naturelle et la faune du Malawi offrent d'immenses opportunités aux PME actives dans les domaines de visites guidées, de l'hébergement et des services d'écotourisme.
- **Énergies renouvelables** : Certaines PME proposent des solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des services d'installations et d'autres services connexes destinés à l'exportation.
- **Services informatiques et logiciels** : Les entreprises informatiques proposent des services de développement de logiciels, de conseil en informatique et de conception de sites web, qui peuvent être exportés vers des clients régionaux et internationaux.
- **Bétail et viande** : L'exportation de bétail, de bœuf et de produits carnés, y compris les viandes transformées, est également un domaine dans lequel les PME sont actives.
- **Services de santé** : Les PME fournissent et exportent des services de santé, ainsi que des équipements médicaux et des produits pharmaceutiques, aux pays voisins.



- **Textile et habillement** : L'île Maurice possède une industrie textile et de vêtements bien développée, avec des PME qui exportent des vêtements, des textiles et des tissus vers les marchés internationaux, notamment l'Union européenne et les États-Unis.
- **Fruits de mer** : L'île Maurice exporte divers fruits de mer, notamment du poisson, des crevettes et de la langouste. Les PME sont impliquées dans la pêche, la transformation et l'exportation de ces produits.
- **Bijoux et pierres précieuses** : Les PME mauriciennes ont la possibilité de produire et d'exporter des articles de bijouterie, y compris des modèles traditionnels et contemporains. Le pays est également une plaque tournante pour le commerce des pierres précieuses.
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC)** : Les entreprises informatiques mauriciennes fournissent des services de développement de logiciels et de conseil en informatique, ainsi que des services de sous-traitance et/ou d'externalisation à des clients du monde entier, contribuant ainsi à l'exportation de services liés aux TIC.
- **Agro-transformation** : Les PME sont engagées dans la transformation et l'exportation de produits agricoles tels que le sucre, les fruits, les légumes et les conserves.
- **Artisanat** : Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels, notamment des textiles, des poteries et des sculptures sur bois, qui sont exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Énergies renouvelables** : Certaines PME proposent des solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des services d'installations et d'autres services connexes destinés à l'exportation vers les régions et pays voisins.
- **Services financiers et commerciaux** : L'île Maurice est un centre de services financiers et les PME sont en mesure d'offrir des services financiers, comptables et de conseil à des clients internationaux.
- **Produits alimentaires transformés** : Les PME produisent et exportent des produits alimentaires transformés tels que des jus de fruits, des conserves et des snacks.
- **Services touristiques** : L'industrie du tourisme à Maurice offre des opportunités pour les PME spécialisées dans l'hébergement, les visites guidées et les sports nautiques pour les touristes internationaux.
- **Huiles essentielles et cosmétiques** : Les PME extraient les huiles essentielles des plantes aromatiques et fabriquent des produits cosmétiques et de soins personnels destinés à l'exportation.
- **Education et formation** : Les PME évoluant dans ce secteur ont la possibilité d'offrir des services éducatifs, notamment en matière de formation professionnelle, de développement des compétences et de matériel éducatif, aux pays et régions voisins.
- **Transport et logistique** : Les PME de ce secteur proposent des services de transport et de logistique, y compris la manutention des marchandises, l'expédition de fret et les services de soutien au transport pour les activités d'exportation.
- **Meubles et produits en bois** : Les PME mauriciennes exportent des meubles en bois et des produits dérivés du bois vers les marchés internationaux.
- **Services de santé** : Certaines PME fournissent des services de santé, ainsi que des équipements médicaux et des produits pharmaceutiques pour l'exportation vers les marchés régionaux.
- **Arts et des industries créatives** : L'île Maurice dispose d'une industrie créative en pleine croissance, avec des PME impliquées dans les arts, le cinéma, la musique et le design, qui peuvent être exportées vers un public international.



- **Produits agricoles** : Le secteur agricole du Mozambique joue un rôle essentiel dans les exportations du pays. Les PME exportent des noix de cajou, du tabac, du sucre, du coton et des fruits comme les bananes et les agrumes.
- **Fruits de mer** : Le Mozambique possède un riche écosystème marin, et les PME du secteur de la pêche se consacrent à la capture et à l'exportation de divers produits de la mer, notamment des crevettes et du poisson.
- **Bois et produits dérivés** : Les PME de ce secteur exportent du bois, des meubles en bois et des produits à base de bois vers les marchés régionaux et internationaux
- **Transformation de la noix de cajou** : Le Mozambique est connu pour sa production de noix de cajou, et les PME y exercent des activités de transformation et d'exportation de noix de cajou.
- **Transport et logistique** : Les PME de ce secteur proposent des services de transport et de logistique, y compris la manutention des marchandises, l'expédition de fret et les services de soutien au transport pour les activités d'exportation.
- **Services touristiques** : Le littoral et la beauté naturelle du Mozambique offrent d'excellentes opportunités pour les PME spécialisées dans les activités de tourisme, l'hébergement et les services de sports nautiques pour les touristes internationaux.
- **Énergies renouvelables** : Certaines PME proposent des solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des services d'installations et d'autres services connexes destinés à l'exportation vers les pays voisins.
- **Produits alimentaires transformés** : Les PME produisent et exportent des produits alimentaires transformés tels que des conserves, des jus de fruits et des snacks traditionnels.
- **Services informatiques et logiciels** : Les entreprises informatiques proposent des services de développement de logiciels, de conseil en informatique et de conception de sites web, qui peuvent être exportés vers des clients régionaux et internationaux.
- **Arts et métiers** : Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels, notamment des textiles, des poteries et des sculptures sur bois, qui sont exportées en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Pierres précieuses** : Le Mozambique est connu pour sa production de pierres précieuses, notamment les rubis, les saphirs et les grenats. Les PME du secteur de la bijouterie/joaillerie exportent ces pierres précieuses.
- **Traitements des minéraux** : Certaines PME sont impliquées dans des activités à valeur ajoutée liées aux minéraux ; elles s'occupent notamment de la transformation et de l'exportation de produits semi-transformés ou finis.
- **Services de santé** : Les PME fournissent et exportent des services de santé, ainsi que des équipements médicaux et des produits pharmaceutiques, aux pays voisins.
- **Matériaux de construction** : Les PME du Mozambique produisent et exportent des matériaux de construction tels que des briques, des tuiles et du ciment.
- **Education et formation** : Les PME évoluant dans ce domaine proposent des services tels que la formation professionnelle, le développement des compétences et du matériel pédagogique aux pays voisins.
- **Bétail et viande** : L'exportation de bétail, de bœuf et de produits carnés, y compris les viandes transformées, est également un domaine dans lequel les PME sont actives.



- **Poissons et fruits de mer** : La Namibie est connue pour son industrie de la pêche, et les PME de ce secteur se consacrent à la capture, à la transformation et à l'exportation de produits de la mer tels que le merlu, le hareng et le calmar.
- **Ressources minérales** : La Namibie est riche en ressources minérales, notamment en diamants, en uranium et en pierres semi-précieuses. Les PME du secteur minier participent à l'extraction et à l'exportation de ces ressources.
- **Bétail et viande** : L'exportation de bétail et de produits carnés, en particulier le bœuf, contribue de manière significative aux exportations de la Namibie. Les PME opèrent dans l'élevage de bétail, la transformation de la viande et l'exportation.
- **Artisanat** : Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels, notamment des bijoux, des textiles, des sculptures sur bois et des ouvrages de perles, souvent exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Produits horticoles** : Les PME namibiennes exportent divers produits horticoles, notamment des raisins, des dattes et des légumes, souvent vers les marchés internationaux.
- **Produits agricoles** : Le secteur agricole namibien comprend également des PME qui exportent des produits tels que le maïs, le millet et d'autres céréales.
- **Pierres précieuses** : La Namibie est connue pour sa production de pierres précieuses, notamment de diamants de haute qualité et d'autres pierres semi-précieuses. Les PME du secteur de la bijouterie/joaillerie exportent ces dernières.
- **Produits alimentaires transformés** : Les PME produisent et exportent des aliments transformés tels que des viandes en conserve, des confitures et des jus de fruits.
- **Services touristiques** : Les paysages uniques de la Namibie, y compris les déserts et la faune sauvage, offrent de vastes opportunités pour les PME engagées dans les activités de tourisme, l'hébergement et les services de safari pour les touristes internationaux.
- **Énergies renouvelables** : Certaines PME proposent des solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des services d'installations et d'autres services connexes destinés à l'exportation vers les pays voisins.
- **Services informatiques et logiciels** : Les PME informatiques proposent des services de développement de logiciels, de conseil en informatique et de conception de sites web, qui peuvent être exportés vers des clients régionaux et internationaux.
- **Bois et produits dérivés** : Les PME de ce secteur exportent du bois, des meubles en bois et des produits à base de bois vers les marchés régionaux et internationaux.
- **Transport et logistique** : Les PME de ce secteur proposent des services de transport et de logistique, y compris la manutention des marchandises, l'expédition de fret et les services de soutien au transport pour les activités d'exportation.
- **Services de santé** : Les PME fournissent et exportent des services de santé, ainsi que des équipements médicaux et des produits pharmaceutiques, aux pays voisins.
- **Matériaux de construction** : Les PME namibiennes produisent et exportent des matériaux de construction tels que des briques, des tuiles et du ciment.



- **Thon et autres fruits de mer :** Les Seychelles sont réputées pour leur industrie de la pêche ; les PME pratiquent la capture, la transformation et l'exportation de thon, de poulpe et de divers produits de la mer.
- **Services touristiques :** Les PME du secteur du tourisme proposent des services d'hébergement, des voyages organisés et des sports nautiques aux touristes internationaux, mettant à profit la beauté naturelle époustouflante des Seychelles
- **Vanille :** Les Seychelles produisent de la vanille de haute qualité, et des PME sont actives dans la culture, la transformation et l'exportation de la vanille.
- **Produits agricoles :** Les PME exportent des produits tels que des fruits tropicaux (ananas, mangues, etc.), des légumes et des épices, notamment la cannelle et le poivre noir.
- **Produits alimentaires transformés :** Les PME produisent et exportent des produits alimentaires transformés tels que des conserves de fruits de mer, des jus de fruits, des confitures et d'autres spécialités alimentaires.
- **Artisanat :** Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels, notamment des textiles, des peintures, des sculptures sur bois et des bijoux, qui sont exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Énergies renouvelables :** Certaines PME proposent des solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des services d'installations et des produits connexes destinés à l'exportation.
- **Services informatiques :** Les PME informatiques seychelloises proposent des services de développement de logiciels, de conseil en informatique et de conception de sites web, qui peuvent être exportés vers des clients régionaux et internationaux.
- **Huiles essentielles et cosmétiques :** Les PME extraient des huiles essentielles de plantes aromatiques comme l'Ylang-Ylang et fabriquent des produits cosmétiques, des parfums et d'autres produits de soins personnels.
- **Transport et logistique :** Les PME des Seychelles proposent des services de transport et de logistique, notamment la manutention des marchandises, l'expédition de fret ainsi que les services de soutien au transport pour les exportations.
- **Bijouterie :** Les PME produisent et exportent des articles de bijouterie, y compris des modèles traditionnels et contemporains.
- **Arts et métiers :** Les artisans des Seychelles créent des œuvres d'art, des sculptures et des objets d'artisanat ayant une valeur culturelle et artistique, exportables pour les amateurs d'art et les collectionneurs.
- **Services de santé :** Les PME fournissent et exportent des services de santé, ainsi que des équipements médicaux et des produits pharmaceutiques, aux pays voisins.
- **Education et formation :** Les PME seychelloises évoluant dans le secteur de l'éducation offrent divers services éducatifs, notamment la formation professionnelle, le développement des compétences et le matériel pédagogique, aux régions voisines.
- **Services informatiques et développement de logiciels :** Les PME informatiques des Seychelles proposent des services de développement de logiciels, de conseil en informatique et des solutions technologiques pour l'exportation vers des clients régionaux et internationaux.

AFRIQUE DU SUD



- **Minéraux et produits miniers** : L'Afrique du Sud est un important producteur et exportateur de minéraux, notamment d'or, de platine, de diamants et de charbon, avec des PME présentes dans l'exploitation minière et les services connexes.
- **Produits agricoles** : Les PME sud-africaines exportent des produits agricoles tels que le maïs, les agrumes, le vin et d'autres produits sur les marchés internationaux.
- **Produits alimentaires transformés** : Les PME produisent et exportent des produits alimentaires transformés, notamment des fruits en conserve, des jus de fruits et des viandes en conserve.
- **Pièces automobiles** : Les PME sud-africaines fabriquent et exportent des composants et des pièces automobiles, contribuant ainsi à la chaîne d'approvisionnement mondiale.
- **Produits chimiques** : Les PME produisent et exportent des produits chimiques spécialisés, des engrains ainsi que des produits chimiques industriels.
- **Textile et habillement** : Les PME de l'industrie du textile et de l'habillement exportent des vêtements, des textiles et des tissus vers divers marchés internationaux.
- **Machines et équipements** : Les PME fabriquent et exportent des machines, des équipements et des pièces d'engins industriels.
- **Mobilier** : Les PME sud-africaines exportent des meubles en bois et des produits connexes vers les marchés régionaux et internationaux.
- **Vin** : L'Afrique du Sud est connue pour sa production de vin et les PME de l'industrie vinicole exportent du vin dans le monde entier.
- **Artisanat** : Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels, des poteries, des ouvrages de perles et d'autres œuvres d'art, qui sont exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Services informatiques** : Les entreprises informatiques proposent à l'exportation des services de développement de logiciels, des services de conseil en informatique et des services technologiques.
- **Soins de santé et produits pharmaceutiques** : Certaines PME fournissent et exportent des services de santé, des équipements médicaux ainsi que des produits pharmaceutiques et des produits connexes, aux pays voisins.
- **Électronique et équipement électrique** : Les PME de ce secteur exportent des composants électroniques, du matériel électrique et des produits connexes.
- **Énergies renouvelables** : Les PME sud-africaines proposent des solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des turbines éoliennes et d'autres services connexes destinés à l'exportation.



- **Sciences chimiques et biologiques** : Les PME œuvrant dans les domaines de la biotechnologie, des produits pharmaceutiques et des équipements de laboratoire ont la possibilité d'exporter leurs produits et services.
- **Produits en plastique et en caoutchouc** : Les PME fabriquent et exportent des produits en plastique, des articles en caoutchouc et des biens connexes.
- **Transport et logistique** : Les PME de ce secteur proposent des services de transport et de logistique, y compris la manutention des marchandises, l'expédition de fret et les services de soutien au transport pour les exportations.
- **Services touristiques** : L'industrie du tourisme en Afrique du Sud offre de nombreuses opportunités aux PME engagées dans les activités de tourisme, l'hébergement et des services de safari.
- **Arts et culture** : Les artistes et créateurs sud-africains exportent des œuvres d'art, des sculptures et des objets culturels vers le monde entier.
- **Services éducatifs** : Les PME du secteur de l'éducation fournissent du matériel pédagogique, des formations professionnelles et des services de développement des compétences aux pays et régions voisins.



- **Produits agricoles** : La Tanzanie est un important exportateur de produits agricoles tels que le café, le thé, le coton, les noix de cajou, le sisal et les épices comme le clou de girofle.
- **Produits horticoles** : Les PME exportent une variété de fruits et de légumes, parmi lesquels des bananes, des ananas, des avocats et des mangues.
- **Poissons et fruits de mer** : Les PME tanzaniennes exploitent le secteur par la capture, la transformation et l'exportation de poissons et de fruits de mer, notamment la perche du Nil et les crevettes.
- **Minéraux** : La Tanzanie est riche en minéraux tels que l'or, les diamants et la tanzanite, et les PME participent à l'extraction et à l'exportation de ces ressources.
- **Produits alimentaires transformés** : Les PME produisent et exportent des produits alimentaires transformés tels que des huiles comestibles, des jus de fruits et des en-cas emballés.
- **Pierres précieuses** : Outre la tanzanite, la Tanzanie exporte également d'autres pierres précieuses comme les grenats et les saphirs par le biais de PME impliquées dans l'exploitation minière et le commerce.
- **Arts et métiers** : Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels, notamment des sculptures, des textiles, des ouvrages de perles et des sculptures sur bois, qui sont exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Epices** : Les PME exportent diverses épices, telles que le poivre noir, la cardamome et le gingembre, qui sont cultivées dans diverses régions de la Tanzanie.
- **Café** : La Tanzanie est connue pour ses grains de café Arabica ; les PME contribuent à la culture, à la transformation et à l'exportation dudit produit.
- **Services touristiques** : La beauté naturelle et la faune de la Tanzanie offrent des opportunités intéressantes pour les PME spécialisées dans les visites guidées, l'hébergement et les services de safari pour les touristes internationaux.
- **Traitements des minéraux** : Certaines PME sont impliquées dans des activités à valeur ajoutée liées aux minéraux ; elles s'occupent notamment de la transformation et de l'exportation de produits semi-transformés ou finis.
- **Huiles essentielles et cosmétiques** : Les PME extraient les huiles essentielles des plantes aromatiques et fabriquent des parfums et des produits de soins personnels destinés à l'exportation.
- **Matériaux de construction** : Les PME tanzaniennes produisent et exportent des matériaux de construction tels que le ciment, les briques et les toitures.
- **Education et formation** : Les PME tanzaniennes évoluant dans ce secteur proposent des formations professionnelles, du développement de compétences et du matériel pédagogique aux pays et régions voisins.
- **Services informatiques et logiciels** : Les PME informatiques en Tanzanie proposent des services de développement de logiciels, de conseil en informatique et des solutions technologiques pour l'exportation vers des clients régionaux et internationaux.



- **Cuivre et produits dérivés** : La Zambie est connue pour sa production de cuivre, et les PME jouent un rôle dans l'extraction et l'exportation de concentrés de cuivre, de cathodes et d'autres produits dérivés du cuivre.
- **Produits agricoles** : Les PME exportent des produits agricoles, notamment du maïs, du tabac, du coton, du soja et de la canne à sucre.
- **Pierres précieuses** : La Zambie produit des pierres précieuses telles que des émeraudes, des améthystes et des aigues-marines; les PME sont impliquées dans l'extraction et l'exportation de ces dernières.
- **Produits alimentaires transformés** : Les PME produisent et exportent des produits alimentaires transformés tels que la farine de maïs, les jus de fruits et les conserves.
- **Produits horticoles** : La Zambie exporte une variété de fruits et de légumes, notamment des oranges, des mangues et des oignons.
- **Minéraux** : Outre le cuivre, les PME participent à l'extraction et à l'exportation d'autres minéraux, tels que le cobalt et le charbon.
- **Arts et métiers** : Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels, des textiles, des poteries et des sculptures sur bois, exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Faune et services touristiques** : La richesse de la faune et de la flore zambiéennes offre des opportunités aux PME qui proposent des services de safari, d'hébergement et d'écotourisme.
- **Poissons et fruits de mer** : Les PME du secteur de la pêche œuvrent dans la capture, la transformation et l'exportation de poissons et de produits de la mer, notamment le tilapia et le poisson-chat.
- **Mobilier** : Les PME zambiéennes exportent des meubles en bois et des produits connexes vers les marchés régionaux et internationaux.
- **Traitement des minerais** : Certaines PME sont spécialisées dans le traitement des minerais, ajoutant de la valeur aux minerais avant l'exportation.
- **Énergies renouvelables** : Les PME proposent des solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des services d'installations et des produits connexes.
- **Education et formation** : Les PME du secteur de l'éducation proposent des formations professionnelles, le développement de compétences et du matériel pédagogique aux régions et pays voisins.
- **Services informatiques et logiciels** : Les PME du secteur informatique proposent des services de développement de logiciels, de conseil en technologies de l'information et des solutions technologiques pour l'exportation vers des clients régionaux et internationaux.
- **Artisanat** : Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels, notamment des ouvrages de perles, des sculptures et des bijoux, qui sont exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.



- **Produits agricoles** : Le secteur agricole zimbabwéen exporte divers produits, notamment du tabac, du maïs, du coton, de la canne à sucre et du café.
- **Minéraux et produits miniers** : Les PME participent à l'extraction et à l'exportation de minéraux tels que l'or, le platine, les diamants, le chrome et le charbon.
- **Produits alimentaires transformés** : Les PME produisent et exportent des produits alimentaires transformés tels que des fruits en conserve, des jus de fruits et des viandes en conserve.
- **Tabac** : Le Zimbabwe est connu pour son tabac de haute qualité, et les PME participent à la culture, à la transformation et à l'exportation de ce produit.
- **Pierres précieuses** : Le Zimbabwe produit des pierres précieuses (émeraudes et améthystes) et les PME sont actives dans l'extraction et l'exportation de ces dernières.
- **Arts et métiers** : Les artisans locaux fabriquent des objets artisanaux traditionnels, des sculptures, des textiles, des ouvrages de perles et des poteries, qui sont exportés en tant qu'objets culturels et décoratifs.
- **Mobilier** : Les PME zimbabwéennes exportent des meubles en bois et des produits connexes vers les marchés régionaux et internationaux.
- **Services touristiques** : Les attractions naturelles du Zimbabwe offrent un véritable potentiel pour les PME engagées dans les visites guidées, l'hébergement et les services de safari.
- **Produits horticoles** : Les PME exportent une variété de fruits et de légumes, notamment des agrumes, des avocats et des tomates.
- **Traitements des minéraux** : Certaines PME sont impliquées dans des activités à valeur ajoutée liées aux minéraux ; elles s'occupent notamment de la transformation et de l'exportation de produits semi-transformés ou finis.
- **Énergies renouvelables** : Les PME proposent des solutions en matière d'énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires, des turbines éoliennes et des produits connexes.
- **Bijouterie** : Les PME produisent et exportent des articles de bijouterie, y compris des modèles traditionnels et contemporains.
- **Soins de santé et produits pharmaceutiques** : Certaines PME fournissent et exportent des services de santé, des équipements médicaux ainsi que des produits pharmaceutiques et des produits connexes, aux pays voisins.
- **Education et formation** : Les PME du secteur de l'éducation proposent des formations professionnelles, le développement de compétences et du matériel pédagogique aux régions et pays voisins.
- **Services informatiques et logiciels** : Les PME du secteur informatique proposent des services de développement de logiciels, de conseil en technologies de l'information et des solutions technologiques pour l'exportation vers des clients régionaux et internationaux.

À propos de la SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation régionale composée de 16 États membres, engagée dans la promotion d'une croissance économique durable, du développement socio-économique, de l'intégration régionale ainsi que de la coopération politique et sécuritaire à travers l'Afrique australe.

Initialement établie en 1980 sous le nom de Conférence de coordination pour le développement de l'Afrique australe (SADCC), l'organisation a été transformée en SADC en août 1992, renforçant ainsi son mandat visant à approfondir la coopération régionale et à accroître la compétitivité économique.

Les États membres de la SADC sont : l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

©SADC, 2025



SADC Headquarters
Plot No. 54385
Central Business District
Private Bag 0095
Gaborone, Botswana

Tel: +267 395 1863
Fax: +267 397 2848
Email registry@sadc.int